

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DES
DEUX-SÈVRES
VIENNE ET VENDÉE



1896

(Huitième Bulletin)



NIORT

Imp. LEMERCIER ET ALLIOT
6, Rue du Pilon, 6

—
1897

SOCIÉTÉ BOTANIQUE

DES DEUX-SÈVRES

LISTE GÉNÉRALE

DES

Membres de la Société Botanique des Deux-Sèvres

Année 1896.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

Présidents d'honneur : M. LE RECTEUR de l'Académie de
Poitiers.

M. LE CONSERVATEUR DES FORÊTS, à
Niort.

M. LE PRÉFET des Deux-Sèvres.

M. LE MAIRE de Niort.

Président : M. B. SOUCHÉ.

Vice-Présidents : M. GAMIN.

M. PUY.

Secrétaire : M. E. BARRÉ.

Secrétaire-adjoint : M. SABOUREAU.

Trésorier : M. SAUVAGET.

Assesseurs : M^{lle} DENIZEAU ; MM. CHARTIER,
DREUILH, TH. PERRIN, RÉGNIER,
VÉRY.

HERBIERS DE LA SOCIÉTÉ

Conservateur : M. B. SOUCHÉ.

Conservateur-adjoint : M. CHARTIER.

JARDIN BOTANIQUE

Directeur : M. B. SOUCHÉ.

Conservateurs : MM. CHARTIER, RICHARD, SABOUREAU,
SAUVAGET.

MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS

- M. Aimé, expert, rue des Remparts.
Mlle Baudry (Juliette), directrice de l'École maternelle du Port.
MM. Barrelle (P.), banquier, rue St-Jean.
Berthelot, horticulteur, rue de Bessac.
Bouchet (le pasteur), route de Limoges.
Boutin (Joseph), propriétaire à Saint-Florent.
Boutron, pharmacien, rue Ricard.
Breuillac (Emile), Crédit Lyonnais, rue Ricard.
Caillon, jardinier, route de Fontenay.
Cayer, serrurier, rue Barra.
Chartier-Grilhot, 54, avenue de Limoges.
Châtelain, pharmacien, rue Victor-Hugo.
Chiabrando (Pascal), marchand-tailleur, rue Ricard.
Combreau, Conservateur des Forêts.
Coyault (Emm.), avocat, 13, rue St-André.
Cunéo-d'Ornano, propriétaire, rue du 24 Février.

- M. Cuvilliers, propriétaire, rue Macaudrie.
- Mlles Denizeau, institutrice, membre du Conseil départemental, 7, rue Crémeau.
- Duponchel, directrice du Lycée de jeunes filles, rue St-Gelais.
- MM. Dallidet, au Jardin public.
- Debœuf, agent d'affaires.
- Delaubier, inspecteur de l'Enregistrement.
- Disleau, député des Deux-Sèvres.
- Détain (J.), Comptoir provincial, 24, rue Ste-Marthe.
- Dreuilh, vétérinaire militaire en retraite.
- Drieu (Fréd.), à St-Florent.
- Duburguet, photographe, avenue Bujault.
- Duclère, professeur d'anglais, rue Basse.
- Dugleux, employé de Préfecture.
- Dupond, archiviste des Deux-Sèvres.
- Mme Vve Eymer, rue du Mûrier.
- MM. Fabert, chef de Section aux Chemins de fer de l'Etat.
- Fallourd, pharmacien, place du Château.
- Fayard, docteur-médecin, rue Dupin.
- Fayoux, dentiste, rue Jean-Jacques Rousseau.
- Fichet, restaurateur, rue Brisson.
- Foussard, pharmacien, place du Port.
- Frappier (Paul), propriétaire, 83, rue St-Jean.
- Mme Vve Gravat, rue de la Flèche.
- MM. Gallot, conseiller municipal, rue St-Gaudens.
- Gelin (H.), commis d'Inspection.
- Gelot (Cl.), au Musée.
- Griseau, horticulteur, rue Solférino.
- Henry, juge d'instruction.
- Hublin, pharmacien, rue Basse.
- Jombert, inspecteur d'Académie.
- Mlle Lusier, directrice de l'Ecole normale.

- MM. Lacoste (de), avocat, route de Fontenay.
Lamarre, notaire, 4, rue Thiers.
Laugeron, vétérinaire départemental, 9, rue Rabelais.
Léaud, avocat, président de la Commission administrative
des Musées, rue Bion.
Lemercier, imprimeur, rue du Pilon.
Mallat, pharmacien, place St-Jean.
Martin-Bastard, maire de Niort.
Maudet, propriétaire, rue du Mûrier.
Mayet, docteur-médecin, rue du Petit-Banc.
Mazalrey, professeur au Lycée.
Ménard (abbé), curé de St-Hilaire.
Ménard (Max.), herboriste, rue St-Jean.
Moinet (Sylvain), pépiniériste, rue Terraudière.
Mouchard (l'abbé), professeur, rue Basse.
Moussault, chef de division à la Préfecture.
Péquin, pharmacien, rue Victor-Hugo.
Perrin, ancien conseiller général.
Philippe, receveur municipal, rue des Doves.
Picard, inspecteur de l'Enseignement primaire, rue des
Doves.
Pillet, docteur-médecin, rue St-Gelais.
Pommier (Hipp.), horticulteur, avenue de Paris.
Puy, pharmacien, rue St-Jean.
Queuille, pharmacien, rue de la Gare.
Mlle Roux, institutrice-adjointe, rue Créneau.
MM. Ralliou, conseiller municipal, rue Basse.
Rayer-Joubert, pépiniériste, avenue de Limoges.
Rémy (André), propriétaire, 23, rue du Treillot.
Richard, instituteur-adjoint à l'école du Nord.
Rimbault, conseiller municipal, avenue de la Quintinie.
Roseray, professeur départemental d'agriculture.
Roulland, docteur-médecin, rue Yver.

- MM. Saboureau, instituteur-adjoint, avenue de Limoges.
Sauvaget, instituteur-adjoint, rue du Musée.
Sieur (P.), professeur au Lycée.
Tardy, avocat, rue Taury.
Tavereau (l'abbé), professeur, rue Basse.
Tourneau, percepteur-surnuméraire, 65, rue du Rem-
part.
Véry, capitaine en retraite, rue d'Echiré.
Vuilly, pharmacien, rue St-Gelais.

MEMBRES TITULAIRES NON RÉSIDANTS

- MM. Adhumeau, instituteur, à Leigné-sur-Usseau (Vienne).
Aillerie, mécanicien-dentiste, à St-Maixent.
Airault (François), pharmacien, à la Crèche (D.-S.)
Allard, instituteur à Coutières, par Fomperron.
Archambault, instituteur, à Vendevre (Vienne).
Argenton, curé des Jumeaux.
Arignon, curé-doyen, à St-Maixent.
Aubouin, instituteur, aux Alleuds.
Aurioux (l'abbé), directeur du Collège, à Rom.
Auzuret, curé de Jazeneuil (Vienne).
- Mmes Bergeon, propriétaire, à Thouars.
Blanc, institutrice, à St-Martin-les-Melle.
- Mlles Baguet, professeur-économe à l'Ecole Normale de Troyes
(Aube).
Bourdin (Marthe), institutrice, à Fressines.
Bourdin (Hermanie), institutrice, à Prailles.

- MM. Babin, pharmacien, à St-Gervais (Vienne).
Babinot, instituteur, à Pamproux.
Bach (V.), curé de Montcabrier, par Duravel (Lot).
Bailly, dentiste, à Fontenay-le-Comte (Vendée).
Ballu, pharmacien, maire de Sanxay (Vienne).
Barré (Eug.), cons. mun. à Breloux.
Baudet (B.), propriétaire, à Pamproux.
Beauchamp, négociant, à Parthenay.
Bernard, instituteur, au Coudré de Sevret.
Bernier, pharmacien, à Loudun (Vienne).
Betraud, instituteur, à Luché-Thouarsais.
Bogard, capitaine aux dragons territoriaux, à Lusignan
(Vienne).
Bonnaud, notaire, à Latillé (Vienne).
Bonneau, instituteur, à St-Amand-sur-Sèvre.
Bonneau (E.), instituteur-adjoint en congé, à Pamproux.
Bouchon, propriétaire, à St-Maixent.
Boudault, notaire, à la Mothe-St-Héray.
Bougouin (E.), Préfet de la Haute-Marne, à Chaumont.
Boutin, instituteur, à Civeaux (Vienne).
Boutineau, docteur-médecin, à Couhé (Vienne).
Boutron (J.-A.), pharmacien, à Chauvigny (Vienne).
Brillaud (A.), instituteur-adjoint, au Vanneau.
Brouillac, instituteur, à Gascougnolles, près Niort.
Cacouault, instituteur en retraite, à la Crèche.
Caillon, percepteur, à la Mothe-St-Héray.
Caillon, instituteur, à Ste-Néomaye.
Chaigne, instituteur, à l'Absie.
Chaumeil, receveur-buraliste, à Lezay.
Chaumeils de Lacoste (de), à Montembeuf (Charente).
Chudreau (V.), instituteur, à Saint-Martin-de-Sanzay.
Claveau, instituteur-adjoint, à Thouars.

- MM. Constantin, docteur-médecin, 27, rue Saint-Denis, à Poitiers.
- Corbin, docteur-médecin, à St-Maixent.
- Cornuault (P.), directeur des travaux de la Société d'Encouragement, 10, rue de St-Cloud, à Suresnes (Seine).
- Coudrain (abbé G.), professeur, à Montmorillon.
- Couhé, instituteur, à La Gorre d'Amuré.
- Couronneau, curé de La Ferrière-en-Parthenay.
- Cousin, docteur-médecin, à Couhé (Vienne).
- Coutant (abbé C.), professeur, à Montmorillon.
- Cubault (abbé), 53, rue des Hautes-Treilles, à Poitiers.
- Mlle Dardarin, institutrice, membre du Conseil départemental, à Thouars.
- MM. Dangeard, professeur de botanique à la Faculté des Sciences, à Poitiers.
- David (P.), instituteur, à Pers.
- Demellier (Ed.), maire d'Exoudun.
- Demairé (H.), Président du Tribunal civil, à Montmorillon.
- Didier (A.), instituteur, à Avanton (Vienne).
- Douteau (J.), pharmacien, à Chantonnay (Vendée).
- Dubreuil, instituteur, à Jassay, par St-Sauvant (Vienne).
- Dupain (V.), pharmacien, à la Mothe-St-Héray.
- Dupont (L.), élève-pharmacien, 5, rue Corneille, à Paris.
- Dupont (A.), instituteur, à Mauprévoir (Vienne).
- Duret, curé de Doussay (Vienne).
- Fayreau, vicaire de Lençloître (Vienne).
- Fichet (Eug), négociant, à Breloux.
- Forestier, médecin-vétérinaire, à Lusignan (Vienne).
- Forgerit, instituteur, à Charroux (Vienne).
- Fouard (Casimir), adjoint au maire de St-Germain de Longue-Chaume.
- Fouillade, instituteur, à l'Absie.

- MM. Fouquault, propriétaire, à Rouillé (Vienne).
Fouquet (l'abbé A.), professeur, à Montmorillon.
Fournier, préparateur de géologie à la Faculté des Sciences, à Poitiers.
Franchineau, clerc de notaire, à Latillé (Vienne).
Frey, pharmacien, à Airvault.
- Mlle Ganeau (Alphéna), institutrice en congé, à Thouars.
- MM. Gamin, instituteur, à La Rochénard.
Garandeau, instituteur, à Gascougnolles, près Niort.
Gaud, docteur-médecin, conseiller d'arrondissement, à Melle.
Gautreau, curé de Breuil-Chaussée.
Gentilleau, instituteur, à Vouneuil-sur-Vienne (Vienne).
Gerbier, docteur-médecin, à Celles.
Gigon (E.), instituteur, à Maulais.
Gourbeault, instituteur, à La Chapelle-Saint-Laurent.
Grelault, notaire, à Vouillé (Vienne).
Grelet, curé des Fosses.
Guignard, pharmacien, à St-Maixent.
Guillot, pharmacien, à Chef-Boutonne.
Guissard, élève-pharmacien, à Chauvigny (Vienne).
Guitteau, professeur à la Faculté des Sciences, à Poitiers.
Guitton, docteur-médecin, maire de Vouillé (Vienne).
- Mlles Hénard (Antonine), institutrice, à Breuil-Chaussée.
Hillairet (Jeanne), à St-Savin (Vienne).
- MM. Hardouin (H.), professeur au Collège, à Saint-Amand (Cher).
Huyard, propriétaire, à Airvault.
Jacquemin, docteur-médecin, à Saint-Maixent.
Jacques (Baptiste), vicaire de St-Jean-l'Évangéliste, à Châtellerault (Vienne).
Jacquet, professeur honoraire, à Parthenay.
Jouslain, avocat, 46, boulevard Saint-Germain, à Paris.

- M. Justen (Frédéric), librairie Dulau, 37, Soho Square, à Londres.
- Mme Le Breton, née Liège d'Iray, à Beaumont (Vienne).
- MM. Laglaine, curé de La Chapelle-Moulière (Vienne).
- Lamberthon (Adraste), pharmacien, à Romans.
- Lamy, pharmacien, conseiller général, à Lusignan (Vienne).
- Largeau, curé de Latillé (Vienne).
- La Porte (de), député des Deux-Sèvres, avenue Henri Martin, 54, à Paris.
- Lardant, pharmacien, à Latillé (Vienne).
- Laugier (N.), maire de Dienné (Vienne).
- Lavoipière, inspecteur de l'Enseignement primaire, à Châtellerault.
- Legrand, instituteur, à la Guittière de Pamproux.
- Lemoine, curé de Lhonnaizé (Vienne).
- Lévrier (X.), avocat, 11, rue Ste-Radégonde, à Poitiers.
- Logé, pharmacien, à La Trimouille (Vienne).
- Lucas, vicaire de Chiché.
- Lunet (A.), 4, rue Victor-Massé, Paris.
- Mlle Mercier, directrice de l'École primaire supérieure, à Saint-Maixent.
- Mme Morain (G.), née Laugier, rue des Basses-Treilles, à Poitiers.
- MM. Morain (G.), avoué, rue des Basses-Treilles, à Poitiers.
- Marais (E.), curé de Villemort (Vienne).
- Marais (l'abbé H.), à Villemort (Vienne).
- Mantin (G.), Président de la section des Orchidées à la Société d'Horticulture de France, 30, rue François I^{er}, à Paris.
- Marchand (G.), instituteur, à Irleau-le-Vanneau.
- Marché (Léopold), instituteur, à Limalonges.
- Marsault, instituteur, à Salles.

- MM. Martin, professeur-économiste, à l'École normale de Parthenay.
Mathé, instituteur, à Secondigny.
Ménard (Cl.), conseiller général, à Thouars.
Mesnet, pharmacien, à Thouars.
Michaud, curé de Soudan.
Micheau (Léon), notaire, à Pamproux.
Michelet, instituteur, à Aubigny.
Minault (H.), instituteur, à Rouillé (Vienne).
Moreau (Victor), instituteur, à la Frérie d'Azay-le-Brûlé.
Moreau, docteur-médecin, à Lusignan (Vienne).
Morin, curé de Bouillé-Loretz.
Musseau, receveur municipal, à Thouars.
Musset, vicaire de St-Jacques, à Châtellerault.
- Mme Neubauer, née Berthe Simon, 11, rue du Château, à Asnières-Paris.
- M. Nafracheur, instituteur, à Exoudun.
- Mme Ohlig (H.), à St-Savin-sur-Gartempe (Vienne).
- M. Ouvrard, vicaire de Châteauneuf, à Châtellerault.
- Mme Perrineau, à Pamproux.
- Mlle Poirier, institutrice, à La Crèche.
- MM. Paingault (T.), instituteur, au Grand Yversais (Vienne).
Pallardy, chamoiseur, à la Mothe-St-Héray.
Parant, pharmacien, à St-Maixent.
Parhazard, instituteur, à Champagné-St-Hilaire (Vienne).
Pasquier, curé de Ste-Ouenne.
Pastureau, instituteur, à Largeasse.
Pérochon (Paulin), propriétaire, à Rouillé (Vienne).
Petit, agent d'assurances, à Chef-Boutonne.
Pigeau-Clerc, instituteur, à la Couarde.
Poirault, pharmacien, directeur du Jardin botanique, à Poitiers.
Popineau, instituteur, à Aigonnay.

- MM. Portron (Antonin), instituteur, à la Guittière de Pamproux.
- Pothenet, instituteur, 4, boulevard Lamouroux, à Vitry-sur-Seine (Seine).
- Poullier (Anatole), propriétaire, à Airvault.
- Prouhet, docteur-médecin, à La Mothe-St-Héray.
- Provost, instituteur, à la Mothe-St-Héray.
- Mlles Ravard, Marie, au Vanneau.
- Roux (Hélène), à Pamproux.
- MM. Raguy (abbé A.), professeur, à Montmorillon.
- Raymond (D.), agent général d'assurances, à Thouars.
- Régnier (l'abbé), à Livry (Seine-et-Oise).
- Renault, instituteur, à Pamproux.
- Rhodes, directeur de l'Ecole normale, à Parthenay.
- Richard (Eugène), adjoint au maire, à Montmorillon.
- Rillaud (Paul), pharmacien, à Chef-Boutonne.
- Rivière, receveur de l'Enregistrement, à Vouillé (Vienne).
- Rousseau (Philéas), instituteur, à la Mazurie, par Aizenay (Vendée).
- Roux (J.), instituteur, à Priaire.
- Roy, ancien pharmacien, à Airvault.
- Sabourin (l'abbé), directeur du Petit Séminaire de Saint-Gaultier (Indre).
- Saché, pharmacien, à Melle.
- Sapin, instituteur, à Vellèches (Vienne).
- Savit, pharmacien, à Vivonne (Vienne).
- Schmith (Ch.), instituteur-adjoint, à Parthenay.
- Seignan, propriétaire, à Thouars.
- Serre, professeur à l'Ecole normale, à Poitiers.
- Souchaud, herboriste, rue de la Regratterie, à Poitiers.
- Souché (Baptiste), naturaliste, à Pamproux.
- Soullisse, instituteur, à la Véquière de Surin.
- Soyer, instituteur, à Augé.

- Mme Thomas, née Guillot, institutrice, à Saint-Germain-de-Longue-Chaume.
- MM. Terrisse (Noël), maire de Pers.
Texier, docteur-médecin, à Moncoutant.
Texier, propriétaire, à Souvigné.
Toulat, instituteur, à Saugirard, par Selles-sur-Cher (Loir-et-Cher).
Vandier, vétérinaire, à St-Maixent.
Vaugeois, pharmacien. à St-Maixent.
Veillat (l'abbé), professeur, à Montmorillon.
Vételay, propriétaire, à St-Savin (Vienne).
Violleau (l'abbé), professeur, à Montmorillon.
Voisin, instituteur, à Dienné (Vienne).

MEMBRES TITULAIRES

ADMIS DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 1897.

- Mlle Faucher (Marie-Louise), institutrice, à Chantecorps.
- Mme Imbert, propriétaire, à Thouars.
- MM. Chabot, docteur-médecin, à St-Maixent.
Clainchamp (A.), propriétaire, à Maurivet, par Thénezay.
Charruyer, instituteur, à Vouillé, près Niort.
Déan (Louis), négociant, 16, rue des Quatre-Roues, au Mans (Sarthe).
Demellier (François), instituteur-adjoint, à Journet, (Vienne).
Griffault (Emile), docteur-médecin, à la Mothe-Saint-Héray.

- MM. Poplineau (Alexandre), instituteur, à Journet (Vienne).
Soulisse-Certain, instituteur-adjoint, à Niort.
Laidet, adjoint au maire, à Rouillé (Vienne).
Meunier, banquier, à Lusignan (Vienne).
Pellier, instituteur, à St-Jean-de-Thouars.
Brangier (P.-A.), distillateur, maire de Breloux,
Vandier, docteur-médecin, adjoint au maire, à La Crèche
de Breloux.
Groussard (A.), instituteur, à Combrand.
Souriton, instituteur, à Cernay (Vienne).
Léger, docteur ès sciences, professeur de bactériologie à
l'Ecole de Médecine, à Poitiers.
-
-

MEMBRES CORRESPONDANTS

- MM. Bonnin (Théodose), à Airvault (D.-S.).
Gillot, docteur-médecin, à Autun (Saône-et-Loire).
Guillon, directeur-honoraire des Contributions indirectes en retraite, à Angoulême.
Guyon, curé d'Amailloux (D.-S.).
Hy (l'abbé), docteur ès sciences, à Angers.
Malinvaud (Ernest), secrétaire général de la *Société botanique de France*, 8, rue Linné, à Paris.
La Croix (C. de), archéologue, à Poitiers.
Pourchot, instituteur, à Mandeure (Doubs).
Roufineau, ancien pasteur, à Saintes (Ch.-Inf.).
Rouy (G.), 9, avenue Casimir, à Asnières-Paris.
-
-

SOCIÉTÉS SAVANTES ET REVUES

AVEC LESQUELLES LA *Société botanique des Deux-Sèvres*
ÉCHANGE SES PUBLICATIONS

ALLIER

Revue Scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France, directeur M. E. Olivier, 10, cours de la Préfecture, à Moulins.

Société d'Emulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, à Moulins.

ARDENNES

Société d'Histoire naturelle des Ardennes, à Charleville.

AUDE

Société d'études scientifiques de l'Aude, à Carcassonne.

BELFORT (Territoire)

Société belfortaine d'Emulation, à Belfort.

CALVADOS

Société liméenne de Normandie, à Caen.

CHARENTE-INFÉRIEURE

Société des Sciences naturelles de la Charente-Inférieure, à La Rochelle.

CHER

Société historique, littéraire et scientifique du Cher, à Bourges.

COTE-D'OR

Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres, à Dijon.

CREUSE

Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret.

DOUBS

*Société d'Horticulture du Doubs, à Besançon.
Société d'Emulation de Montbéliard.*

GARD

Société d'études des Sciences naturelles, à Nîmes.

GARONNE (HAUTE)

Société française de botanique, à Toulouse.

GIRONDE

Société linnéenne de Bordeaux.

HÉRAULT

Société d'études scientifiques, à Béziers.

ILLE-ET-VILAINE

Société scientifique et médicale de l'Ouest, à Rennes.

LOIRE

Société d'Agriculture, Industrie, Sciences, Arts et Belles-Lettres, à St-Etienne.

LOIRE (HAUTE)

Société agricole et scientifique de la Haute-Loire, le Puy.

LOIRE-INFÉRIEURE

Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France, à Nantes.

LOIR-ET-CHER

Société des Sciences et Lettres, à Blois.

MAINE-ET-LOIRE

Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts, à Angers.

Société d'études scientifiques d'Angers.

Société des Sciences et Arts de l'arrondissement de Cholet.

MARNE

Société d'études des Sciences naturelles de Reims.

MEURTHE-ET-MOSELLE

Société des Sciences de Nancy.

NORD

Société dunkerquoise, à Dunkerque.

PUY-DE-DOME

Société d'Histoire naturelle d'Auvergne, à Clermont-Ferrand.

PYRÉNÉES (HAUTES)

Société Ramond, à Bagnères-de-Bigorre.

RHONE

Société botanique de Lyon.

Société du Sud-Est, D^r Jacquemet, rue Neuve de Monplaisir, à Lyon.

SAÔNE (HAUTE)

Société d'études des Sciences naturelles de la Haute-Saône, à Vesoul.

SAÔNE-ET-LOIRE

Société des Sciences naturelles, à Autun.

Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire, à Châlon-sur-Saône.

SARTHE

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, Le Mans.

SEINE

Société botanique de France, 84, rue de Grenelle, à Paris.
Feuille des Jeunes naturalistes, 35, rue Pierre Charron, à Paris.

Revue des Sciences naturelles de l'Ouest, 14, boulevard Saint-Germain, à Paris.

SEINE-ET-OISE

Société des Sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise, à Versailles.

SEINE-INFÉRIEURE

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, à Rouen.

Société d'études des Sciences naturelles, à Elbeuf.

DEUX-SÈVRES

Société d'Horticulture, à Niort.

SOMME

Société linnéenne du Nord de la France, à Amiens.

VENDÉE

Société d'Emulation de la Vendée, à La Roche-sur-Yon.

VIENNE

Société académique d'Agriculture, Sciences et Arts, à Poitiers.

HAUTE-VIENNE

Société botanique du Limousin, à Limoges.

Société « Les Amis des Sciences et Arts », à Rochechouart.

SUISSE

Société botanique de Genève.

ITALIE

Jardin botanique de Palerme.

Extrait des Procès-Verbaux

Séance du Jeudi 9 Janvier 1896

Présidence de M. B. SOUCHÉ (M. E. BARRÉ secrétaire).

La séance est ouverte à 1 heure 14, sous la présidence de M. Gamin, vice-président.

Sont présents : Mlle Ravard ; MM. Souché, Gamin, Dugleux, Véry, Chartier, Sauvaget, Duclère et Barré.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

M. Gamin donne connaissance du résultat des élections du 1^{er} décembre 1895 et procède à l'installation des élus ; il invite en conséquence MM. Souché, président, et Barré, secrétaire, présents à la réunion, à siéger au bureau.

M. Souché, en prenant la présidence de la séance, remercie la Société de la nouvelle marque de confiance qu'elle lui a témoignée en cette occasion.

Nécrologie. — M. le Président annonce à l'assemblée le décès de deux membres de la Société botanique, et s'exprime ainsi :

« M. Gardrat, instituteur à Tillou, que nous avons eu le plaisir de voir à notre réunion de novembre, a été, en quelques jours, foudroyé par une grippe infectieuse.

« C'était un excellent collègue, sur lequel nous pouvions compter pour explorer une portion de la partie méridionale des Deux-Sèvres.

« A sa veuve et à sa famille nous adressons nos plus sincères compliments de douloureuse sympathie.

« M. O. J. Richard, le botaniste bien connu, vient de s'éteindre, le 7 courant, à Pas-de-Jeu (Deux-Sèvres), dans sa 60^e année.

« Né à La Mothe-St-Héray (Deux-Sèvres) en 1836, M. O. J. Richard, fit de brillantes études. Il ne tarda pas à s'intéresser aux recherches botaniques, guidé par le docteur Sauzé, son parent et son voisin. La flore des Deux-Sèvres lui doit de nombreuses découvertes, surtout autour de Pas-de-Jeu et aux environs de Bressuire, où il remplissait les fonctions de substitut du procureur impérial.

« Notre regretté collègue avait aussi fait de nombreuses courses dans les Pyrénées et sur divers points de la France ; puis un voyage en Angleterre, en Ecosse et dans les îles Schetland ; puis un autre en Espagne ; les cueillettes de son dernier voyage au-delà des Pyrénées figurent dans nos mémoires.

« Les phanérogames ne suffisant pas à l'activité de M. O. J. Richard, il s'adonna à l'étude des cryptogames et surtout des lichens, avec le contrôle de Weddel de Nylander.

« Parmi ses publications nous citerons :

Catalogue des lichens des Deux-Sèvres.

Culture des plantes indigènes ou point de vue ornemental.

Etude sur les substratums des lichens.

La synthèse bryo-lichénique.

Le procès des lichénologues.

Les céphalodies des lichens.

L'autonomie des lichens.

Instructions pratiques pour la formation et la conservation d'un herbier de lichens.

Les Hyménolichens.

Musciniées du Poitou et de la Saintonge.

Encore le Schwendénérisme.

Le Jardin d'hiver.

Florule des clochers des Eglises de Poitiers.

La nécropole romaine de Carmona.

Excursions botaniques en Espagne, etc.

« La mort de M. O. J. Richard, à laquelle nous ne nous attendions point, nous a douloureusement impressionné. C'est en notre nom personnel et au nom de la *Société botanique* des Deux-Sèvres que nous prions M. de Saint-Laon et Mme de Saint-Laon, née Richard, de vouloir bien agréer nos vifs regrets et nos sincères compliments de condoléances.

« Après les deuils que nous venons d'enregistrer, laissez-moi porter à votre connaissance les succès et récompenses qui ont été obtenus par quelques-uns de nos sociétaires.

« Mlle Denizeau, institutrice à Niort a été élue membre du Conseil départemental.

« M. J. Philippe, de Niort, M. le Dr Gaud, de Melle, M. E. Richard de Montmorillon, ont été nommés *officiers d'académie*.

« M. Ménard, conseiller général de Thouars, M. Griseau, horticulteur, à Niort, ont été faits chevaliers du Mérite agricole.

« Nous leur adressons à tous nos plus sincères félicitations. »

Correspondance. — M. E. Barré remercie la Société de l'avoir choisi comme secrétaire.

M. G. Dreuilh s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion de ce jour.

M. V. Dupain annonce l'envoi prochain d'un petit travail sur les agaricinées croissant dans les environs de la Mothe.

M. J. Roux s'excuse de ne pas avoir pris part au vote le 1^{er} décembre. C'était bien son intention, et par inadvertance il a laissé passer le délai. Il espère que M. B. Souché a été réélu Président; « il considérerait le contraire comme une injustice. »

M. d'Ornano maintient sa démission d'assesseur.

M. l'abbé Hy a bien voulu donner à M. Souché quelques renseignements au sujet de la publication intermittente de la

« Revue de Botanique ». Les réclamations doivent toutes être adressées à M. l'abbé Marçais, à Toulouse.

M. Duret adresse ses sincères félicitations à M. Souché pour sa réélection au sujet de laquelle il n'avait pas le moindre doute.

Notre collègue a envoyé ses plantes d'échanges et une liste des localités nouvelles, pour certaines espèces. Il dit qu'*Erysimum cheiranthoides* abonde dans les vignes, près de Doussay. Une violette, récoltée dans un bois marécageux fréquenté par les bécasses, avait une « drôle de physionomie » et en attendant qu'il soit possible de la classer sûrement, M. Duret la nomme spirituellement *Viola scolopax*, tout en faisant remarquer que l'on traduit *scolopax* par OISEAU et qu'il signifie BÉCASSE.

PUBLICATIONS REÇUES DEPUIS LA SÉANCE DU 1^{er} DÉCEMBRE 1895

Bulletin de la Société d'Horticulture du Doubs, n° 59.

Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard, 23^e vol. 1893. 24^e vol. 1894.

Bulletin de la Société dunkerquoise, 1895, 1^{er} fascicule.

Feuille des Jeunes naturalistes, n° 302.

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire, à Châlon, n° 4.

Catalogue des graines du Muséum de Paris.

Revue scientifique du Limousin, n° 36.

Bulletin de la Société botanique de France, extrait, 2^e partie, année 1894.

Revue du Bourbonnais, décembre 1895, n° 96.

Bulletin de la Société Ramond, 3^e trim. 1895.

Bulletin de la Société d'Horticulture du Doubs, n° 60.

Feuille des Jeunes naturalistes, n° 303.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Sarthe, 1895 et 1896, 2^e fascicule.

L'inflorescence en botanique descriptive, brochure de M. Hy, envoi d'auteur.

Comptes-budget. — M. Dugleux, trésorier, donne communication des comptes de l'exercice 1895 qui se soldent par une somme disponible, y compris le fonds de réserve, de 1061 francs 29 c.

M. le Trésorier présente ensuite le projet de budget pour 1896. Tous les articles de ce projet, soumis un à un à la discussion de l'assemblée, sont successivement adoptés.

Sur la proposition de M. Véry, des remerciements sont votés à M. Dugleux pour sa bonne gestion.

Communications. — M. Chartier renouvelle sa proposition de formation d'une Commission d'excursions, proposition déjà adoptée en principe dans une précédente séance.

L'assemblée décide que le Président et le Secrétaire feront partie de droit de cette Commission et fixe à quatre le nombre des autres membres.

Sont désignés : MM. Dugleux, Chartier, Saboureau et Dupond, archiviste départemental.

M. le Président dit que M. Cunéo d'Ornano, élu assesseur le premier décembre 1895, refusait d'accepter ces fonctions, il y a lieu de procéder à l'élection d'un assesseur.

M. Chartier ayant réuni la majorité absolue des suffrages est proclamé assesseur.

M. le Président annonce qu'il a parcouru l'herbier de M. P. Cornuault, et qu'il y a rencontré des espèces très intéressantes. Il fait passer sous les yeux de l'assemblée un échantillon de *Carex montana* L. qui a été récolté dans la forêt de l'Épine (Vienne).

M. le Président fait ensuite approuver par l'Assemblée un tableau qu'il a dressé et qui contient les dates des séances de la Société botanique pour l'année 1896. Ce tableau, qui sera

adressé à tous les Sociétaires, leur permettra de savoir à l'avance la date de chaque séance.

Présentations. — Mme Berthe Neubauer, née Simon, 11, rue du Château, à Asnières-Paris, présentée par Mlle Denizeau et M. B. Souché.

M. A. de La Porte, député des Deux-Sèvres, à Niort, présenté par MM. Gamin et Cacouault.

M. Jombert, inspecteur d'académie, à Niort, présenté par MM. B. Souché et Th. Perrin.

M. G. Mantin, 30, rue François I^{er}, à Paris, présenté par MM. B. Souché et E. Barré.

M. Bernard, instituteur au Coudré de Sevret, présenté par MM. B. Souché et E. Barré.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Séance du Jeudi 6 Février 1896

Présidence de M. B. SOUCHÉ (M. E. BARRÉ, secrétaire).

La séance est ouverte à 1 heure 1/2.

Le procès-verbal de la réunion du 9 janvier est adopté sans observations.

Correspondance. — Mlle Ravard envoie le montant de sa cotisation.

M. E. Marais tient à féliciter le Président pour sa réélection ; il compte le recevoir de nouveau à Villemort, dans le courant de l'été prochain.

M. Blanc signale l'*Agripaume* sur les bords du Mignon, non loin de Mauzé. Il demande quelques renseignements sur une

plante cultivée à Vanzay, dont il donne la description : c'est la *Symphorine à grappe*.

M. P. Cornuault, de Suresnes, désire savoir si son herbier, communiqué à M. Souché, a été retourné à St-Loup. — Réponse affirmative.

M. Dugleux s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance de ce jour.

Mlle Baguet exprime sa satisfaction de voir le dévouement de M. Souché unanimement apprécié par les membres de la Société botanique des Deux-Sèvres ; elle en voit la preuve dans le résultat de l'élection du Président.

Mlle H. Bourdin adresse le montant de sa cotisation et de celle de M^{lle} M. Bourdin.

M. Musseau remercie M. B. Souché pour l'envoi de plantes sèches qu'il a fait au musée de Thouars.

M. Adhumeau adresse ses félicitations à M. Souché pour le résultat de l'élection à la Présidence. Lui-même a obtenu, lors du concours de St-Gervais, le premier prix comme exposition scolaire, armes préhistoriques, plantes, etc., et le premier prix pour l'enseignement agricole donné dans sa classe.

M. Bogard signale, à Lusignan, la découverte par M. et Mme Forestier, dans un parc, près leur nouvelle habitation, du *Cyclamen Neapolitanum*. La plante y est très abondante, d'après le témoignage de M. Forestier lui-même.

M. Dubreuil envoie le montant de sa cotisation.

M. l'abbé Tavereau, de Rom, fait connaître son changement de résidence ; il vient d'être appelé à l'école libre St-Hilaire, rue Basse, à Niort.

La librairie scientifique Hermann, 8, rue de la Sorbonne, à Paris, demande la liste de nos publications.

M. Betraud donne quelques indications pour que l'envoi des plantes d'échange lui parvienne à domicile, la Fazilière n'étant pas précisément à proximité d'une gare.

Publications reçues depuis la dernière séance :

Bulletin de la Société scientifique et médicale de l'Ouest, 1895, n° 4.

Bulletin de la Société des Sciences nat. de Saône-et-Loire, à Châlon, n° 5, 1895.

Revue scientifique du Limousin.

Revue scientifique du Bourbonnais, n° 97.

Annales de la Société d'Agriculture de la Loire, 3^e livraison, juillet, août, septembre 1895.

Bulletin de la Société d'Horticulture du Doubs, n° 1 de 1896.

Bulletin de la Société d'Etudes scientifiques d'Angers, (XXIV-1894).

Feuille des Jeunes naturalistes, n° 304.

Communications. — M. le Président signale dans le *Monde des Plantes*, de M. H. Lèveillé, un travail de M. O. Debeaux, sur les « Onothéracées de la vallée de la Garonne ». Parlant de l'*Isnardia palustris* L., l'auteur démontre que le nom le plus ancien est celui de *Dantia palustris* Petit. Le botaniste à qui la plante était dédiée se nommait *Danti d'Isnard*. Linné, néanmoins, créa le genre *Isnardia*.

Le Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers, — Année 1895, p. 31 et suivantes — publie la suite d'un intéressant recueil de M. Lucien Daniel, « Recherches historiques sur les Botanistes mayennais et leurs travaux ».

Deux d'entre eux, Duclaux et Bouiller, vinrent passer deux jours aux environs de Thouars, en juillet 1823. Nous avons même l'indication de quelques-unes de leurs cueillettes. principalement au « Bois Pichaud, près le village de Fortevrault, rive droite du Thouet ».

Ces documents seront utilisés dans la portion non publiée de notre Géographie botanique.

M. Lemercier dit que l'impression de ce dernier travail a été

retardée par l'encombrement inévitable fin décembre et janvier, et aussi par la publication de divers ouvrages, une flore de Vendée, entre autres. Les ateliers vont être agrandis très prochainement, ce qui permettra de donner satisfaction aux clients.

Admissions. — Après un vote : Mme Berthe Neubauer, née Simon ; M. de La Porte, député ; M. Jombert, inspecteur d'académie ; M. G. Mantin, botaniste, et M. Bernard, instituteur, sont admis à l'unanimité membres titulaires de la Société botanique.

Présentations :

Mlle Mercier, directrice de l'École primaire supérieure à St-Maixent, présentée par MM. Souché et Barré.

M. Moussault, Paul, licencié en droit, chef de division, à la Préfecture, à Niort, présenté par MM. Dugleux et Gelin.

M. Détain, Comptoir provincial, rue Ste-Marthe, à Niort, présenté par MM. Souché et Dugleux.

M. Fouard, Casimir, mécanicien à St-Germain-de-Longue-Chaume (Deux-Sèvres), présenté par Mme Thomas et M. Souché.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 3 heures.

Séance du Jeudi 19 mars 1896

Présidence de M. SOUCHÉ (M. BARRÉ secrétaire)

La séance est ouverte à 1 heure 15.

Sont présents : Mlle Ravard, MM. Souché, Gamin, Dugleux, Picard, Chartier, Sauvaget, Cunéo d'Ornano, Barré.

Le procès-verbal de la séance du 6 février est lu et adopté sans observations.

Correspondance. — La *Société d'Emulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais* accepte l'échange des publications.

M. le Maire de Saint-Georges-de-Rex, en réponse à M. Souché qui lui avait demandé quelques renseignements sur le botaniste Janneau et sur son herbier, dit que la collection de plantes est à la Mairie et que le Conseil municipal va être consulté sur la question d'envoi en communication.

M. le Directeur des Chemins de fer de l'Etat n'accordera pas une réduction de 50 0/0 aux membres de la Société voyageant par groupe de *cinq* ; il trouve que les *aller et retour* présentent un avantage suffisant.

M. V. Chudreau accuse réception de l'envoi de plantes que lui a fait M. Souché ; il offre ses bien sincères remerciements.

M. Chartier donne quelques renseignements sur les réductions généralement accordées aux Sociétés savantes par les Compagnies de Chemins de fer.

Mme Thomas remercie M. Souché pour les plantes qu'il lui a adressées. Elle a déjà commencé avec ses élèves une série de promenades scolaires qui se continueront pendant toute la belle saison.

Mme Ohlig a retrouvé l'*Iris pumila* sur un vieux mur à Saint-Germain ; précédemment elle l'avait signalé à St-Savin sur l'autre rive de la Gartempe.

Elle a constaté que le *Daphne laureola* rapporté de Saint-Maurice-la Fougereuse (D.-S.) est odorant, que tous ceux de son espèce le sont. Le soir ils répandent une odeur suave qui n'est pas perceptible au milieu de la journée, ni en plein air ; il faut pour cela qu'ils soient dans un appartement.

M. J. Roux, qui a quitté la Gripière de Saint-Maurice pour les limites de la Charente-Inférieure et des Deux-Sèvres, espère faire de bonnes cueillettes dans sa nouvelle commune, celle de Priaire.

M. G. Betraud désire recevoir la Géographie botanique en livraisons.

Mme Thomas fait la même demande.

M. Adhumeau compte sur M. Souché pour de nouvelles herborisations dans le Châtelleraudais. Il conseille de presser l'imprimeur pour la *Géographie botanique* et le *Bulletin*.

M. X. Lévrier, qui avait, en 1888, signalé à M. Souché la découverte d'un *Evonymus europæus* à FRUITS BLANCS sur le territoire de la commune de Châtillon-sur-Sèvre, dit que la plante y existe encore ; (Cette forme vient d'être nommée par M. H. Léveillé dans le *Monde des Plantes*, 1896 ; il la désigne sous le nom de *leucocarpos*).

M. Lévrier rappelle en outre ses herborisations aux environs de Rom, il y a 25 ans, et il précise l'habitat de *Muscari botryoïdes* : prairie du *Boux*, sur la rive droite de la Dive, à la limite de la prairie et presque dans les terrains cultivés, aux endroits où la rivière ne parvient que dans les plus grandes crues.

Il énumère quelques anomalies végétales qui feront l'objet d'une note spéciale.

Publications reçues depuis la dernière séance :

Bulletin n° 322, Société académique d'agriculture de Poitiers.

Bulletin n° 1, janvier 1896, Société des Sciences naturelles de Châlons-sur-Saône.

Bulletin, 4^e trimestre 1895, Société des Sciences naturelles de l'Ouest, à Nantes.

Bulletin, Société d'études scientifiques de Reims, 4^e année, n° 2, Travaux.

Revue scientifique du Limousin, n° 37.

Revue scientifique du Bourbonnais, n° 98.

Bulletin année 1895, Société linnéenne de Normandie.

Bulletin Société d'horticulture du Doubs.

Feuille des jeunes naturalistes, n° 305.

Bulletin de la Société dunkerquoise, 1895, 2^e fascicule.

Bulletin, 12 numéros, Société d'émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, à Moulins.

Bulletin n° 2, février 1896, Société des Sciences naturelles de Châlon-sur-Saône.

Bulletin, 5^e année, n° 3, Société d'études scientifiques de Reims. — Travaux et procès-verbaux.

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, volume XXV, fascicule 1.

Revue scientifique du Limousin, n° 38.

Revue des Sciences naturelles de l'Ouest, Paris, numéros 2, 3, 4 de 1895.

Communications. — M. le Président fait l'analyse de quelques-unes des publications reçues :

Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard, XXV^e volume, fascicule I. — Ch. Contejean, les Herbières et la Flore de Montbéliard.

Bulletin de la Société linnéenne de Normandie, à Caen, année 1895.

Auguste Chevalier, *Quelques plantes nouvelles pour la Normandie*, page 62.

L'auteur signale les stations d'*Anagallis arvensis*, forme *carnea* Schr... Cette forme est assez facile à trouver dans la commune de Pamproux.

Il décrit en outre le *Brunella pinnatifida* Persoon, avec ses « corolles bleues ou d'un bleu rosé », et dit qu'il ne l'a jamais trouvé en compagnie de *B. alba*, mais parfois avec *B. vulgaris*. Ce ne serait donc pas un hybride.

En ce qui concerne les *Menthes* et leurs formes multiples, M. Chevalier fait connaître l'opinion de Timbal-Lagrave sur les hybrides de *Mentha aquatica* et de *M. rotundifolia* « dont

les stolons radicans ne produiraient pas ni les uns ni les autres, après deux ou trois générations, des individus semblables aux premiers. » Il cite également M. Malinvaud, à propos du *Mentha Maximiliana*. « Souvent l'hybride, dit M. Malinvaud, envahit rapidement toute l'étendue du terrain qu'elle partageait d'abord avec la plante-mère. Celle-ci cédant la place au nouvel occupant peut disparaître complètement. Cet envahissement est de courte durée. Après une période d'état dont la durée est très variable, elle subit des modifications qui la ramènent au type de l'un des parents, ordinairement, croyons-nous, de la plante-mère. » Et M. Chevalier ajoute : « Ce retour *direct* d'un hybride à l'un des parents, nous paraît, s'il est constaté, un fait biologique d'une très grande importance. »

S'il nous était permis, ajoute M. Souché, d'émettre notre humble avis, nous dirions qu'il est bien difficile de se reconnaître dans tous ces hybrides et de décrire d'une façon *précise* des types qui sont insaisissables.

Feuille des jeunes naturalistes, mars 1896, p. 95.

R. Maire. Plantes adventices, observations faites dans l'Est en 1895.

N'y aurait-il pas un intérêt réel à rechercher, comme le font plusieurs botanistes, les espèces qui, dans notre rayon, ne sont pas indigènes ; plantes sorties des cultures, fugaces, accidentelles, etc ? Ces dénominations ne seraient-elles pas préférable à une adoption définitive ?

Nous pourrions, dès aujourd'hui ouvrir une enquête à laquelle tous les sociétaires voudraient bien prendre part.

M. le Président consulte l'Assemblée au sujet de la demande de M. Correvon, de Genève. Il est décidé que la Société souscrira à un exemplaire de son ouvrage : « Le jardin de l'herboriste ; propriétés et culture des simples et plantes officinales. » Une somme de trois francs est votée à cet effet.

Au sujet de l'excursion projetée à Sainte-Néomaye pour le

26 avril prochain. M. Chartier demande que le lieu de rendez-vous pour les excursionnistes soit fixé séance tenante. Après discussion, il est décidé qu'on se réunira à la gare de Sainte-Néomaye, à l'arrivée du train de Niort, vers 8 heures 15 du matin.

Jardin botanique. — M. le Président rappelle que le jardin botanique demande tous les ans, à la sortie de l'hiver, des soins spéciaux pour être mis en bon état. Cette année, particulièrement, il y a beaucoup à faire. Une assez grande quantité d'espèces annuelles ont disparu, d'autres poussent spontanément un peu partout, de sorte qu'une révision complète s'impose ; il prie les sociétaires habitant Niort ou les environs de vouloir bien s'en charger.

MM. Gamin, Régnier et Dugleux, anciens conservateurs, sont maintenus dans leurs fonctions.

Les bordures de buis qui entourent les plates-bandes étant devenues beaucoup trop hautes, il est décidé qu'elles seront taillées immédiatement.

La Société accepte avec reconnaissance l'offre de M. Cunéo-d'Ornano, de fournir gratuitement tout l'engrais nécessaire au jardin. Des remerciements sont votés au généreux et dévoué collègue.

L'Assemblée décide que les échanges de plantes entre sociétaires se continueront cette année comme précédemment.

Mlle Ravard, parlant de l'excursion projetée au Vanneau pour le 21 juin, exprime ses regrets de ne pouvoir y assister, cette excursion devant avoir lieu un dimanche ; elle demande si on ne pourrait pas la faire un jeudi. L'assemblée consultée se rend au vœu émis par Mlle Ravard ; en conséquence l'herborisation du Vanneau, projetée pour le dimanche 21 juin, aura lieu un jeudi à une date qui sera fixée ultérieurement.

M. Dugleux dépose sur le bureau de la Société son rapport sur l'excursion des Pyrénées, fin juillet et commencement

d'août 1895. Il explique en même temps que les herborisations dans les Pyrénées, faites l'année dernière par MM. Dugleux, Caccouault et Gamin, se divisent naturellement en deux parties : la première comprenant les excursions faites avant l'arrivée de M. Gamin ; la deuxième, celles exécutées après. Le travail déposé ne comprend que la première partie, le compte-rendu de la deuxième devant être rédigé par M. Gamin.

M. Dugleux fait don à la Société d'une belle collection d'environ deux cents plantes provenant des Pyrénées. Des remerciements sont votés au donateur.

Admissions. — Après un vote, sont admis comme membres titulaires de la Société botanique des Deux-Sèvres :

Mlle Mercier ; MM. Moussault, Détain et Fouard.

Présentations :

M. Fouillade, instituteur à l'Absie (D.-S.), présenté par MM. Souché et Betraud ;

M. G. Marchand, instituteur à Irleau (le Vanneau) (D.-S.), présenté par MM. J. Roux et B. Souché.

M. Alphonse Lunet, 4, rue Victor-Massé, à Paris, présenté par MM. B. Souché et Bouchon ;

M. l'abbé Baptiste Jacques, à Châtellerault, présenté par MM. Grelet et B. Souché.

La séance est levée.

Séance du 19 avril 1896

Présidence de M. SOUCHÉ, président. (M. COYAULT, secrétaire).

Le dimanche 19 avril 1896, la Société s'est réunie à une heure de l'après-midi, au Musée, salle de la Société d'agriculture, sous la présidence de M. Souché, président.

Étaient présents : MM. Souché, Chartier, Chouc, Dugleux, Régnier, Rémy, Richard, Sabourault et Coyault.

En l'absence de M. Barré, M. Coyault remplit les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Sont admis à l'unanimité des votants, comme membres actifs de la Société :

MM. Fouillade, Marchand, abbé Baptiste Jacques et M. Lunet. (M. Lunet est un ancien correspondant du Docteur Sauzé).

Correspondance :

La Société botanique de Lyon demande l'envoi de notre *Bulletin, année 1893*, qui manque à sa collection. (Adopté).

La *Société du Sud-Est*, à Lyon, envoie ses *Annales* de 1894 et demande l'échange des publications. (Adopté).

La Société d'Histoire naturelle d'Auvergne, à Clermont-Ferrand, a accepté l'échange des publications.

M. Lloyd dit qu'il a trouvé l'*Alyssum montanum* le 20 juin 1844, sur un coteau sablonneux-pierreux calcaire à Lussac-les-Châteaux (Vienne).

M. Duret se met à la disposition de la Société pour l'envoi de plantes vivantes, entre autres *Cucubalus*, destinées au Jardin botanique.

M. Betraud envoie *Chrysosplenium oppositifolium* découvert par lui dans le bois des Mottes, près de la Chapelle-Saint-Laurent.

M. P. Régnier veut bien se charger de la conservation d'une partie du jardin botanique.

M. Barré s'excuse de ne pouvoir assister à la séance de ce jour. Il adresse à M. Souché ses plus sincères remerciements pour les plantes d'herbier qu'il lui a fait parvenir.

La lettre de M. Barré contient en outre le récit d'une herbo-

risation que M. Dugleux et lui ont faite le 6 avril, entre Bre-loux et Ste-Néomaye.

M. le Dr Gillot, à qui M. Souché avait communiqué le *Viola* que les auteurs de l'ouest désignent sous le nom de *V. virescens* Jord., croit y voir une forme de *V. hirta*.

M. Malinvaud reconnaît qu'il est difficile de se prononcer et dit simplement que la plante est bien le *V. virescens* de la flore de Lloyd.

M. Rouy est plus affirmatif : « Votre *Viola* n'est nullement de l'*alba* ; c'est la sous variété *lactiflora* Rouy et Fouc. de la var. *fraterna* Reich. du *V. hirta* L. — Reichenbach l'avait prise comme variété au même titre que la var. *fraterna*, mais elle ne diffère de cette dernière que par les fleurs blanches, quelquefois à éperon un peu lilacé, et je n'y puis voir qu'une sous variété ».

M. Malinvaud félicite M. Souché d'avoir, dans le Bulletin de 1894, réagi contre l'abus du démarquage ; la propriété scientifique, dit-il, n'est pas moins sacrée que la propriété littéraire.

Publications reçues depuis la dernière séance :

Revue du Bourbonnais.

Annales de la Société du Sud-Est, 1894.

Bulletin de la Société d'Horticulture du Doubs, mars 96.

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Nîmes, n° 4 de 1895.

Feuille des Jeunes naturalistes, n° 306.

Bulletin de la Société d'études des Sciences naturelles de Reims, n° 1 de 1896.

Le Monde des Plantes, envoi de l'auteur. (un numéro).

Bulletin de la Société académique, à Poitiers, n° 323.

Bulletin de la Société pour la protection des plantes, 1896.

Annales de la Société d'Agriculture de la Loire, à Saint-Etienne, 4^e trimestre 1895.

Revue scientifique du Limousin, n° 40.

Annales de la Société botanique de Lyon, 2^e, 3^e et 4^e trimestres 1895.

M. le Président fait part du décès d'un membre actif de la Société : M. Blanc, ancien instituteur à Vanzais, dont il retrace rapidement la carrière.

M. Souché donne la liste des membres de la Société qui ont récemment été l'objet de distinctions honorifiques. Ce sont MM. Martin-Bastard, maire de Niort, nommé chevalier de la Légion d'honneur ;

Moussault, licencié en droit, chef de division à la préfecture, nommé officier d'académie ;

Paul Barrelle, président de la Société d'horticulture, nommé chevalier du Mérite agricole.

M. le Président donne communication d'un entrefilet de la *Revue scientifique du Limousin* dans lequel nos confrères de cette région parlent en termes très aimables de l'excursion que la Société botanique des Deux-Sèvres doit faire le 22 juillet, en concours avec sa sœur de Limoges, sur les confins du Poitou et du Limousin ; tout présage un excellent accueil, et une fort intéressante herborisation.

M. l'abbé Régnier dépose sur le bureau un échantillon de gui cueilli par lui sur un néffier au mois de décembre dernier. A ce sujet, M. Souché fait observer que le gui, très commun sur certains arbres, est fort rare sur le chêne. A la Jarrie de Pamproux, un pommier couvert de gui entremêle ses branches avec celles d'un chêne, et cependant celui-ci est toujours indemne.

Le gui présente un phénomène très curieux de parasitisme sur lui-même, ainsi que le signale la *Feuille des Jeunes Naturalistes*, et que le rapporte la Flore de la Côte-d'Or, de Royer, signalée par M. l'abbé Régnier.

Pour l'excursion de Thouars, MM. Souché et Chartier s'occuperont de l'organisation définitive.

M. l'abbé Régnier sèmera dans le Jardin divers paquets de graines envoyées du Muséum (plantes médicinales et ornementales).

M. le Président invite les botanistes à surveiller un *Ænanthe* qui croît dans le bois de la Tranchée, où il a été récolté vers 1850 par M. Guillon. Ce pourrait bien être le véritable *Æ. peucedanifolia*.

Sur la proposition de M. Rémy l'assemblée décide, en principe, qu'il sera fait choix d'un insigne spécial que les sociétaires pourraient porter à la boutonnière, ce qui serait d'une utilité incontestable les jours d'excursions générales.

Présentation :

M. Caillon, instituteur à Ste-Néomaye, présenté par MM. B. Souché et Moreau ;

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 2 h. 40.

Aussitôt après visite au Jardin botanique.

Séance du 7 mai 1896

Présidence de M. Souché (M. BARRÉ, Secrétaire).

La séance est ouverte à 1 h. 1/2.

Sont présents : MM. Souché, J. Roux, Chartier, V. Moreau, Barré.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Admission :

Après un vote, M. Caillon, instituteur à Sainte-Néomaye, est admis comme membre titulaire de la Société botanique.

Correspondance :

MM. d'Ornano, Guitteau, le Directeur de l'Ecole normale

d'instituteurs à Poitiers, Coyault, s'excusent de ne pouvoir prendre part à l'herborisation de Sainte-Néomaye.

M. Roseray regrette de ne pouvoir assister ni à nos réunions, ni à la plupart de nos excursions.

M. Gourbeault envoie le *Doronicum plantagineum* qu'il a découvert le 19 avril au village de Pudéry, commune de Chanteloup (D.-S.). Il offre à M. Souché de lui en adresser même une grande quantité.

M. Fouillade a récolté le *Carex gynobasis* communes de Crézières, Paizay-le-Chapt, la Bataille, Aubigné, Asnières, Ensigné, forêt d'Aulnay. Un échantillon est joint à sa lettre.

Mlle Mercier, de Saint-Maixent, demande à M. Souché de vouloir bien remettre au jeudi 14 mai l'herborisation spéciale aux élèves de l'Ecole primaire supérieure qu'elle dirige.

M. le Directeur de l'Ecole normale d'instituteurs, à Poitiers, accepte la proposition de M. Souché d'aller avec les élèves-maitres, le jeudi 21 mai, herboriser à Mignaloux (Vienne).

M. Lunet fournit des renseignements précieux sur ses anciens collaborateurs : Duboc, d'Espinay, Burgevin, Lebrun, Henri Barré, Devieilbanc, Mauberger, Genuer, qui tous ont herborisé dans les Deux-Sèvres.

Il envoie un minuscule échantillon de *Silene conica*, récolté dans un bois sablonneux, à Brion-près-Thouet, en juin 1846, par M. Despinay. — La plante est nouvelle pour les Deux-Sèvres.

M. J. Douteau, à Chantonnay, donne à M. Souché, qui les lui avait demandées, quelques explications sur la présence, dans la Bibliothèque de la Société, de brochures signées J. Douteau et adressées à quelques membres du Bureau. Les instructions de l'expéditeur n'ont point été suivies.

Tout ceci constitue un fait regrettable, et les responsabilités sont nettement établies.

Publications :

Le Jardin de l'Herboriste, par Correvon. (*Acquisition*).

Revue du Bourbonnais, n° 100.

Bulletin Société des Sciences naturelles de l'Ouest, à Nantes, 1896, 1^{er} trimestre.

Bulletin Société scientifique et médicale à Rennes, 1896, n° 1.

Feuille des Jeunes Naturalistes, n° 307.

Membres de la Société qui ont obtenu des récompenses :

Enseignement agricole (Vienne):

MM. Archambault, Adhumeau, Gentillau, Boutin, Forgerit, A. Dupont.

Musées scolaires :

MM. Legrand, Gourbeault et Michelet.

Caisses d'épargne :

M. et Mme Pigeau, M. et Mme Thomas, MM. Aubouin, Chaigne, Garandeau.

EXCURSION DE THOUARS. — M. Chartier fait remarquer que l'excursion de Thouars, projetée pour les 24 et 25 mai, coïncide exactement avec les fêtes de Niort et qu'il y aurait peut-être lieu de l'ajourner à une autre date.

Cette proposition est adoptée, et il est décidé que l'excursion en question aura lieu les dimanche 7 et lundi 8 juin.

Présentations :

Mlle Dardarin, institutrice à Thouars, présentée par MM. B. Souché et Claveau ;

M. Soulisse, instituteur à Mougou, présenté par MM. J. Roux et V. Moreau ;

M. Serre, professeur à l'École normale de Poitiers, présenté par MM. B. Souché et Guitteau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du jeudi 11 juin 1896

Présidence de M. B. SOUCHÉ (M. SABOUREAU, Secrétaire).

La séance est ouverte à 4 h. 20.

Etaient présents : Mme J. Perrineau, MM. Souché, Véry, Chartier, Lemer cier, Sauvaget, Richard, Saboureau.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté sans observations.

Nécrologie :

Avant de donner communication de la correspondance, M. le Président annonce la mort de : MM. Dugleux, trésorier de la Société ; Frey, pharmacien à Airvault ; Debœuf, agent d'affaires à Niort, et J. Lloyd, auteur de la Flore de l'Ouest. En quelques mots, il fait l'éloge des collègues qui ont été moissonnés avant l'âge, ainsi que du botaniste nantais.

Admissions :

Après un vote, Mlle Dardarin, MM. Serre et Soullisse sont admis membres titulaires de la Société botanique.

Correspondance :

M. Fouillade soumet la liste des plantes qu'il espère récolter pour les échanges. Il désire connaître le programme de l'herborisation aux environs de Thouars.

M. V. Morceau renouvelle à M. Souché l'invitation pour une promenade botanique à Azay-le-Brûlé le 28 mai.

M. Arignon envoie un *Allium*, probablement cultivé, et qui paraît se rapprocher de *A. neapolitanum* Cyril.

M. Rivière a bien regretté de ne pouvoir se rendre le 21 mai à l'excursion de Mignaloux.

M. J. Roux a herborisé le 21 mai aux environs de Priaire, où il a cueilli de nombreuses espèces dont il donne la liste.

Mme Thomas n'ira probablement pas à Thouars au moment

de la réunion de la Société ; elle espère que M. Souché voudra bien enfin tenir sa promesse en venant explorer les environs de Saint-Germain-de-Longue-Chaume ; M. Fouard irait l'attendre à la gare de Fénéry.

Elle donne la liste des plantes qu'elle a recueillies avec ses élèves en avril et mai 1896.

M. V. Moreau insiste à nouveau pour que l'excursion d'Azay-le-Brûlé ait lieu sous la direction du président de la Société.

M. E. Barré donne quelques renseignements sur la cérémonie funèbre de notre regretté trésorier. La Société était représentée entr'autres par MM. Moussault, Cunéo d'Ornano, Gelin, Chartier, Cacouault, Garandeau, Barré, etc., etc. L'heure matinale avait mis plusieurs personnes dans l'impossibilité matérielle d'assister au convoi.

M. Souché, président, s'était fait excuser.

M. Chartier s'est occupé d'organiser l'excursion aux environs de Thouars. Il fait connaître les projets de quelques sociétaires et les discute.

M. l'abbé Ménard a peu herborisé à Saint-Jean-de-Sauves. Il attend aux vacances M. Violleau, et il espère que M. Souché voudra bien se joindre à eux.

M. le Directeur de l'Ecole primaire supérieure de Bressuire s'excuse de ne pouvoir se rendre à Thouars le 7 juin ; ce jour-là il doit avoir des parents d'élèves.

M. Rhodes, directeur de l'Ecole normale de Parthenay, regrette vivement de ne pouvoir non plus se rendre à l'invitation de M. Souché ; le 7 juin, ses élèves et lui doivent aller visiter les fouilles de Sanxay.

M. le Maire de Thouars, retenu par sa mauvaise santé, ne pourra, à son grand regret, accompagner les excursionnistes dans leurs pérégrinations. Il demande qu'on veuille bien l'excuser.

M. Lunet était presque décidé à se rendre de Paris à Thouars

pour se joindre aux herborisants. Il aurait été heureux de les guider dans des localités qu'il a explorées bien souvent il y a plus de quarante ans.

M. Fouillade serait sûrement allé à Thouars si les moyens de communications l'avaient permis. Dans les fêtes de la Pentecôte il a exploré les environs de Crézières où il a récolté et noté nombre d'espèces qu'il enverra au mois d'août, en même temps que son herbier, pour que M. Souché puisse contrôler les déterminations.

M. J. Roux envoie la liste des plantes qu'il a cueillies ou observées aux environs de Priaire. Il en enverra un certain nombre pour les faire contrôler.

M. Parhazard offre quelques échantillons en fruit d'*Allium sicutum*, provenant de Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne). Il espère pouvoir, en 1897, offrir la plante fleurie.

Mlle Denizeau s'excuse de ne pouvoir prendre part à l'excursion de Thouars.

M. Douteau, par télégramme, fait savoir qu'il est dans l'impossibilité de quitter Chantonnay (Vendée).

M. Grelet continue ses belles découvertes aux environs de Châtellerault.

C'est d'abord, à Saint-Christophe, un *Carex* croissant à côté de *C. arenaria*, et qu'il a signalé en 1895. Il a revu la plante en avril dernier et y a remarqué une nouvelle différence entre les écailles.

Puis des Mousses, et, enfin, commune de Naintré, *Tillora muscosa*, *Geranium sanguineum*, *ALOPECURUS UTRICULATUS* Pers., *CYNOSURUS ECHINATUS*, ces deux dernières à la Brelandière. Elles sont nouvelles pour notre rayon. Ce sont probablement des espèces introduites qu'il sera utile de surveiller pour savoir si elles s'acclimatent définitivement.

M. Grelet a cru remarquer dans *Alopecurus utriculatus* deux formes distinctes : le type « Epillets ovales, élargis, très

comprimés. — Glumes *glabres, coriaces, ventruées* et brusquement rétrécies en une pointe verte. — Glumelle à arête courte (environ une ou deux fois plus longue que la glumelle ou l'égalant seulement). — Chaume glabre, même au sommet ».

La forme : *A. sericatus* Grelet « Epillets oblongs. — Glumes à *longs poils soyeux, molles, non ventruées*, blanches, scariées avec une nervure verte sur le dos. — Glumelle à arête *longue* (au moins deux fois plus longue que la glumelle). — Chaume *pubescent* au sommet ».

(M. Souché a examiné la variété d'*Alopecurus geniculatus* qu'il n'a trouvée signalée nulle part dans les ouvrages qu'il a sous la main. Il fait remarquer que, d'après les auteurs, la longueur des arêtes est variable. Il demande si la plante ne serait pas ou *stérile* ou trop jeune, ce qui expliquerait la petitesse relative des glumes. Resterait encore la pubescence ; mais faudrait-il faire une espèce pour ce seul caractère qui peut fort bien n'être pas constant.)

MM. Poullier et Huyard ont récolté *Milium scabrum* communes d'Airvault et d'Availles-Thouarsais, *Bupleurum affine* et *Ophrys myodes* commune d'Airvault. M. Poullier offre ces plantes à la Société. — Remerciements.

Publications reçues depuis le 7 mai :

Bulletin Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire, à Châlon, mars et avril 1896.

Revue scientifique du Limousin, n° 41.

Monde des Plantes, n° 78. Don de M. Souché.

Bulletin Société d'Horticulture du Doubs, n° 5.

Bulletin de la Société d'études des Sciences naturelles de Nîmes, n° 1 de 1896.

Société linnéenne de Bordeaux : Extrait des comptes-rendus, 1895.

Feuille des Jeunes naturalistes, nos 308 et 309.

Bulletin de la Société d'Histoire naturelle des Ardennes, à Charleville, 1895.

Communication :

M. le Président communique à l'Assemblée deux plis qui lui ont spécialement été adressés. Il demande si quelques personnes voudraient en faire leur profit.

Le premier est une lettre de M. F. Karo, pharmacien à Magnuszewie, gouvernement de Badom (Pologne), offrant quelques centuries de plantes de la Dahurie transbaïcale.

Le second est un spécimen des « Graminées » de M. Husnot, publication qui contiendra plusieurs planches fort bien faites si l'on en juge par l'échantillon annexé.

M. le Président dit quelques mots sur l'herborisation qu'il a faite récemment aux environs de la gare de Mignaloux (Vienne), en compagnie de l'École normale d'instituteurs de Poitiers. Le compte-rendu doit en être fait par les élèves-maitres.

Election :

L'ordre du jour portant élection d'un trésorier, il est procédé au scrutin. M. Sauvaget est élu trésorier en remplacement de M. Dugleux décédé, dont les pouvoirs expiraient le 31 décembre 1897.

Récompense :

Sur la proposition de M. le Président l'Assemblée accorde à M. Grelet, pour l'ensemble de ses travaux botaniques, une récompense consistant en trois années de Mémoires, Bulletins de 1889, 1890 et 1891.

Imprimeur :

M. le Président regrette que les publications de la Société aient subi, en 1896, un retard fort préjudiciable. Malgré les engagements pris, le Bulletin, qui devrait être distribué, n'est pas encore sous presse, ainsi qu'il vient de s'en rendre compte. Il prie M. Lemercier, mandé spécialement à cet effet, de vouloir bien fournir des explications à l'Assemblée.

M. Lemerancier dit qu'il a été obligé de modifier une grande partie de l'installation de son imprimerie qui était insuffisante. Les travaux de toutes sortes ont gêné la composition et surtout les tirages des labeurs à lui confiés, et beaucoup de clients ont été fort mécontents.

Si la Société veut lui faire crédit de quelques semaines il prend l'engagement formel de livrer le Bulletin le plus tôt possible.

M. Souché dit que les explications de M. Lemerancier ne le satisfont pas complètement. Les publications périodiques dont il a l'entreprise ont passé *avant* notre Bulletin, ce qui n'est pas juste.

M. Lemerancier répond que les Bulletins de la plupart des Sociétés n'ont pas d'époque fixe pour paraître; que beaucoup ne sont même pas prêts fin juillet.

M. Chartier dit que cela n'est pas une excuse valable, car les Sociétés dont il est question ne sont pas les plus florissantes, ce sont celles qui manquent de copie. La *Société botanique des Deux-Sèvres* est en dehors de cette catégorie puisque M. Lemerancier possède le manuscrit du Bulletin depuis plusieurs mois déjà.

M. Lemerancier prend l'engagement formel de commencer aussitôt l'impression du Bulletin, si M. Souché veut bien lui rendre le manuscrit qu'il lui avait provisoirement retiré le matin même. Tout sera livré fin juillet *au plus tard*.

L'Assemblée prend acte de cet engagement et l'incident est clos.

Jardin botanique :

M. le Président dit qu'il y a lieu de pourvoir au remplacement de deux des conservateurs du jardin botanique, M. Dugleux, décédé, et M. Régnier, qui a quitté Niort. MM. Sauvaget, Saboureau et Richard veulent bien accepter leur succession.

Présentations :

M. D. Raymond, agent général d'assurances à Thouars, présenté par MM. B. Souché et Chartier ;

M. A. Leclerc, médecin-vétérinaire à Loudun, présenté par MM. B. Souché et E. Barré ;

M. Savit, pharmacien à Vivonne (Vienne), présenté par MM. le D^r Moreau et B. Souché ;

M. Gelot, concierge au musée de Niort, présenté par MM. Souché et Sauvaget.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du jeudi 9 juillet 1896

Président e de M. B. SOUCHÉ (M. BARRÉ, Secrétaire).

La séance est ouverte à 1 h. 1/2.

Présents au Bureau : MM. Souché, Sauvaget, Barré.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté sans observation.

Admissions .

Après un vote, MM. Raymond, Leclerc, Savit et Gelot sont admis comme membres titulaires.

Correspondance :

Lettre de M. le Préfet demandant de lui faire parvenir, avant le 15 juillet, le rapport annuel au Conseil général sur les travaux de la *Société*.

M. Parhazard annonce l'envoi d'échantillons vivants cueillis un peu tardivement de *Allium Siculum* ; ils proviennent de Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne), où notre collègue a découvert, il y a plusieurs années, cette plante rarissime.

M. Duret a peu herborisé, car les environs de Doussay ont

beaucoup souffert de la sécheresse ; pour les échanges il a cependant préparé quelques bonnes espèces dont il donne la liste. Avec MM. Didier et Chouard il a récolté *Limodorum abortivum* dans les premiers jours de juin.

M. Soullisse envoie le montant de sa cotisation.

M. Grelet, qui explore d'une façon suivie les environs de Châtellerault, offre à la Société ou lui communique les espèces suivantes qu'il a rencontrées le long du chemin, lisière de la forêt, derrière la maison du garde de M. de la Fouchardière, et un peu au dessus de la Brelandière, commune de Naintré (Vienne).

Phalaris paradoxa.

Phleum tenue.

Hordeum maritimum.

Kœleria cristata.

H. crinitum.

Festuca geniculata. (?)

Rapistrum glabrum.

Camelina sylvestris.

R. rugosum.

Saponaria vaccaria.

Centaurea aspera.

Deschampsia flexuosa abondant dans la forêt.

M. Grelet a appris qu'on avait parfois jeté en cet endroit les rebuts des graines destinées à la nourriture des faisans ; la plupart de ces plantes ont donc pu être introduites de cette façon.

Notre collègue remercie la *Société botanique* de la distinction qu'elle a bien voulu lui accorder à titre d'encouragement ; les Bulletins de 1839, 1890 et 1891, qui manquaient à sa collection, lui ont fait le plus grand plaisir.

M. Brillaud se met à la disposition du Bureau et de la Commission pour organiser l'herborisation projetée au Vanneau ; il ira faire une excursion préparatoire pour éviter des tâtonnements et une perte de temps.

M. Forgerit renouvelle à M. Souché l'invitation d'aller à Charroux pour explorer les environs, comme il était convenu.

Mlle Dardarin envoie le montant de sa cotisation. Elle de-

mande à M. Souché, s'il lui serait possible de disposer d'un jour, dans la dernière quinzaine de juillet, pour diriger une herborisation à laquelle les grandes élèves de son école seraient enchantées de prendre part.

M. V. Moreau, qui était allé le 18 juin attendre M. Souché à la gare de Sainte-Néomaye, a été contrarié de ne pas l'y rencontrer.

L'herborisation projetée s'est faite en compagnie de M. E. Barré, M. Caillon et sa famille. Parmi les espèces récoltées citons : *Trifolium angustifolium*, *Lathyrus sphaericus*, *Tragopogon major*, etc.

M. A. Dupont s'est entendu avec M. Forgerit pour obtenir de M. l'Inspecteur l'autorisation de changer un jour de classe afin d'avoir deux jours à passer avec M. Souché, à Mauprévoir et à Charroux, et de visiter ensemble bois et étangs.

M. V. Moreau envoie un *Sedum* récolté commune de Sainvre ; c'est une forme du *S. reflexum*.

M. Guyon offre à la Société deux échantillons de *Medicago denticulata* Wild. provenant de Saint-Loup, au bas du coteau de Créan.

Cette espèce, qui est nouvelle pour le département des Deux-Sèvres, a été découverte le 26 juin dernier par notre collègue.

M. J. Roux signale *Helychrysum Stœchas*, « à pleins champs » dans la commune de Priaire.

Lettres de M. Le Gendre au sujet de l'excursion aux étangs du Riz-Chauveron (Haute-Vienne). La *Société botanique du Limousin* et la *Société botanique des Deux-Sèvres*, qui feront cette herborisation en commun, l'ont fixée au mercredi 22 et jeudi 23 juillet. Rendez-vous à Thiat.

Le 22, visite des bords de la *Bram*, la *Côte du Chat*, le *Saut de Bram*, etc.

Le 23, exploration des étangs situés près du Château du Riz-

Chauveron, commune d'Azat-le-Riz, (Haute-Vienne), sur les limites de la commune de Lathus (Vienne).

M. Serre envoie le compte-rendu, fait par les élèves de troisième année, de l'herborisation aux environs de Nouaillé et de Mignaloux (Vienne).

M. Fouillade donne la liste de ses cueillettes pendant le mois de juin ; il communiquera les spécimens quand il ne pourra pas offrir la plante à l'herbier de la Société.

Notre collègue demande si le Bulletin de 1895 est publié.

M. J. Roux a découvert à Priaire plusieurs espèces peu communes et entre autres :

Scorzonera hirsuta, qu'il offre.

Ononis Columnæ.

Cytisus supinus.

Catananche cœrulea.

Lathyrus Nissolia.

Nigella gallica.

Specularia hybrida, etc.

M. G. Betraud envoie *Osmunda regalis*, fronde stérile, *Achillea Ptarmica*, *Circœa lutetiana*, espèces récoltées le 5 juillet 1896 sur les rives de la Saumore, près du moulin à Tan, communes de Vernoux et de Scillé, et *Leonurus Cardiaca*, commune de Vernoux, au Bas-Verger.

Il dit que les frondes fertiles de l'*Osmonde*, d'après ce qu'on lui a affirmé, sont utilisées pour soigner les hernies.

M. Betraud demande si la « Société ne publie pas de bulletin cette année ».

Publications :

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire, numéros 5 et 6.

Revue scientifique du Limousin, n° 42.

Bulletin de la Société Ramond, 4^e trimestre 1895, 30^e année.

Bulletin de la Société d'Horticulture du Doubs, n° 6 de 1896.

Annales de la Société d'Agriculture de la Loire, 1^{er} trimestre 1896.

Communications :

M. le Président donne communication du Rapport au Conseil général. Ce rapport est approuvé.

Il lit ensuite le compte-rendu d'une herborisation faite le 22 mai aux environs de la gare de Mignaloux-Nouaillé (Vienne).

Ce compte-rendu, fait par les élèves-maitres de l'Ecole normale de Poitiers, sera publié dans notre prochain bulletin.

Présentations :

M. Laugier, maire de Dienné (Vienne), présenté par MM. Souché et Guitteau.

M. Max Ménard, herboriste à Niort, rue St-Jean, présenté par MM. Chartier et Sauvaget.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

La prochaine réunion aura lieu le dimanche 4 octobre.

Séance du dimanche 4 octobre 1896.

Présidence de M. SOUCHÉ (M. BARRÉ, Secrétaire).

La séance est ouverte à midi et quart.

Sont présents : MM. Souché, Barré, Sauvaget, Chartier, Cunéo d'Ornano, Gelot, Véry, Dreuilh.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Admissions :

Après un vote, MM. Laugier et Max Ménard sont admis comme membres titulaires.

Nécrologie :

M. le Président annonce à la Société les pertes qu'elle vient de faire :

1° M. Vételay, ancien percepteur à Saint-Savin, décédé le 7 juin ;

2° M. Chaumeil, ancien instituteur, receveur ruraliste à Lezay, décédé le 7 juillet dans sa 74^e année ;

3° M. Jean Boutin, instituteur à Civaux, décédé le 19 août à l'âge de 53 ans.

A cette occasion la Société adresse aux familles en deuil ses vifs regrets.

Correspondance :

M. le Président de la *Société des Amis des Sciences et Arts*, à Rochechouart, s'excuse de ne pouvoir prendre part à l'excursion du Riz-Chauveron, les 22 et 23 juillet. Il espère que ce ne sera que partie remise et que l'année prochaine les deux Sociétés pourront enfin fraterniser.

M. Raymond envoie le montant de sa cotisation.

M. Lemoine, qui a herborisé dans les premiers jours de juillet avec MM. Argenton et Boyer, a envoyé à M. Souché un colis postal de plantes vivantes récoltées dans les bois de Veluché, commune des Jumeaux.

Il regrette que le président de la Société n'ait pu profiter de son passage à Thouars, le 7 juillet, pour aller jusqu'à Saint-Cyr-la-Lande où le plus cordial accueil lui est réservé.

M. J. Roux a découvert le 11 juillet, à Priaire, le *Trifolium lappaceum* dont il offre plusieurs échantillons.

M. Violleau envoie une liste de ses dernières cueillettes communes de Journet, Gouex, Mazerolles, Sillars, Lussac, Fleuré, Lhommaizé, Pindray, la Trimouille, Chalais, Angliers, etc., etc.

M. J. Roux, sur la demande de M. le Président, s'est rendu

à Dœuil (Ch.-Inf.), et n'a pu se procurer des renseignements suffisants sur l'herbier de M. Dussouchaud.

M. André regrette de ne pouvoir prendre part à l'excursion du Riz-Chauveron ; il est attendu dans la Charente-Inférieure. Il prévientra plusieurs institutrices et instituteurs de sa circonscription et les engagera à se joindre à l'herborisation.

Il désire recevoir le Bulletin, et, à la première entrevue avec M. Souché, il lui paiera sa cotisation de l'année courante.

M. Sabourain s'excuse de ne pouvoir se rendre au Riz-Chauveron le 23 juillet.

M. Régnier, qui a quitté Niort pour Livry (Seine-et-Oise), donne sa démission de conservateur du jardin. Il envoie le montant de sa cotisation pour l'année 1897.

M. E. Barré regrette infiniment d'être empêché de prendre une part active à l'herborisation des 22 et 23 juillet avec la *Société botanique du Limousin*.

Mlle E. Mercier envoie le compte-rendu d'une promenade de Pamproux à Bougon faite sous la direction du président de la Société. Une cinquantaine d'élèves de l'Ecole primaire supérieure de Saint-Maixent, conduites par Mlle Mercier et des maîtresses-adjointes, avaient répondu à l'invitation de M. Souché.

M. V. Moreau soumet quelques plantes au contrôle de M. Souché, entre autres *Melissa officinalis*, *Stachys arvensis*, etc.

M. Grelet, accompagné de M. Ouvrard, est allé sur la lisière de la forêt de Châtellerault, localité qui lui a fourni déjà de nombreuses nouveautés. Il a revu la plupart des espèces signalées, mais pour ne pas risquer de détruire une station fort intéressante, il n'a fait que de rares cueillettes. Pour l'étude il a emporté un pied d'*Anchusa*, qu'il avait tout d'abord pris pour l'*A. italica* et qui pourrait bien être l'*A. officinalis* : la couleur de la fleur est d'un bleu foncé, la grappe florifère

compacte au commencement, le calice est quinquéfide et non quinquépartit.

M. J. Roux dit que le *Trif. lappaceum* est très abondant où il l'a découvert et que le champ en est « littéralement pavé ».

Il envoie : *Inula montana*, *Helianthemum procumbens*, *Astragalus glycyphyllos*, *Crucianella angustifolia*, *Delphinium cardiopetalum*, etc., récoltés commune de Priaire.

Notre collègue signale une erreur à la page 66 du Bulletin de 1895 : ce n'est pas le *Nepeta cataria* qu'il a récolté à la Grippière, mais le *Leonurus cardiaca*. Le *Corrigiola littoralis* existe à l'étang de Beaurepaire, ainsi que *Littorella lacustris* et *Eleocharis uniglumis*. Le *Littorella* est également abondant dans le lit desséché du Louère.

M. H. Hardouin ne pourra quitter Saint-Amand pour se rendre au Riz-Chauveron les 22 et 23 juillet. Il le regrette vivement et prie M. Souché de vouloir bien être son interprète auprès des excursionnistes des deux Sociétés. Il désirerait avoir, par leur intermédiaire, des documents récents et intéressants, et surtout connaître :

1° Les noms vulgaires *vrais* et *actuels* des plantes spontanées et des plantes cultivées ;

2° Les espèces cultivées comme utiles ou pour l'ornement ;

3° Les stations nouvelles, non citées dans Boreau, Malinvaud ou Rupin, ou celles-ci précisées, s'il y a lieu, des espèces rares ou très rares dans la contrée.

M. Hardouin a surtout besoin de ces renseignements pour les parties du *Bassin de la Vienne* comprises dans les départements de la Haute-Vienne et de l'Indre-et-Loire. Dans son livre, il saurait rendre à César ce qui appartient à César et il dédommagerait ses correspondants par des envois de plantes d'herbier.

M. A. Lunet est très satisfait de faire partie de la *Société*

botanique des Deux-Sèvres, et il regrette que cela n'ait pas eu lieu plus tôt.

Il demande à quelles conditions il pourrait se procurer les précédents Bulletins.

M. P. Guyon donne des nouvelles de la *Scrofulaire* provenant de la Chapelle-Saint-Laurent et plantée à Amailloux, jardin du presbytère. — Elle est en fleurs depuis quelques jours. La racine a donné trois tiges, dont une seule a fleuri ; il y a des fleurs à 5 étamines et d'autres à 4.

Voici d'ailleurs la description : Souche tuberculeuse ; tige dressée, à 4 angles aigus ; feuilles glabres, pétiolées, lancéolées, *profondément lobées*, à lobes irrégulièrement dentés ; grappes terminales, alternes, glanduleuses ; calice à lobes obtus, peu ou pas membraneux ; fleurs olivâtres, d'un brun rouge au sommet ; quatre ou cinq étamines, à filet glanduleux ; style droit, saillant ; capsule arrondie, acuminée. — Diffère de *S. nodosa* par ses feuilles et ses fleurs sans écailles.

Mlle Hillairet envoie la liste de toutes les plantes composant son herbier au 1^{er} janvier 1896. Si la Société désirait plus spécialement quelques espèces notre collègue se ferait un plaisir de les récolter à notre intention.

M. Lunet désire acquérir la collection du Bulletin et il en envoie à l'avance le prix.

M. N. Laugier a mis sous presse 48 plantes récoltées sous la direction de M. Souché ; 23 sont nouvelles pour sa collection.

Il espère que la vérification de son herbier, commencée le 28 juillet, se continuera avant la mauvaise saison.

Mlle Dardarin pense que l'herborisation, à laquelle ses élèves et elle devaient prendre part, risquerait d'être trop peu fructueuse, vu l'époque avancée et l'état des coteaux de Thouars, grillés par une sécheresse prolongée. Elle demande à M. Souché s'il ne serait pas préférable d'attendre au printemps prochain.

M. Sauvaget signale certaines difficultés qui ont été soulevées pour toucher le montant de la subvention départementale.

M. Grelet énumère ses dernières cueillettes communes de Vallans, la Rochénard, la Roche-Posay, Vouneuil-s-Vienne, Naintré, etc., et il adresse quelques spécimens, entre autres un *Carduus*, hybride supposé de *C. crispus* et *C. nutans*; *Reseda vivipara* Héribaud, découvert à la Rochénard (Deux-Sèvres), le 11 juillet 1896, en même temps que *Geranium pusillum* L.

L'herborisation commune de la Roche-Posay (Vienne), a eu lieu le 27 juillet, en compagnie de M. B. Jacques et a fourni :

Carum verticillatum K.	Inula squarrosa L.
Phalangium ramosum Lam.	Phyteuma orbiculare L.
Euphorbia verrucosa L.	Peucedanum gallicum Pers.
Cytisus supinus L.	P. Cervaria Lap.
Euphorbia stricta L.	Verbascum alopecurus Th.
Carduus crispus L.	Carex tomentosa L.
Carduus (hybride).	Cuscuta minor DC.
Verbascum thapsiforme Sch.	Lamium album L.
Circœa lutetiana L.	Scilla autumnalis L.
Stachys palustris L.	Plantago arenaria Waldst.
S. germanica L.	Tordylium maximum L.
Sedum micranthum Bast.	Carex remota L.
Achillea Ptarmica L.	Orobus niger L.
Melampyrum cristatum L.	Chlora perfoliata L.
Anthemis nobilis L.	Erica tetralix L.

L'herborisation commune de Vouneuil-s-Vienne a eu lieu le 30 juillet, en compagnie de M. J. Ouvrard ; elle a fourni :

Alisma ranunculoïdes L.	Hydrocotyle vulgaris L.
Sparganium simplex Huds.	Scutellaria minor L.
Potamogeton lucens L., forme à feuilles presque aussi étroites que <i>P. crispus</i> .	Typha angustifolia L.
	Chara hispida L.
	etc.

M. Bestel, de la *Société d'Histoire naturelle des Ardennes*, parlant du *Viola virescens* Jord. des auteurs de l'Ouest, dit que pour « un certain nombre d'espèces on ne parviendra à

avoir des idées précises qu'en suivant la plante dans toutes les phases de la végétation ».

M. E. Bonneau a fait quelques démarches à Sanxay en vue de l'excursion du 15 août et il croit la réussite certaine.

Mlle J. Hillairet annonce l'envoi, en gare de Pamproux, d'un certain nombre de plantes de son herbier que M. Souché avait manifesté le désir d'avoir en communication.

Elle précise l'habitat du Lys Martagon, près de Saint-Savin, dans les environs de Rochetallière, commune de Saint-Germain.

M. Fouillade communique deux plantes :

1° Un *Myosotis* récolté à l'Absie, et qui est peut-être le *M. sylvatica* ; la corolle est grande, à lobes distincts ; le calice fructifère est campanulé ouvert, à divisions profondes. La plante est-elle sortie des cultures ?

2° Un *Ophrys Scolopax* dépourvu de cornes ; les floristes consultés ne signalent pas l'absence de cet appendice. Est-ce une anomalie ?

M. Fouillade dit qu'en 1886 il a récolté le *Dentaria bulbifera* dans le bois des Grais, commune du Talud, près de Parthenay ; il n'a pas retrouvé la plante dans son herbier.

Notre collègue, qui va passer quelque temps dans sa famille, à Crézières, insiste pour que M. Souché lui fasse le plaisir d'y aller herboriser fin août.

Le bibliothécaire de la *Société des Sciences naturelles de Nantes* nous a adressé le fascicule 3 de leur Bulletin de 1892 qui manquait à notre collection.

M. C. de La Croix, archéologue, a bien voulu accepter l'invitation de M. Souché de se rendre à Sanxay, le 15 août, et de guider les excursionnistes au travers des ruines gallo-romaines, temple, balnéaire et théâtre, qu'il a su faire revivre par ses fouilles méthodiques et magistrales.

M. E. Barré offre un échantillon de *Melilotus altissima*, assez bien caractérisé pour que le doute ne soit plus possible, et un

spécimen de *Myriophyllum spicatum* récolté dans le lit du Chambon, commune de Breloux.

M. Laugier envoie *Ceratophyllum submersum* récolté dans une mare de la commune de Dienné le 10 août 1896.

M. Bogard regrette de ne pouvoir se rendre à l'excursion de Sanxay.

Il dit que le *Cyclamen* de Lusignan est bien de *C. neapolitanum*, comme le prouve la fleur contenue dans sa lettre.

Le secrétaire de la *Société botanique de Lyon* donne quelques renseignements qui lui avaient été demandés par le président de la *Société botanique des Deux-Sèvres*, au sujet de leurs Annales de 1894 et 1895.

M. Fouillade, qui regrette vivement de ne pouvoir prendre part à l'excursion de Sanxay, renouvelle à M. Souché son invitation pour une herborisation à Crézières et dans le sud du département.

M. Saboureau s'excuse de ne pouvoir se rendre à Sanxay le 15 août.

Mme Ohlig écrit de la Bourboule (Puy-de-Dôme), qu'elle a reçu notre Bulletin et qu'elle l'a parcouru avec intérêt.

M. J. Roux invite M. Souché à aller herboriser à Vénérand (Ch.-Inf.); il irait l'attendre à la gare de Saintes.

Mlle Hillairet envoie un rameau de *Bidens tripartita*, forme *radians* de la flore Delastre. La plante est née spontanément dans un jardin, à Saint-Savin.

M. Chartier-Grilhot est enchanté que l'excursion de Sanxay ait été bien réussie et y voit la démonstration que l'on peut organiser quelque chose dans ce sens.

Il a parcouru le Bulletin qu'il trouve « très fourni »; il a vu avec plaisir la suppression de certaines parties encombrantes.

M. Fouillade a préparé ses plantes d'échanges. Il regrette que M. Souché ne puisse accepter son invitation.

Dans ses pérégrinations autour de Crézières il a récolté un *Nigella* de très petite dimension, peut-être à cause de la saison avancée (fin août), de la sécheresse exceptionnelle, etc. Les caractères de la plante ne concordent pas exactement avec ceux de *N. gallica*, dont elle a le port ; au lieu de 5 pétales, elle en a toujours 7, 8 ou davantage. Elle a généralement 5 carpelles, mais souvent 3 ou 4 et parfois 6 ou 7 ; enfin, et surtout, les carpelles ne sont soudés que *jusqu'au milieu*, très rarement jusqu'aux deux tiers.

M. P. Cornuault écrit de Suresnes (Seine), à M. Sonché. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer presque textuellement certains passages où l'auteur exprime d'une façon très heureuse des sentiments fort élevés. Il voudra bien nous pardonner notre indiscretion.

BIEN CHER MONSIEUR,

« Bien que je n'ai pas l'honneur de vous connaître, permettez-moi de vous donner ce titre ; car depuis que je vois avec quel zèle et quelle compétence vous vous occupez d'une tâche qui a tenté les efforts de ma jeunesse, vous m'êtes très cher. Je suis bien en retard avec vous ; le souci des affaires journalières retombe parfois sur nous d'un poids si écrasant qu'on se débarrasse volontiers des petites charges que d'aimables relations imposent. Ne me tenez donc pas rigueur de mon silence dont j'ai été puni par des remords souvent répétés, et laissez-moi vous remercier des quelques heures délicieuses que vous m'avez fait passer par la lecture des deux premiers fascicules de la Géographie botanique et du compte-rendu de vos herborisations. Que de souvenirs votre ouvrage sur l'habitat des plantes de vos régions a éveillé en moi ! J'ai cheminé en esprit pendant deux heures charmantes sur cette vieille terre du Poitou qui me tient encore tant au cœur ; j'ai revu tous les coins fleuris où j'ai fait quelques découvertes ; j'ai refait connaissance avec d'anciens amis dont les noms m'ont rappelé les traits. Une science qui peut, après des intervalles aussi lointains, vous procurer de semblables émotions est une science

admirable et je vous sais un gré infini d'apporter tous vos efforts à en propager l'étude »...

M. Cornuault conseille d'explorer les environs de Braslou (Indre-et-Loire), près des limites de la Vienne ; il y a vu plusieurs plantes rares, entre autres *Silene otites* et *Alyssum montanum*, ce dernier abondant.

M. Guyon dit que l'*Erica* récolté à Beaulieu-sous-Bressuire est *E. ciliaris*.

Passant près de l'étang de la Madoire, M. Guyon a constaté la présence de quelques plantes découvertes par M. J. Richard :

Potentilla supina.	Cicendia pusilla.
Alisma ranunculoïdes.	Juncus pygmœus.
Eleocharis ovata.	Littorella lacustris.
E. acicularis, etc.	

Il a récolté au même lieu, le 3 septembre, un *Elatine* qu'il croit distinct de *E. hexandra*. Sa végétation est trapue et les fleurs sont d'un beau rouge. « Serait-ce *E. Brochoni* Clav. ? »

Le 5 septembre notre collègue a récolté sur une portion de l'étang de Frau, canton de Clessé :

Juncus Tenageia ; *J. pygmœus* ; *Eleocharis uniglumis*, *Cicendia pusilla* ; *C. filiformis* ; *Eufragia viscosa*, commun dans tout le bocage ; *Illecebrum verticillatum* ; *Littorella lacustris* formant de vastes tapis ; *Elatine hexandra*, etc.

M. Fouillade annonce l'envoi de son herbier en gare de Pamproux, afin que M. Souché puisse y prendre des notes pour la Géographie botanique. Il y a joint des doubles, qu'il offre à la Société, et aussi ses plantes d'échanges.

Parlant du *Nigella* litigieux, M. Fouillade dit : « Je continue à nommer la plante *Nigella gallica* puisque ses carpelles seuls le rapprochent de *N. arvensis*, et que tous les autres caractères sont ceux du *N. gallica*. Les graines par exemple sont lisses et marbrées. J'ai trouvé cette plante pour la première

fois à Crézières en 1889 (assez rare), à Aubigné et Paizay-le-Chapt en 1890, et cette année dans les mêmes localités et en plus à la Bataille, Loubigné et Loubillé. Ce ne doit pas être une déformation exceptionnelle de *N. gallica* puisque je l'ai trouvée dans les localités ci-dessus à 6 ou 7 années d'intervalle, et abondante dans certains endroits. Je n'ai même jamais trouvé d'autre forme que celle-la... *N. gallica* est indiquée par Jousse à Loubillé, par Vernial à Paizay; elle y a été vue par Lloyd. Y ont-ils trouvé le vrai type à carpelles presque soudés? Dans ce cas la plante se serait modifiée depuis puisqu'on n'y trouve plus que la forme que je vous signale. J'ai d'abord pensé que cette particularité n'existait peut-être que dans les fleurs tardives..... J'ai trouvé depuis des pieds avec fruits mûrs ayant échappé à la faux des moissonneurs, et conformés comme les autres. »

M. Fouillade reverra la plante en juillet 1897. Si les caractères sont les mêmes faudrait-il considérer ce *Nigella* comme une forme de *N. gallica* due peut être à des influences de terrain, mais distincte et à caractères constants puisqu'elle se reproduit sans changement depuis plusieurs années. Au contraire si les carpelles sont de moins en moins soudés à mesure que la saison avance, faudrait-il en conclure que le degré de soudure des carpelles n'est pas un caractère distinctif dans les *Nigella* ?

Mme Ohlig envoie des bulbes d'une plante rare qui n'existerait, lui a-t-on dit, qu'au Bec d'Ambèse et à Marseille.

M. Grelet compare les *T. parviflorum*, *T. Perreymondi*, *T. Michelianum* avec un trèfle litigieux qu'il a récolté commune de Naintré; ce serait peut-être le *T. angulatum* DC.

Le 3 août il a herborisé avec M. Musset sur la route d'Antoigné, près de Châtellerault, où ils ont rencontré *Centaurea solstitialis*.

Le 10 juillet, avec M. Ouvrard, il avait récolté :

Medicago media,
Schœnus nigricans,
Polygala calcarea,
Stachys germanica,
Hyosciamus niger,

Gentiana Pneumonanthe,
CEnanthe Lachenalii,
Juncus obtusiflorus,
Specularia speculum,
Salvia verbenaca.

commune d'Usseau (Vienne), et *Cynoglossum pictum*, commune d'Antran.

M. Grelet a vu en outre au bois de la route d'Oyré le *Geranium pyrenaicum* en fleurs.

M. H. Hardouin écrit du Calvados à M. Souché pour le remercier des renseignements qu'il lui a donnés sur l'excursion des 22 et 23 juillet au Riz-Chauveron.

M. Lunet accuse réception d'un envoi de plantes des Deux-Sèvres que lui a fait M. Souché. Il envoie tous ses remerciements.

M. E. Barré a récolté *Inula graveolens* commune de Breiloux où la plante paraît être très rare.

M. René Michonneau, de Parthenay, envoie à M. Souché un certain nombre de plantes pour faire contrôler les déterminations.

Publications :

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, 3^e fascicule.

Mémoires de la Société Nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, 1895.

Revue scientifique du Limousin, numéros 43, 44, 45.

Bulletin de la Société des Sciences etc. de Cholet, 1895.

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest, 1896, 2^e trimestre.

D^r Gillot. Plusieurs brochures (envoi d'auteur).

Bulletin de la Société scientifique et médicale de Rennes, n^o 2 de 1896.

Revue scientifique du Bourbonnais, numéros 103, 104, 105.
Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard, 25^e vol.
2^e fascicule.

Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Dijon. Précis analytique, 1894-1895.

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Reims, 1896,
2^e trimestre.

Bulletin de la Société d'Horticulture du Doubs, juillet, août,
septembre.

Bulletin de la Société des Sciences de Nancy, 1895.

Feuille des Jeunes naturalistes, numéros 310, 311, 312.

Bulletin de la Société d'Histoire naturelle d'Autun, t. VIII,
1895.

J. Douteau. — Catalogue des plantes de la Vendée, deux
exemplaires. — Envoi d'auteur.

Bulletin de la Société linnéenne du Nord de la France,
Amiens, 12 livraisons.

Mémoires et Procès-verbaux de la Société agricole et scienti-
fique de la Haute-Loire, 1894 et 1895, t. VIII.

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest,
n^o 2 de 1896.

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-
Loire, juillet.

Bulletin de la Société scientifique et médicale, à Rennes,
n^o 1 de 1896.

Bulletin de la Société d'études des Sciences naturelles, à
Nîmes, n^{os} 1, 2.

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de la Haute-
Saône, à Vesoul, n^o 1 de 1896.

Mémoires de la Société dunkerquoise, 1895.

Bulletin de la Société dunkerquoise, 1896, 1^{er} fascicule.

Bulletin-Revue de la Société d'Emulation et des Beaux-Arts
du Bourbonnais, à Moulin, numéros 1 à 6 de 1896.

Bulletin de la Société belfortaine d'émulation, 1896.

Société des Sciences naturelles de la Charente-Inférieure, annales de 1894, 1895 et Flore de France, t. 1 et 2.

Bulletin de la Société les Amis des Sciences et des Arts, à Rochechouart, mai 1896

Mémoires de la Société historique du Cher, 1896.

Mémoires de la Société des Sciences naturelles et médicales de Seine-et-Oise, t. XV, 1890 à 1895.

Bulletin de la Société d'Etude des Sciences naturelles de Béziers, 1895.

Communications :

M. Chartier montre des échantillons de deux espèces de *Mauves* récoltées dans les rues de Thouars lors de l'excursion des 7 et 8 juin, et fort bien préparés par notre collègue. Ce sont *Malva nicœensis* et *M. rotundifolia*.

M. le Président profite de l'occasion pour indiquer les principaux caractères différentiels qui distinguent ces deux espèces : dans la première, les folioles du calicule sont ovales, tandis qu'elles sont linéaires dans la deuxième.

M. le Président entretient ensuite ses collègues des deux belles excursions qui ont eu lieu, depuis la dernière réunion, dans le département de la Vienne ; celle des étangs du Riz-Chauveron (22 et 23 juillet) et celle de Sanxay (15 août).

Il en donnera un compte-rendu détaillé.

A Sanxay, où nombre de sociétaires s'étaient donné rendez-vous, les excursionnistes avaient la bonne fortune d'avoir à leur tête, pour les guider dans les Ruines gallo-romaines, l'auteur des fouilles lui-même, le P. C. de la Croix qui, avec une extrême bienveillance, se mettait à leur disposition pour donner tous les renseignements demandés.

Pour cette fois, la botanique a été un peu reléguée à l'arrière plan, mais personne n'a songé à s'en plaindre ; tous les excu-

sionnistes sont revenus absolument enchantés de cette promenade à travers les ruines, rendue particulièrement attrayante par la parole si autorisée du Père de la Croix.

M. le Président ajoute que le savant archéologue, de retour à Sanxay, a bien voulu demander son inscription à titre de membre correspondant de notre Société.

Bibliothèque :

M. le Président propose à l'Assemblée de déléguer provisoirement dans les fonctions de bibliothécaires, jusqu'aux élections du mois de décembre, MM. Sauvaget et Gelot qui, habitant tous deux au Musée, pourront très facilement assurer ce service.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Jardin botanique :

M. le Président appelle l'attention de ses collègues sur les soins qu'il est nécessaire de donner au Jardin botanique. Il dit qu'il sera pris très prochainement des dispositions dans ce sens.

Présentations :

Mme Blanc, institutrice à St-Martin-les-Melle, présentée par Mlle J. Denizeau et M. B. Souché.

Mlle A. Hénard, institutrice à Breuil-Chaussée, présentée par Mlles J. Denizeau et J. Baudry.

Mlle Marie-Louise Laugier, à Poitiers, présentée par MM. Laugier et B. Souché.

M. G. Morain, avoué, à Poitiers, présenté par les mêmes.

M. Ballu, pharmacien à Sanxay (Vienne), présenté par MM. B. Souché et Dr Moreau.

M. F. Airault, pharmacien à la Crèche, présenté par MM. B. Souché et E. Barré.

M. Paingault, instituteur à Yversais (Vienne), présenté par MM. B. Souché et N. Laugier.

M. Voisin, instituteur à Dienné (Vienne), présenté par les mêmes.

M. Pallardy, chamoiseur à La Mothe Saint-Héray, présenté par MM. B. Souché et V. Dupain.

M. Rousseau, instituteur à la Mazurie, par Aizenay (Vendée), présenté par MM. B. Souché et E. Barré.

Membres correspondants :

Sont admis comme membres correspondants : M. le Docteur Gillot, à Autun (Saône-et-Loire), présenté par M. B. Souché et le Bureau.

M. C. de La Croix, archéologue à Poitiers, présenté par MM. B. Souché, E. Barré et le Bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1 h. 1/2.

Séance du jeudi 5 novembre 1896

Présidence de M. SOUCHÉ (M. BARRÉ, secrétaire).

La séance est ouverte à 1 h. 15.

Sont présents : MM. Souché, Barré, Sauvaget, Saboureau, Chartier, Véry, Dreuilh.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

Admissions :

Après un vote, Mme Blanc, Mlles A. Hénard, Marie-Louise Laugier ; MM. Morain, Ballu, F. Airault, Paingault, Voisin, Pallardy, Rousseau, sont admis, à l'unanimité, comme membres titulaires.

Publications reçues :

Bulletin de la Société Ramond, 1^{er} semestre 1896.

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Chalon-sur-Saône, août et septembre 1896.

Bulletin de la Société d'études des Sciences naturelles d'Elbeuf, 1895.

Revue scientifique du Limousin, n° 46.

Annales de 1896, Société des Sciences naturelles de la Charente-Inférieure, Flore, tome 3.

Bulletin de la Société d'Horticulture du Doubs, n° 10.

Revue scientifique du Bourbonnais, n° 106.

Bulletin de la Société d'études des Sciences naturelles de l'Aude, tome 7, 1896.

Feuille des Jeunes naturalistes, n° 313.

Correspondance :

Mlle Emilie Roux, institutrice, fait part de son mariage avec M. Marcellin Boutant.

M. Malinvaud a bien voulu examiner quelques Menthes provenant d'étangs communes de Pressac et de Mauprévoir (Vienne). Les échantillons ont été récoltés un peu jeunes.

Mme Ohlig envoie pour les faire déterminer deux espèces de champignons récoltés à Saint-Savin. Elle offre un rameau d'*Erica vagans* provenant de Nalliers, et *Gentiana Pneumonanthe*, de la commune de La Puye.

M. V. Dupain a étudié des champignons provenant de St-Savin et y a reconnu *Clavaria cristata* Holm. et *Cyathus striatus* Willd.

M. Fouillade demande quelques renseignements au sujet de son herbier qu'il a communiqué à M. Souché.

M. E. Barré annonce l'envoi de ses plantes d'échanges pour 1896.

M. Rivière adresse le compte-rendu d'une herborisation qu'il a faite avec M. Bonnaud.

M. Gourbeault offre quelques parts de *Doronicum plantagineum*, *Chrysosplenium oppositifolium*, *Monotropa Hypopitys*.

M. Chartier désirerait connaître l'habitat de certaines espèces de Fougères.

M. Forgerit n'a pu préparer son contingent de plantes pour les échanges de 1896, ni récolter *Inula britannica*. Il annonce la cueillette de *Digitalis lutea* dans les bois Bonnefin, commune de Limalonges (Deux-Sèvres).

M. Forgerit regrette beaucoup que M. Souché n'ait pu aller à Charroux cette année et il lui saurait gré de reprendre son projet au printemps de 1897.

M. Grelet a soumis à M. le Dr Gillot le *Carex* litigieux de St-Christophe.

Après avoir montré la relation de parent qui existe entre le *Carex disticha* Huds, et le *C. arenaria* L. et prouvé que pour lui le *C. arenaria* n'est qu'une sous espèce du *C. disticha* adaptée aux stations sèches et sablonneuses, le savant botaniste d'Autun conclut :

« Votre *Carex dubia* aurait donc le port et le système végétatif souterrain du *C. arenaria* L., et la fleur, (écailles et achènes) du *C. disticha* Huds.

« On peut en déduire trois hypothèses :

« 1^o Votre *C. dubia* serait une variété ou race locale du *C. arenaria* considéré comme espèce, au sens actuel du mot.

« 2^o Ce serait un hybride du *C. disticha* et du *C. arenaria*, mais alors il devrait croître en voisin avec les parents considérés comme espèces très distinctes, (car autrement si on les considère comme des sous-espèces, ce ne serait plus un hybride, mais un métis avec toutes les variations possibles.)

« 3° Ce serait une *forme intermédiaire* entre le *C. disticha* et le *C. arenaria* considérés comme espèces de second ordre, ou sous-espèces (d'une même espèce primitive), différenciées par adaptations, et alors il n'y a rien d'étonnant à ce que le *C. disticha*, dans une localité un peu sèche, prenne l'aspect du *C. arenaria*, ou que le *C. arenaria*, dans une station plus humide ou moins sablonneuse, retourne plus ou moins au type *disticha*.

« C'est cette *troisième hypothèse* qui me paraît le plus probable, et pour ma part je nommerais actuellement votre *C. dubia* : *C. arenaria* L., var. ou forme : *dubia* Grelet, « *transitus ad Carem disticham*.

« Et si dans notre région ce *Carex* est répandu, fertile, et de port distinct, on pourrait le considérer comme une race locale, à établir ainsi dans un tableau taxinomique méthodique :

Sp. — *Carex disticha* Huds.

Subsp. — *C. arenaria* L.

Forme : *C. dubia* Grelet (*transitus ad C. disticham*). »

M. Grelet dit qu'il a prié M. Aurioux de faire, sur les bords du lac de Chougne, des recherches minutieuses pour y trouver le *C. disticha*, et que nulle trace n'a été relevée. Il ajoute qu'on peut, avec le D^r Gillot, se ranger à la troisième hypothèse comme étant la plus probable. — Le *C. dubia* est fertile et occupe tout un côté de l'étang de Chougne et se répand ensuite sur une assez grande étendue sous les sapins.

M. le Préfet informe M. Souché que, suivant le désir qui lui en a été exprimé, il recevra, le jeudi 5 novembre, une délégation du Bureau de la Société botanique.

Communications :

M. Chartier présente les remerciements de M. Max Ménard, à l'occasion de son admission comme membre de la Société botanique.

M. le Président donne lecture d'une note parue dans « l'Agriculture nouvelle », sous la signature de M. Fontaine, et relative à la destruction du Colchique d'automne dans les prairies.

L'auteur prétend que l'arrachage des bulbes du colchique n'est pas suffisant pour la destruction complète de la plante, et que celle-ci apparaît de nouveau, quelques années plus tard, au milieu de la prairie nettoyée.

Le moyen qu'il préconise, et qu'il doit au hasard, est aussi simple qu'efficace.

Citons textuellement ;

« En 1894, écrit M. Fontaine, nous avons fait répandre dans une prairie aride, produisant beaucoup de colchique, 120 kilos de scories de déphosphoration. De cette opération nous n'attendions que la modification de l'herbage. L'année suivante, en effet, les légumineuses croissaient en abondance, et, chose curieuse, le colchique n'était plus représenté que par quelques pieds. Enfin, cette année (1896), la disparition de la plante en question est complète. A quoi attribuer cette destruction ? Suivant nous, l'explication qui nous semble rationnelle est la suivante : les scories de déphosphoration, par la chaux qu'elles renfermaient, ont neutralisé l'acidité de la prairie ; le sol, en perdant cette propriété, est devenu impropre à la végétation du colchique. La présence d'une plante dans un sol n'est, suivant nous, qu'une question de milieu se rattachant à la constitution physique ou chimique du sol. »

M. Souché fait la communication suivante :

Le 27 octobre 1896, j'ai récolté à Gassouillé, commune de Dienné (Vienne), dans la propriété de notre vénérable collègue M. Laugier, un *Senecio vulgaris* dont voici un spécimen, et qui me paraît identique à celui que j'avais rencontré assez commun, le 24 juillet 1893, au bord d'un étang à Culan (Cher).

Cette forme, qui n'est qu'une anomalie probablement, croît

au travers du type, et s'en distingue, à distance et à première vue, par la longueur des fleurons qui égalent près de deux fois celle des écailles intérieures du péricline et sont un peu divergents.

J'ai eu l'occasion de soumettre la plante de Culan à la section de botanique du Congrès de l'Association française, à Besançon, séance du 4 août 1893. Je cite textuellement.

« Discussion. — M. Magnin (président de la Section) dit que cette déformation paraît due à la présence d'un champignon parasite, le *Coleosporium Senecionis* ; il rappelle à ce sujet l'influence excitatrice des parasites et se demande si ce n'est pas le *Coleosporium* qui aurait fait développer les fleurs demi-ligulées, qui manquent ordinairement aux capitules de cette plante, leur donnant ainsi les caractères qu'ils possèdent dans la plupart des autres espèces du genre. »

J'ai prié M. Souchaud, herboriste à Poitiers, de vouloir bien remettre de ma part à M. Dangeard un échantillon du *Senecio* pour qu'il puisse l'examiner.

M. Chartier fait passer sous les yeux des sociétaires présents quelques échantillons d'*Azolla filiculoïdes*, qu'il a récoltés dans les fossés de Magné (Deux-Sèvres) en octobre 1896. Notre collègue ajoute que la plante y paraît tout à fait naturalisée.

M. Souché dit que cette espèce existe aussi à Pas-de-Jeu (Deux-Sèvres). Introduite dans cette dernière localité à une certaine époque par M. Jules Richard, elle s'y est toujours maintenue depuis.

M. le Président lit le compte-rendu d'une excursion faite par MM. Bonnaud et Rivière, le 23 juillet 1896, dans les communes de Latillé et de Chiré (Vienne).

Excursions de 1897

Sur la proposition de M. le Président, l'Assemblée décide

que la Commission des excursions sera choisie à la séance de janvier.

A ce sujet, M. Souché demande s'il n'y aurait pas lieu, en 1897, de tenir quelques-unes de nos séances mensuelles -- une ou deux comme essai -- dans telle ou telle localité de notre rayon ? La séance serait nécessairement précédée ou suivie d'une herborisation.

Il considère comme absolument utiles une excursion générale dans l'arrondissement de Loudun et une autre au sud-est de l'arrondissement de Melle, entre Chef-Boutonne et Charroux. De plus, l'herborisation du Vanneau, qui n'a pas eu lieu l'année dernière, devrait être reprise et menée à bien cette fois.

Les idées qui viennent d'être exprimées obtiennent l'assentiment unanime des membres présents.

M. le Président entretient ensuite ses collègues de l'existence, dans certaines Sociétés, de groupes cantonaux ou communaux. Il croit que l'institution de ces groupes, qui devraient compter un minimum de cinq membres, rendrait quelques services à notre cause par l'émulation produite dans les localités ne possédant pas encore assez de sociétaires pour en constituer un. Il donne en même temps connaissance d'un tableau dressé par lui et duquel il ressort qu'à la date du 3 novembre 1896, la *Société botanique des Deux-Sèvres* aurait déjà à présenter douze de ces groupes, dont dix cantonaux et deux communaux.

L'Assemblée, consultée, décide que cette question sera tranchée à la séance de janvier.

L'Assemblée renvoie également à cette même séance de janvier, la discussion d'une autre proposition de M. Souché, tendant à l'admission de membres honoraires.

Présentations :

M. V. Bach, desservant de Montcabrier, par Duravel (Lot), présenté par MM. B. Souché et E. Barré.

M. Léopold Marché, instit. à Limalonges (D.-S.), présenté par MM. B. Souché et Aubouin.

Elections :

M. le Président rappelle à ses collègues qu'à la prochaine séance devront avoir lieu, aux termes des statuts, des élections pour le renouvellement partiel du Bureau.

Les membres sortants cette année sont :

M. Puy, vice-président ;

M. Saboureau, secrétaire-adjoint ;

Mlle Denizeau et M. Dreuilh, assesseurs.

Au sujet de ces élections il est décidé qu'à l'exemple de ce qui s'est passé l'année dernière, les membres présents se réuniront, après la séance, en Commission, sous la présidence de l'un d'entre eux, pour arrêter une liste de candidats à présenter aux électeurs. Cette liste, que chacun pourra, du reste, modifier à son gré, n'a d'autre but, comme le disait la délibération de l'an dernier, que d'éviter l'éparpillement des voix sur un trop grand nombre de noms.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Séance du jeudi 3 décembre 1896

Présidence de M. SOUCHÉ (M. BARRÉ, Secrétaire).

La séance est ouverte à 4 h. 15.

Sont présents : Mlle Denizeau, MM. Souché, Barré, Sauvaget, Chartier, Véry, Dreuilh, Cunéo d'Ornano, V. Moreau, Gelot, Duclère, Max Ménard, Legrand.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

Admissions :

Après un vote, MM. Bach et Léopold Marché sont admis comme membres titulaires.

Nécrologie :

M. le Président s'exprime ainsi :

« Nous devons à l'obligeance de M. E. Malinvaud d'être avisé de la mort d'un de nos collègues, M. Lunet, décédé cette semaine, 4, rue Victor Massé, à Paris, à l'âge de 74 ans.

« C'est une perte bien grande pour notre Compagnie.

« M. Alphonse Lunet est né à Thouars (Deux-Sèvres), le 19 septembre 1822.

« En 1848, il quitta sa ville natale pour aller à Poitiers, dans les Messageries.

« En 1852, il est à Paris où il remplit les fonctions d'employé d'assurances.

« Son herbier des plantes des Deux-Sèvres a donc été formé en grande partie avant son départ pour la capitale. Et cependant que de riches découvertes doivent être attribuées à notre collègue, surtout entre Pas-de-Jeu et Mauzé-Thouarsais ! Notre Géographie botanique mentionne très souvent son nom et ce n'est que justice.

« M. Lunet était très attaché au département des Deux-Sèvres et à notre Société botanique.

« M. Malinvaud m'écrit : « Il était très heureux d'être entré en relations avec vous et d'avoir reçu vos plantes des Deux-Sèvres. Ça été sa dernière joie. »

« Pussions-nous conserver pieusement le souvenir de ceux qui, comme lui, ont beaucoup contribué à faire connaître les richesses du coin de terre où ils sont nés ! »

Publications reçues :

Bulletin de la Société scientifique et médicale de l'Ouest, à Rennes, tome v, n° 3.

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Saône-et-Loire, n° 10.

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de Reims, 3^e trimestre de 1896.

Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest, 3^e trimestre de 1896.

Catalogue des Mollusques, etc., de l'île de Ré, par M. Rousseau. Envoi d'auteur.

Bulletin de la Société d'études des Sciences naturelles de Nîmes, n° 3 de 1896.

Bulletin de la Société d'Histoire naturelle d'Auvergne, 1896.

Bulletin de la Société d'Horticulture du Doubs, n° 11.

Feuille des Jeunes naturalistes, n° 314.

Bulletin de la Société les Amis des Sciences et des Arts, n° 3 de 1896.

Correspondance :

M. F. Dubreuil regrette de ne pouvoir, en 1896, prendre part aux échanges.

M. Forgerit communique quelques plantes qu'il a récoltées aux environs de Charroux, entre autres *Gentiana Pneumonanthe*, *Epilobium montanum*, et *Digitalis lutea* venant de la commune de Limalonges (Deux-Sèvres).

Notre collègue se met à la disposition de la Commission pour organiser une herborisation entre Sauzé-Vaussais et Charroux.

M. Marché, instit. à Limalonges, offre également ses services pour la même excursion.

M. Lemoine annonce qu'il a quitté Saint-Cyr-la-Lande pour habiter Lhommaizé (Vienne). Il espère que M. Souché voudra bien lui rendre visite.

M. Rousseau envoie ses compliments au sujet de la rédaction de notre Bulletin. Il offre son concours pour la Géographie botanique.

M. Grelet envoie ses plantes d'échanges. Il donne en même

temps les renseignements demandés au sujet de localités des environs de Châtellerault.

M. Leclerc a quitté Loudun pour habiter Pas-de-Jeu, ce qui l'a empêché de voir quelques personnes au sujet d'une herborisation dans le Loudunais en 1896. Il se met à la disposition de M. Souché, dont il serait très heureux de faire la connaissance.

Notre collègue dit que l'herbier de M. J. Richard a tout dernièrement été offert par les héritiers à une école catholique d'Angers.

M. Déan, du Mans, demande les échanges de plantes.

Communications :

Parmi les publications reçues, M. le Président signale entre autres :

1° *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Aude*, année 1896.

A la page 75, un travail de notre collègue, M. Chartier : Les noms patois des champignons de la région de l'Aude. Il serait à souhaiter que des recherches analogues fussent faites en Poitou.

A la page 214, une étude très documentée par M. le docteur Ormières : Notes sur un cas de morsure de vipère et son traitement.

A la page 230 : Classification du genre *Galeopsis* (L.), par M. le Dr Petit.

Lire également les Rapports d'excursions.

2° *Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Béziess*, année 1895.

Lire surtout les Comptes-rendus d'excursions.

3° *Feuille des Jeunes naturalistes*, août 1896, p. 194 et 195.

Analyse :

D'un ouvrage de Mme Ida Keller au sujet de la fécondation croisée. Nécessité de continuer les observations.

D'un ouvrage de M. A. Chabert, le *Viviparisme*. La cause est encore à trouver.

D'un travail de M. A. Rimbach, sur la profondeur déterminée que doivent atteindre les organes souterrains de certaines plantes qui se propagent à l'aide de ces organes : *Paris quadrifolia* 2 à 5 cent. du niveau du sol ; *Polygonatum multiflorum* 4 à 7 cent. ; *Asparagus officinalis* 20 à 40 cent., etc.

4° Le *Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Nîmes*, 1896, p. 52, contient un travail fort intéressant de M. G. Cabanès sur le *Scolopendrium officinale*, v. *dedalea*.

L'auteur a cru devoir ajouter en sous-titre : « Espèce nouvelle pour la Flore française ».

Quelques recherches bibliographiques nous ont permis de constater la connaissance de cette variété depuis un certain nombre d'années déjà.

Ainsi :

CAMUS, cat. p. 313.

LLOYD, Flore de l'Ouest, 2^e éd. (1868).

— — — — — 4^e éd. (1886), var. DEDALEA.

Bulletin Société botanique des Deux-Sèvres, 1891, p. 16.

CORBIÈRE, Nouvelle flore de Normandie, p. 673.

LÉVEILLÉ, Petite flore de la Mayenne, p. 235.

Nous rappellerons qu'en 1891 le *Scolopendrium* à fronde divisée au sommet a été récolté par M. Régnier à Ste-Pezenne et par M. Arignon à Saint-Martin-de-Saint-Maixent.

M. Chartier donne lecture de l'article de M. le Dr Ormières, sur le traitement des morsures de vipères dont M. le président vient de présenter un résumé. (Injections sous cutanées, d'une solution d'acide chromique à 1 0/0).

A ce sujet, une discussion fort intéressante s'élève à laquelle prennent part entre autres, MM. Chartier, Dreuilh et Cunéo d'Ornano. Ce dernier dit que dans la Vendée il a vu des propriétaires de meutes guérir des chiens quarante-huit heures

après la morsure, alors que l'animal tout enflé paraissait dans un état désespéré.

M. Chartier donne ensuite lecture d'une note très intéressante relative à l'*Azolla filiculoïdes*. Cette note sera insérée in-extenso au Bulletin.

Bibliothécaire et bibliothécaire-adjoint. — MM. Sauvaget et Gelot sont à l'unanimité maintenus dans leurs fonctions de bibliothécaire et de bibliothécaire-adjoint.

Elections. — L'ordre du jour appelle le scrutin pour le renouvellement partiel du bureau.

M. le Président rappelle qu'il y a lieu de nommer un Vice-Président, un Secrétaire-adjoint et deux Assesseurs. Il invite les sociétaires présents à voter et donne le nom des votants par correspondance à mesure qu'il dépose leur bulletin dans l'urne. Ces derniers sont :

Mlles Baguet, Duponchel, Hénard ; MM. Allard, Babinot, Baudet, Bogard, Boudault, Caillon, Didier, Dubreuil, A. Dupont, L. Dupont, Duret, Fouquault, Gamin, Grelet, Guitteau, Laugeron, Lavoipière, Lemercier, Lemoine, Martin, Docteur Moreau, Ouvrard, Parant, Pastureau, Petit, Pigeau-Clerc, A. Portron, Puy, Renault, J. Roux, Saboureau, Saché, Soyer, D^r Texier, Toulat.

Avant le commencement du dépouillement, M. Chartier, qui est, dit-il, candidat aux fonctions de Vice-Président et le premier inscrit sur la liste qui a été adressé aux électeurs, demande, afin de ne pas être plus favorisé que son concurrent, que tout bulletin qui portera plus de noms qu'il n'en faut pour le scrutin soit considéré comme nul.

M. le Président répond que dans toutes les élections les bulletins auxquels fait allusion M. Chartier sont parfaitement valables, seulement les derniers noms inscrits au-delà du nombre désigné ne sont pas comptés.

M. Chartier insiste et demande que sa proposition soit mise

aux voix. A la majorité de 9 voix sur 11 votants, elle n'est pas adoptée.

L'Assemblée désigne MM. Cunéo d'Ornano, Duclère et Barré pour procéder au dépouillement du scrutin.

Le résultat est le suivant :

Votants : 51.

ELECTION DU VICE-PRÉSIDENT

M. Chartier	45 voix.
Divers	6 —

M. Chartier est élu.

ELECTION DU SECRÉTAIRE-ADJOINT

M. Saboureau.	40 voix.
Divers	11 —

M. Saboureau est élu.

ELECTION DE DEUX ASSESSEURS

Mlle Denizeau.	49 voix
M. Dreuilh.	43 —
Divers	7 —

Mlle Denizeau et M. Dreuilh sont élus.

M. Chartier remercie les Sociétaires présents de l'honneur qu'ils viennent de lui faire.

Il offre à la Société une brochure dont il est l'auteur et qui a pour titre : « Noms patois des champignons de la région de l'Aude. »

Des remerciements sont votés au donateur.

M. le Président annonce des présentations.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 14 janvier à une heure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

COMPTES DU TRÉSORIER

Exercice 1896

Avoir de la Société au 1^{er} Janvier 1896 :

Caisse d'épargne	1.031 28
En caisse	26 01
Total.	<u>1.057 29</u>

Recettes de 1896

280 cotisations, dont 5 pour 1897.	853 23
Subvention départementale.	300 »
Vente de bulletins 16 »	} 43 24
Don au jardin » 50	
Intérêts caisse d'épargne 26 74	
Reliquat de 1895	26 01
Total.	<u>1.222 48</u>
Argent retiré de la caisse d'épargne	426 72
Total.	<u>1.649 20</u>

Dépenses de 1896

Recouvrement des cotisations	16 30
Frais de bureau	87 40
Concierge du Musée	40 »
Jardinier.	80 »
Gardien temporaire du jardin	36 50
Herbier, ports de plantes	14 15
Bibliothèque et achats	5 50
à Reporter	<u>279 85</u>

<i>Report</i>	279 85
Impression du bulletin et d'une partie de la Géographie botanique, etc. notes Lemercier	663 05
Programme des excursions ; convocations ; ports de Bulletins et de Livraisons de la Géographie botanique, etc.	75 48
Société pour la protection des plantes	2 »
Porté en dépenses :	
Dépôts à la caisse d'épargne	468 70
Intérêts laissés sur le livret.	26 74
	<hr/>
Total des dépenses.	1.515 82
	<hr/> <hr/>
Recettes réelles	1.222 48
Dépenses réelles	1.020 38
Recettes.	1.649 20
Dépenses	1.515 82
	<hr/>
Reste en caisse	133 38
	<hr/> <hr/>
Quittances libellées	298
Quittances payées 280	} 298
— impayées 18	

Projet de Budget pour 1897

Recettes

260 cotisations à 3 fr.	780 »
Subvention départementale.	100 »
	<hr/>
à Reporter	880 »

<i>Report</i>	880 »
Recettes diverses	10 »
Intérêts de la caisse d'épargne	20 »
En caisse au 1 ^{er} Janvier 1897	133 38
Total	<u>1.043 38</u>

Dépenses

Recouvrement des cotisations	20 »
Frais de bureau	150 »
Concierge du musée	50 »
Jardin botanique	190 »
Herbiers	30 »
Bibliothèque	50 »
Bulletin, Géographie botanique, Impressions diverses	600 »
Frais d'excursions	40 »
Dépenses imprévues	113 38
Total	<u>1.243 38</u>

OBSERVATION. — Les 200 francs de déficit seront pris sur l'argent à la caisse d'épargne.

TRAVAUX DES SOCIÉTAIRES

Herborisation à Sainte-Néomaye

26 Avril 1896

Belle journée, belle excursion, nous sommes nombreux, dix-sept personnes prennent part à l'herborisation : Mmes Chouc et Dugleux. MM. Appercé, Barré, Bouffard, Caillon, Chartier-Grilhot, Chouc, Dugleux, Garandeau, Gelin, Moreau, Pomet, Rivière, Rozeray, Souché, Soyer.

Nous encombrons littéralement la petite salle d'attente de la station, où Mme la Chef de Gare veut bien donner l'hospitalité à nos sacs aux flancs rebondis, qui recèlent nos provisions de bouche, pour la dinette que nous devons faire sur l'herbe. Après avoir bien calé et assujetti les nombreuses bouteilles dont les goulots indiscrets dépassent les couvercles des sacs ou des paniers, nous jetons nos boîtes sur le dos et défilons devant un fort détachement de *gentes damoiselles* de l'endroit, qui sont venues, en atours des dimanches, voir les botanistes dont les journaux leur avaient annoncé la visite. En nous éloignant, quelques rires étouffés et mal contenus qui éclatent derrière nous et arrivent à nos oreilles, nous prouvent que quelques-unes de ces jeunes filles ne nous trouvent pas tous de leur goût, ne nous en fâchons pas, c'est l'âge où l'on rit de tout, et puis là, entre camarades, avouons que quelques-uns de nous ont dépassé l'âge de plaire, qu'ils n'ont pas la sveltesse de la vingtième année..., et heureusement le botaniste est philosophe et puis comme dit le dernier couplet de la chanson :

La botanique a plus d'un avantage,
Elle nous apprend à voir d'un œil égal
En ce bas monde, et le bien et le mal.
Car le destin de chaque végétal,
De notre sort est la vivante image.
Avec le temps doit passer toute chose,
Et pour prouver notre fragilité,
Le gratte-cul vient remplacer la rose
De la chanson c'est là moralité.

Après avoir échangé quelques saluts de circonstance, en route pour les rives de la Sèvre, qui coule lentement au fond de la vallée.

Combien de fois en passant rapidement en chemin de fer, nous avons admiré du haut du coteau ce gracieux coin. Ce paysage aux verdure luxuriantes nous avait toujours fortement impressionné. De superbes noyers aux branches éparses, projettent leur ombre fraîche sur de riantes prairies, couvertes de charmantes fleurettes aux vives couleurs et aux senteurs pénétrantes, qui embaument de leurs douces effluves le léger zéphyr printanier qui nous caresse agréablement la figure. Quel plaisir de respirer à pleins poumons cet air si pur, on se sent revivre. Pour nous citadins, quel bonheur de pouvoir faire ample provision de cet « air qui n'a servi à personne » selon l'heureuse expression d'Armand Sylvestre.

Nous suivons pendant quelques instants la ligne du chemin de fer, ce qui n'a rien d'intéressant, puis nous nous engageons dans un chemin creux qui traverse un charmant bocage, à l'ombre duquel croissent en quantité : Jacinthes, Orchis, Saxifrages et Anémones. Nous nous arrêtons un instant devant quelques touffes du trèfle semeur (*Trifolium subtenaneum*), curieuse petite papilionacée, qui enfonce ses jeunes fruits dans le sol où ils mûrissent leurs graines. Nous en arrachons quelques pieds pour constater ce moyen fort original d'assurer la reproduction de l'espèce. Plusieurs plantes de la même famille,

exotiques pour la plupart, jouissent de cette intelligente faculté, entre autres l'*Arachide* et les *Voandzeia*. Après avoir mis soigneusement de côté dans nos boîtes quelques échantillons avec leurs racines et leurs fruits, nous continuons notre route vers le ruisseau de l'Hermitain. Avant de l'atteindre, notons nos trouvailles du chemin creux :

Mercurialis perennis L.	Medicago maculata Wild.
Polygala vulgaris L.	Trifolium subterraneum L.
Orchis mascula L.	Anemone nemorosa L.
Endymion nutans Dum.	Corydalis solida Sm.
Saxifraga granulata L.	

Le débouché de la vallée de l'Hermitain, dans la vallée de la Sèvre a, par ma foi, grand air. Le flanquement de la rive gauche couvert par le bois de *La Fontanelle*, est crânement couronné par un Donjon tout neuf, mais d'aspect très moyen-âgeux. Nous voudrions bien pousser une pointe en amont du frais ruisseau, mais ce serait déroger au programme, et puis la récolte est abondante. Nous trouvons à chaque pas, nos boîtes s'emplissent des espèces suivantes :

Arum maculatum L.	Aira caryophylla Mut.
Orchis ustulata L.	Cerastium quaternellum Feugl.
Potentilla fragaria DC.	Viola riviniana Rehb.
Luzula pilosa Wild.	Sanicula officinalis Gouan.
Carex præcox Jacq.	Lathroea clandestina L.
Carex sylvatica Hud.	Milium effusum L.
Luzula Forsteri DC.	Veronica montana L.
Anemone nemorosa L.	Scleranthus annuus L.
Ranunculus auricomus L.	Vulpia myuros Rehb.
Melica uniflora Retz.	Potentilla verna L.
Veronica anagallis L.	Potentilla argentea L.
Carex glauca Scop.	Ajuga reptans L. (<i>flora alba</i>)
Calamintha officinalis Moench.	

Nous gravissons le flanquement de la rive droite du ruisseau de l'Hermitain, et dans le bois, en face Ricou, nous trouvons :

Galeobdolon luteum Huds.
Corydalis solida Sm.
Mœhringia trinervia Clair.

Dianthus armeria L.
Carex muricata L.
Buxus sempervirens L.

Nous passons sur la rive droite de la Sèvre, en la traversant sur le barrage du moulin de Ricou où nous trouvons encore quelques bonnes plantes :

Reseda luteola L.
Hyoscyamus niger L.
Lithospermum officinale L.
Brassicà nigra K.
Tragopogon orientalis L.

Arenaria leptoclados Jun.
Veronica Buxbaumii Teu.
Potentilla anserina L.
Gnaphalium uliginosum L.

Ces dernières plantes sont recueillies sur le territoire de la commune d'Azay-le-Brûlé.

Nous pressons le pas, l'heure du déjeuner a sonné, nos estomacs commencent à réclamer la pitance quotidienne. Enfin nous voici revenus à la station. Nous constatons avec plaisir que nos *Harnois de Guele* ! comme disait notre bon vieux Rabelais, sont indemnes de tout accident, et nous allons nous installer auprès de la fontaine, ou plutôt du lavoir situé sur le flanc de la colline qui porte le village de Sainte-Néomaye. L'eau y est fraîche on y a de l'ombre et de quoi s'installer convenablement ; les banquettes des lavandières servent de siège à ceux qui ne veulent ou ne peuvent s'asseoir sur l'herbe fraîche.

Les blanches serviettes sont déployées, les sacs et les paniers se vident, on attaque les victuailles avec entrain.

Il règne un silence profond dans ce coin si pittoresque de la vallée : c'est que les mâchoires vont grand train, et, en vertu du proverbe qui dit qu'on ne peut bien faire deux choses à la fois, il est notoire que tous, d'un unanime accord, nous nous appliquons à calmer les tiraillements de notre estomac.

Enfin quelques joyeux propos circulent, on toaste à la santé de l'un, à la santé de l'autre, aux succès de la Société Botani-

que. Le repas se termine dans un joyeux entrain et on lève le siège. Paniers et bouteilles sont vides, on fume quelques cigarettes et après quelques instants d'un doux farniente on reprend boîtes et piochons et en route pour l'exécution de la dernière partie du programme.

Nous rejoignons les bords de la Sèvre vers le Moulin à Drap où nous trouvons *Veronica hederæfolia* L. M. Moreau nous dit que le nom de cette plante en patois poitevin est *Pacaille*. Nous notons avec soin ce vocable. Il serait très utile que MM. les instituteurs s'appliquent à recueillir ces noms patois, mieux que personne ils sont à même d'en faire une liste très intéressante, que la Société serait très heureuse de recevoir. Elle trouverait une place dans notre bulletin.

Nous récoltons successivement :

Cenanthe silaifolia Rchb.

Sherardia arvensis L.

Orchis latifolia L.

Ervum gracile DC.

Salix cinerea L.

Eupatorium cannabinum L.

Mentha citrata Ehrh.

Lithospermum purpureo-cæruleum L.

Podospermum laciniatum DC.

Sur la pelouse, en face le Moulin à Drap, rive droite de la Sèvre, nous trouvons assez abondamment *Ranunculus chærophyllus* L., et dans le bois de la Chaume de Fenieux *Endymion nutans* Dun. à fleurs blanches.

Nous voici au terme de l'herborisation, nous gravissons la route qui conduit au bourg, où nous recevons un gracieux accueil et nous remercions nos hôtes de Ste-Néomaye de leur bonne hospitalité. L'heure du train arrive, nous nous séparons avec peine, nous souhaitant mutuellement de nous revoir à la prochaine herborisation.

Tout le monde est satisfait, et du temps superbe que nous avons eu et de la récolte, non pas que nous ayons trouvé des raretés, mais avec les vieux botanistes nous étions de nombreux

élèves qui avons été très heureux d'avoir rempli, sous l'œil des maîtres nos boîtes et nos cartons.

CHARTIER-GRILHOT.

Herborisation communes de Nouaillé et de Mignaloux (*Vienne*)

Le 22 mai 1896 nous avons eu le plaisir, à l'École Normale d'instituteurs de Poitiers, de faire, sous la direction de M. Souché, le savant botaniste des Deux-Sèvres, une excursion dans les communes de Nouaillé et de Mignaloux-Beauvoir.

Nous sommes partis de l'École Normale à midi sous la conduite de M. le Directeur et de M. Serre, professeur de sciences.

A la gare de St-Benoit M. Souché s'est joint à nous.

M. Lemaître, instituteur en retraite, qui nous attendait à Mignaloux, s'est très obligeamment offert pour nous guider dans notre excursion.

Nous avons gagné les bois de Nouaillé où il nous a été facile de faire une cueillette abondante et variée.

Plusieurs plantes très jolies et nouvelles pour nous ont été récoltées, entr'autres : la *Phalangère fleur-de-lis*, découverte par M. Bellot (1), l'*Asphodèle à fruits ronds*, l'*Orchis taché*, le *Mélampyre à crête*, le *Genet d'Angleterre*, la *Scorsonère Plantain*, l'*Orobe noir*, la *Mélitte à grandes fleurs*, la *Potentille Tormentille*, etc., etc.

Enchantés par ce début nous avons continué joyeusement notre marche à travers bois.

Il faisait très chaud ; mais encouragée par une récolte aussi

(1) La plante y était déjà signalée. — *Le Comité.*

abondante la joyeuse bande de jeunes botanistes quittant les bois de Nouaillé a tourné sur la gauche pour entrer dans la commune de Mignaloux-Beauvoir.

Dans cette commune la récolte a été moins abondante que dans celle de Nouaillé : *Luzule champêtre*, *Orobanche rave*, *Rhinanthe glabre*, *Alchémille des champs*, *Lotier des fanges*, *Néflier d'Allemagne*, *Orobe blanc*, *Sorbier Alisier*, *Trèfle jaunâtre*, etc., etc.

Enfin un élève de deuxième année, M. Bournier, a découvert dans les bois de Mignaloux, auprès d'une flaque d'eau, une charmante petite plante que M. Souché a déclaré être le *Fluteau renoncule*.

C'est avec plaisir que nous aurions continué cette excursion que M. Souché savait rendre intéressante et animée, si l'heure du train ne nous avait forcés à regagner la gare de Mignaloux.

Chacun de nous avait dans sa boîte d'herboriste une belle collection de plantes.

Nous sommes partis très contents de cette excursion qui enrichissait nos herbiers.

Nous pouvons assurer à M. Souché que nous conserverons de la soirée du 22 mai un très bon souvenir.

Tous, M. Souché, nous vous remercions sincèrement de l'aimable empressement avec lequel vous vous êtes mis à notre disposition.

LES ELÈVES DE TROISIÈME ANNÉE.

Une promenade aux environs de Pamproux

Le 18 Juin 1896.

Mademoiselle Mercier, directrice de l'École primaire supérieure de St-Maixent, toujours heureuse de pouvoir procurer à ses élèves quelques distractions instructives, nous avait promis depuis quelque temps déjà de nous conduire aux environs de Pamproux.

C'est avec des acclamations de joie que nous l'avons accueillie quand elle est venue le mercredi 17 juin nous annoncer que le lendemain matin aurait lieu la promenade tant désirée, la dernière avant les examens du brevet élémentaire.

Le 18, grand émoi parmi les pensionnaires. Les jours précédents la pluie tombait sans cesse : il se pourrait bien qu'il en fût de même aujourd'hui.

Anxieusement nous regardons le ciel. O bonheur ! pas un nuage ! Les oiseaux gazouillent depuis longtemps déjà, et, nous n'en doutons pas, ils nous promettent une belle journée.

Nous nous habillons et nous descendons à l'étude. Mais quelle étude ! Pour l'instant c'est le moindre de nos soucis. Un nom se présente constamment à notre esprit : « Pamproux ». Pour beaucoup d'entre nous il a le charme de la nouveauté.

Après le déjeuner le signal du départ est donné. Quelle joie ! aller passer à la campagne toute une grande journée de liberté ; pouvoir courir à son aise ; cette perspective est bien douce.

A la gare nous avons quelques minutes à attendre. Aussi de temps à autre de petites têtes impatientes se montrent un peu hors des rangs afin d'apercevoir dans le lointain ce train qui est si lent à paraître.

Le sifflet de la locomotive se fait entendre..... Nous montons

vite. Un autre coup de sifflet retentit et nous voici en route !

Les arbres et les maisons fuient devant nous avec une rapidité merveilleuse. Un arrêt : c'est la Villedieu. Nous rions, nous causons..... Second arrêt : c'est Pamproux..... Déjà !....

M. Souché, portant en sautoir la traditionnelle boîte verte, nous attendait à la gare. Il sera, pour la journée, notre guide et notre professeur. Il nous accueille avec un bon sourire de bienvenue, échange quelques paroles avec Madame la Directrice, et nous nous mettons en rang deux à deux.

Nous descendons presque en courant la rue légèrement inclinée et ombreuse qui conduit au bourg dont nous traversons une portion pour nous rendre à l'*Hôtel de la Croix Blanche* où nous devons déjeuner.

Là on nous débarrasse de tous les objets dont nous n'avons pas besoin dans notre excursion : collets, fichus, paniers, etc.

Aussitôt après en route pour Bougon.

Nous défilons à nouveau devant les bons habitants un peu étonnés peut-être de voir un pensionnat de demoiselles venir visiter les curiosités locales.

Pamproux, entouré d'arbres de tous côtés, est charmant. Le *Pamproux*, qui lui a valu son nom, coule entre ses deux rives bordées de peupliers géants qui lui donnent un aspect riant.

Mais la maîtresse prononce le « quittez vos rangs » habituel.

Nous voilà donc relativement libres, les langues allaient bon train sans crainte des pensums.

Les averses tombées la veille ont laissé dans les chemins que nous suivons de nombreuses traces que le soleil brûlant ne parvient pas à faire disparaître.

Nous voici sur la route ; elle traverse de grandes étendues de terrains couvertes de moissons jaunissantes qui ondoient comme de véritables vagues ; nous sommes enchantés !

Une bonne odeur s'exhale des haies. Qu'est-ce donc ? De

gentilles fleurs blanches, roses, blanches et roses, même, de jolies églantines.

Nous courons de côté et d'autre et prenons à la haie une églantine, dans les blés une nielle, sur les bords du chemin des gaillets blancs ou jaunes qui sentent aussi vraiment très bon.

Mais le soleil s'élève de plus en plus au-dessus de l'horizon, devient très chaud, et, malgré le charme de la promenade, nous commençons à être un peu fatiguées.

Tout-à-coup, arrivées à un enclos, M. Souché ouvre une petite barrière et nous dit : « Mesdemoiselles vous pouvez entrer ; ici vous serez libres de jouer et de courir comme il vous plaira. Dès que vous serez reposées nous visiterons les tumulus. »

Nous n'avons que quelques pas à faire pour arriver sous de grands chênes qui dérobent à la vue un tertre assez vaste à l'extrémité nord duquel se trouve une très large et très grosse pierre, posée presque horizontalement sur deux autres un peu inclinées et recouvrant un grand trou.

« C'est la table d'un dolmen », nous dit M. Souché, près de qui nous nous groupons afin d'entendre les explications.

Ce dolmen nous semble énorme, car il ne mesure pas moins de six mètres de long sur cinq de large.

Nous y déposons tout ce qui pourrait nous gêner dans notre promenade à travers les chênes ombreux dont les branches viennent presque raser le sol.

Avant de nous éloigner, notre guide nous dit que le monument que nous avons devant nous n'était pas un autel à sacrifices, mais un *tombeau*. Il nous fait remarquer sur le bord de l'un des supports une anfractuosité qui ressemble un peu à un crochet taillé dans l'épaisseur de la pierre ; ce crochet servait à passer le lien pour retenir dans la position accroupie, le mort qu'on y déposait.

A cette époque reculée, les hommes ne connaissaient pas l'usage des métaux ; leurs instruments et leurs outils étaient en pierre et en os.

Des fouilles pratiquées sous ce dolmen y ont fait découvrir de nombreux ossements humains.

Nous nous dirigeons à l'ouest où nous apercevons des buttes gazonnées sur lesquelles nous allons bientôt pénétrer.

Chemin faisant, notre attention est attirée par la forme des fruits de l'*Erable de Montpellier* dont nous emportons un rameau comme souvenir. Celles d'entre nous qui ont grande envie de trouver des plantes furent partout et rapportent : la *chicorée sauvage*, l'*hellébore fétide*, l'*ornitogale jaunâtre*, des *brunelles* de trois sortes, l'*épiaire redressée*, la *germandrée des bois*, la *centaurée des prés*, l'*achillée mille feuilles*, etc. Nous apercevons une gentille fleur rose aux pétales satinés, nous la cueillons ; mais elle est si délicate qu'elle s'effeuille. Nous réussissons pourtant à en garder un échantillon intact, et nous en demandons le nom à M. Souché : c'est le *Lin à petites feuilles*.

Les autres déterminations sont encore dues à M. Souché, dont l'obligeance ne s'est pas démentie un seul instant pendant toute cette excellente journée. Même pour des débutantes la botanique est très intéressante dans ces conditions ; on a immédiatement et sans peine le renseignement désiré.

Deux ou trois d'entre nous, tout en cherchant des plantes, découvrent au pied d'un arbre un joli nid de perdrix contenant huit à dix œufs.

Mais nous sommes suffisamment reposées pour pouvoir, sans crainte de prendre mal, pénétrer dans la grotte située sous l'un des monticules qui nous intriguent depuis notre arrivée.

Nous nous engageons dans un couloir étroit, conduisant à une porte un peu enfoncée sous terre.

Nous pénétrons dans une sorte de grotte humide et sombre où nous ne distinguons rien tout d'abord, mais M. Souché allume une bougie qu'il a eu la prévoyance d'apporter.

Nous voyons alors de larges pierres, fichées en terre, qui sont les parois du monument et qui en supportent la voûte ; nous sommes très étonnées en constatant qu'une pierre colossale, ne mesurant pas moins de 90 centimètres d'épaisseur, recouvre entièrement les deux compartiments de la grotte.

Partout suinte une eau glaciale qui, en tombant sur nous, nous fait frissonner.

Le sol est jonché de débris de pavés dont on nous dira bientôt l'usage. M. Souché nous apprend que nous sommes dans un tombeau — cette humidité, cette obscurité sentent bien en effet le sépulcre. — Des fouilles y ont fait découvrir des squelettes humains, des armes en pierre, quelques poteries, des parures en coquillages. Les dalles que nous foulons aux pieds séparaient des ossements en trois couches superposées. On évalue à deux cents les personnes ensevelies dans cette grotte.

Ces renseignements nous intéressent vivement et cependant nous sommes prises d'un léger effroi.

A une dizaine de mètres de cette grotte, et sous un énorme amas de pierrailles également, nous visitons un autre tombeau de même forme, mais beaucoup plus petit, puisqu'il ne mesure qu'un mètre carré. L'entrée est si étroite que nous n'y pénétrons qu'à reculons et presque à plat ventre. A l'intérieur, il faut nous tenir accroupies, ce qui nous amuse beaucoup.

Toute la matinée se passe à Bougon. Nous ne pouvons nous empêcher de regretter que ce petit coin des Deux-Sèvres soit si ignoré.

Pour rejoindre Pamproux, nous passons par le même chemin que le matin, sauf dans le bourg que nous traversons de l'est à l'ouest.

En entrant à l'hôtel, nous sommes on ne peut plus surpri-

ses : autour de la salle sont tendues des guirlandes de verdure avec des fleurs de distance en distance ; au plafond des fleurs encore et sur la table de gros et beaux bouquets.

Le repas est on ne peut plus gai ; la promenade ayant aiguisé notre appétit, nous faisons toutes beaucoup d'honneur aux mets délicieux qui se succèdent.

Après le dessert on cause un peu et on se dirige ensuite vers la source du *Pamproux*, à la Roche-Ruffin. Pour y atteindre nous suivons de petits chemins fort sinueux.

La Roche-Ruffin se trouve à l'extrémité d'une grande prairie ; elle est entourée de grands arbres, tout-à-fait au-dessus poussent des ormes, des sureaux, des épines, etc.

Cette curiosité naturelle présente pour ainsi dire deux parties ; dans le haut, la voûte est formée, ainsi que les parois, par d'énormes blocs de pierre posés sans ordre entre lesquels il existe de grands interstices. Ce qui est le plus remarquable c'est de voir ces pierres si grosses reposant les unes sur les autres par une surface de 10 centimètres carrés ; il semble que bientôt tout va s'écrouler et l'on s'étonne de voir des arbres prendre naissance dans les anfractuosités et végéter en tordant leurs troncs noueux.

Dans la seconde partie, située au-dessous, l'aspect change, mais il n'en est pas moins grandiose. La voûte est peu élevée et couverte de mousse fine, vers le fond on voit une nappe d'eau qui n'est autre chose qu'un abîme.

Nous sommes restées un long moment à entendre les clapotements produits par une pierre poussée au milieu du précipice.

Tout près des sources du *Pamproux* est un petit bois qui nous a fourni quelques plantes pour notre herbier. Nous éprouvons une agréable surprise en rencontrant des fraisiers sauvages dont les fruits savoureux apaisent un peu la soif qui nous dévore, aussi nous délaissions volontiers, mais momenta-

nément, le gaillet blanc, le gaillet jaune, l'ancolie et la bardane.

Nous classerons nos récoltes un peu avant notre départ.

Nous nous acheminons vers Pamproux, mais involontairement en deux bandes, les retardataires prennent le chemin de gauche, près du bois d'Hervault. Celles-ci ont à traverser un pont rustique. L'une d'elles trouvant probablement la route trop longue veut l'abréger en sautant le ruisseau ; après un élan elle va... s'éclabousser au beau milieu : elle obtient un joli succès d'hilarité.

En arrivant à Pamproux, nous visitons à la hâte un superbe jardin qui entoure une riche maison bourgeoise, puis l'église qui est très simple, mais où l'on se sent à l'aise par l'effet de cette simplicité.

Grâce à la complaisance d'une aimable dame, nous sommes montées au haut d'une vieille tour dépendant d'un ancien prieuré dont les murs menacent presque de tomber en ruines. Ces murs ne retentissent plus des chants et des prières des moines, mais plutôt des cris des corneilles qui nichent au sommet.

Nous regagnons l'hôtel où nous nous rafraichissons pendant que M. Souché fait passer devant nous ses collections d'outils antiques en silex et en bronze : haches, couteaux, flèches, grattoirs, bracelets, ornements, etc.

Cette heureuse journée ne devait cependant pas durer éternellement et nous nous dirigeons enfin vers la gare, regrettant quelque peu Pamproux qui avait été si hospitalier pour les cinquante et quelques fillettes venues tout exprès pour le visiter.

Avant l'arrivée du train nous étiquetons les plantes dont la détermination pourrait nous embarrasser : *l'orpin penché*, *l'orpin rougeâtre*, *la patience des bois*, *l'orge des murs*, *le fusain*, etc., etc.

Voici le train : nous y montons après avoir chaleureusement remercié M. Souché qui n'avait rien ménagé pour nous rendre la promenade intéressante. Nous pouvons l'assurer qu'il a pleinement réussi.

Puissions-nous l'année prochaine assister à une nouvelle excursion.

X. X. X.

Elèves de l'École primaire supérieure de Saint-Maixent.

Herborisation aux environs de Latillé (Vienne)

Dès le printemps de 1896 MM. Bonnaud et Rivière avaient décidé de faire ensemble une promenade botanique ; mais leurs occupations différentes les obligeaient à remettre de semaine en semaine l'excursion projetée.

Ils avaient fini par fixer un jour en juin ; hélas, une pluie torrentielle les obligea d'herboriser en chambre.

Le 23 juillet s'annonça serein ; pas un nuage à l'horizon, pas d'affaires de part et d'autres, quelle aubaine ! C'était le moment de partir.

A six heures du matin les excursionnistes sont en campagne ; leurs yeux avides se réjouissent en interrogeant les haies épaisses qui recèlent la fraîcheur, les fossés desséchés qui peuvent à chaque instant procurer une bonne cueillette.

Les champs, dépouillés de leurs récoltes, se parent en cette saison de *Verbascum* et d'*Euphorbia* malheureusement trop vulgaires pour être récoltés.

Sur le chemin de Latillé aux Essarts, commune de Latillé, les botanistes prennent, au lieu dit la Chèze, une touffe de

Stellaria graminea qu'ils renferment avec soin pour la soumettre avec les découvertes de la journée, au contrôle de M. Souché, président de la Société.

Ils cueillent ensuite : *Geranium purpureum*, *Melissa officinalis*, etc.

Les promeneurs sont maintenant commune de Chiré, et dans la direction du bois du Clou. Leurs regards s'arrêtent un instant sur une bordure de *Teucrium Scorodonia* qui se prolonge tout le long d'une haie.

En se rapprochant du bois ils cueillent : *Melampyrum pratense* qui croit en abondance, *Campanula glomerata*, *Lampyris communis*, *Centaurea pratensis*.

Les voilà dans le bois du Clou où ils pourront ramasser à profusion *Polygonatum multiflorum* (que M. Bonnaud renferme dans la boîte à botanique pour en replanter quelques sujets), *Pteris aquilina* aux frondes géantes, protégeant quelques rares touffes d'*Erica cinerea*, quelques pieds de *Leontodon hispidus*, quelques frères *Dianthus armeria* aux riches corolles se perdant au milieu des *Malva moschata* et *M. rotundifolia* qui couvrent le sol.

Dans une éclaircie ils font provision d'*Erythraea Centaurium*. Un endroit humide leur donne : *Pulicaria dysenterica*, *Agrimonia eupatoria*, *Hypochaeris radicata*, *Solidago virga aurea*, *Scutellaria minor*, etc. : c'était une mine florifère.

Nos amateurs, encouragés par l'appât d'une cueillette abondante, malgré l'époque avancée de l'année, avaient ainsi employé toute leur matinée, et il n'a rien moins fallu que la faim pour leur faire suspendre leurs intéressantes recherches et les ramener à Latillé où les attendait un déjeuner modeste et sans prétention mais qui, grâce à l'exercice et au grand air fut cependant trouvé excellent.

La soirée a été employée à la détermination de quantité de plantes récoltées dans la matinée, qu'il serait oiseux d'énumé-

rer, et que M. le Président a bien voulu contrôler, ce dont nous nous empressons de le remercier ; citons seulement *Diplotaxis tenuifolia* trouvé dans une cour.

BONNAUD, RIVIÈRE.

Herborisation du 23 Juillet 1896

AUX ÉTANGS DU RIS-CHAUVERON (*Haute-Vienne*).

Au mois de juillet dernier, M. Le Gendre, président de la Société Botanique du Limousin, mettant à exécution un projet que lui avait soumis notre zélé président, organisait sur les limites de la Vienne et de la Haute-Vienne une excursion scientifique à laquelle étaient convoqués les botanistes du Limousin et du Poitou. Le 22 devait être consacré tout entier à la vallée pittoresque de la *Brame*. M. Souché, qui nous représentait si honorablement sur la *Côte-au-Chat* et au *Saut-de-Bran*, nous racontera sans doute les découvertes de cette première journée ; je n'en parlerai donc pas.

23 juillet. — A 5 h. 40 du matin nous (1) descendons à la gare de Thiat. Sans perdre un instant nous nous dirigeons vers les étangs du Ris-Chauveron, but de l'expédition. Chemin faisant nous examinons les chênes qui ombragent la route. Cette étude nous permet de constater une fois de plus l'influence de la nature du sol sur la distribution des végétaux. La veille nous avons herborisé à Journet dans une région calcaire et partout nous avons rencontré le *Quercus pubescens* à côté de *Quercus pedunculata*.

(1) M. l'abbé Hy, professeur à l'Université catholique d'Angers ; MM. Coudrain, Lièvre, Violleau.

Sur le terrain granitique et siliceux de la Haute-Vienne le *Quercus sessiliflora* a remplacé le *Q. pubescens* ; nous ne voyons pas un seul spécimen de cette dernière espèce qui dénote ainsi sa préférence marquée pour la chaux. Cependant il ne faudrait pas en conclure qu'elle ne s'accommode jamais de la silice, car je l'ai trouvée à Boësse et à Sanzay (Deux-Sèvres) sur un sol franchement schisteux.

Tout en faisant ces remarques sur les relations qui existent entre les plantes et la composition chimique des roches nous cherchons, mais en vain, au milieu des *Quercus pedunculata* et *Q. sessiliflora* les produits de leur croisement, observés naguère aux environs d'Angers et décrits par M. l'abbé Hy sous les noms de *Quercus Allardi* et de *Quercus Bossebovii*, dans une note présentée à la Société Botanique de France le 8 novembre 1895.

Pour nous consoler de ces insuccès le docte professeur de l'Université angevine nous communique des renseignements pleins d'intérêt sur les chênes hybrides méconnus jusqu'à ces dernières années par la plupart des auteurs qui ont écrit sur la famille des cupulifères. Ces causeries charmantes, qui instruisent sans fatiguer, ne nous empêchent pas d'observer les plantes qui bordent la route. Les saules surtout ont le privilège d'attirer nos regards. Nous sommes frappés de la bonne harmonie qui règne entre les *Salix cinerea* et *Aurita* ; ils croissent un peu partout à côté l'un de l'autre, et parfois leurs rameaux s'entremêlent dans un même buisson. Un examen attentif nous découvre promptement des formes variées dans les échantillons qui se succèdent le long des fossés. Serions-nous en présence de produits hybrides ? Peut-être, étant données les conditions favorables à l'hybridation que nous venons de signaler, et la facilité avec laquelle les espèces se croisent dans le genre *Salix*.

Cependant ne nous prononçons pas, les organes végétatifs,

les seuls que nous puissions nous procurer en cette saison. ne scientifiques nous avons parcouru trois kilomètres sans nous en apercevoir et nous touchons le but.

Laissant à notre droite l'étang Boutilly nous gagnons immédiatement le grand étang du Ris-Chauveron.

Notre désir serait d'y récolter toutes les espèces ou variétés d'*Isoetes* déjà signalées dans cette localité classique. — *Isoetes tenuissima* Bor. ; *Viollæi* F. Hy ; *J. Chaboissæi* Nyman (nomen). Mais, hélas ! notre rêve ne se réalisera pas. Les *Isoetes* sont rares cette année et, pour comble de malheur, les spécimens qui nous tombent sous la main, beaucoup trop jeunes, ne peuvent servir de matériaux à une étude fructueuse.

Pendant que nous sommes à la recherche d'échantillons *Société Botanique du Limousin* arrivent avec notre président. M. Souché nous présente à M. Le Gendre et à ses aimables collègues et nous poursuivons ensemble notre exploration.

Les bords de l'étang, tantôt sablonneux, tantôt limoneux, nous fournissent avec plus ou moins d'abondance :

<i>Sagina subulata.</i>	<i>Centunculus minimus.</i>
<i>Limosella aquatica.</i>	<i>Gypsophila muralis.</i>
<i>Elatine hexandra.</i>	<i>Spergularia rubra.</i>
<i>Radiola linoides.</i>	<i>Illecebrum verticillatum.</i>
<i>Nasturtium palustre.</i>	<i>Gnaphalium uliginosum.</i>
<i>Cicendia filiformis.</i>	<i>Gn. luteo-album.</i>
<i>Cicendia pusilla.</i>	<i>Eleocharis acicularis.</i>
<i>Veronica scutellata.</i>	<i>Eleocharis ovata.</i>
<i>Littorella lacustris.</i>	<i>Elodea canadensis, etc.</i>
<i>Alisma repens.</i>	

Le *physcomitrium sphaericum* forme çà et là des gazons sur la vase humide.

Bien que cette mousse eût déjà été signalée au Ris-Chauveron par M. Lamy, la localité pouvait encore être contestée, car, d'après M. Husnot (1), les échantillons récoltés par le célèbre bryologue de la Haute-Vienne et publiés dans les *Musci-Galliae* (n° 422) appartenaient au *Pottia truncata*. La plante recueillie le 23 Juillet dernier permet, je crois, d'affirmer que le *Physcomitrium sphaericum* se montre, au moins de temps à autre, sur les rives du grand étang.

Elle se distingue nettement du *Pottia truncata* par son opercule obtusément et brièvement apiculé, par ses feuilles dont la nervure s'évanouit au-dessous du sommet. C'est donc une nouvelle espèce que nous pouvons ajouter à la liste déjà longue de nos récoltes.

Cependant il faut bien l'avouer, nous espérons davantage. Une même réflexion s'échappe des lèvres de tous ceux qui connaissent depuis longtemps cette localité : que sont devenues les Characées qui formaient jadis un vrai tapis de verdure au fond des eaux ? A peine voit-on quelques touffes de *Chara Braunii* et de *Nitella hyalina* ! Impossible de retrouver les *Chara fragifera* et *fragilis*, les *Nitella gracilis*, *flexilis*, *tenuissima* et *syncarpa*, qui nous ont procuré tant de fois une abondante moisson.

Force est bien de reconnaître que ces plantes sont très capricieuses dans leur mode de végétation ; abondantes une année elles laisseront ensuite passer plusieurs étés sans reparaître. Il ne faudrait donc pas, je crois, accepter sans restriction ces paroles de M. Van Tieghem : « L'œuf (des Characées) « se détache avec son enveloppe dure pour germer à l'automne « ou au printemps suivant ». (*Traité de Botanique*, 2^e édit., p. 1264).

(1) *Muscologia Gallica*, 1^{re} partie, pag. 213.

La conclusion de M. l'abbé Hy me paraît plus conforme à la réalité des faits. Ce botaniste, qui a étudié avec beaucoup de soin les Characées dont il prépare une monographie, termine ainsi un article sur leurs organes reproducteurs :

« Pour protéger (l'oosphère devenue l'œuf) durant sa
« période de repos, les tubes spiralés qui forment l'enveloppe
« du fruit endurent leurs parois internes et prennent une
« teinte foncée, brune ou grise, souvent noire.

« Dans cet état, les sporanges peuvent attendre fort long-
« temps au fond des eaux ou parmi la vase desséchée le
« moment de germer. Quelques-uns même semblent exiger
« pour le faire un temps déterminé de repos ; c'est ainsi que
« s'expliquent les périodes souvent prolongées qui séparent les
« apparitions successives d'une espèce dans la même localité ».
(Sur les caractères généraux de la famille des Characées, p. 8).

Les fossés, les tourbières et les landes marécageuses qui s'étendent à la queue de l'étang nous offriraient certainement : (1)

Elodes palustris.

Pilularia globulifera.

Scirpus fluitans.

Drosera rotundifolia.

Rhynchospora alba.

Scutellaria minor.

Pinguicula lusitanica.

Potamogeton polygonifolius.

Mais le moment du départ et de la séparation est arrivé. Nos confrères du Limousin, avec lesquels nous avons passé une heure trop courte, prennent le chemin d'Azat-le-Riz, tandis que nous nous dirigeons vers la gare de Thiat-Oradour.

Nous jetons au passage un coup d'œil rapide sur les marécages ombragés qui reçoivent les eaux de l'étang Boutilly. C'est l'habitat préféré des fougères : l'*Aspidium angulare* kit., *Polystichum Filix Mas* et *spinulosum*, le *Polypodium vulgare*, l'*Athyrium Filix fœmina*, le *Blechnum spicant* y rivalisent d'élégance et de fraîcheur. Le *Vahlenbergia hede-*

(1) J'ai récolté plusieurs fois ces différentes espèces dans la localité indiquée.

racea, dont les fleurs bleues portées sur leur long pédicule, se détachent au milieu des graminées, ne dépare point la beauté du tableau. Ne pourrais-je pas en dire autant de l'*Epi-lobium spicatum*, qui dresse, au milieu des *Scirpus lacustris*, ses tiges rougeâtres chargées de fleurs purpurines ? Plus modeste le *Drosera intermedia* se cache à l'ombre de ces plantes robustes qui menacent de l'étouffer.

Que de richesses entassées dans ce petit coin privilégié ! Admironons-les une dernière fois et partons. Après déjeuner nous aurons encore le temps de visiter une pièce d'eau, située entre la route de Limoges et le chemin de fer, en face du Thé.

Rien d'intéressant à signaler dans cette seconde partie de notre excursion. Les *Typha* et l'*Equisetum limosum* règnent sans conteste sur les bords de l'étang. Dans la lutte pour l'existence leur victoire a été complète. Inutile par conséquent de nous attarder sur ces rives si pauvres en raretés. Notons seulement au milieu de la chaussée le *Russula virescens*, un de nos meilleurs champignons trop souvent négligé. Il faut avouer que sa couleur verdâtre, ordinairement plus prononcée au centre du chapeau, n'est pas très attrayante. Cette apparence suspecte ne nous empêcherait pas de le confier à nos boîtes, mais, comme il est déjà habité, nous respectons les droits du premier occupant. En regagnant la gare nous apercevons çà et là le *Peucedanum gallicum* et nous constatons de nouveau que les *Salix cinerea* et *aurita* vivent partout en société dans les haies. A 3 h. 1/2 le train nous emporte vers Montmorillon.

E. VIOLLEAU.

Le 22 Juillet, vers 4 heures du soir, je suis à la station de Thiat-Oradour, ligne de Montmorillon au Dorat, et, carte d'Etat-Major en main je me dirige vers la vallée de la *Brame*

à la recherche de nos collègues de la *Société Botanique du murais*, etc., et sur un mur, presque à l'apex, et peut-être sa forme *P. collinum*.

Je parcours ainsi trois kilomètres sans trop m'en apercevoir.

Les bornes hectométriques et kilométriques que je rencontre sont de petits blocs bruts de granit avec une face aplanie et peinte pour les chiffres. Elles ne sont point uniformes ; hautes de 30 centimètres environ elles sont plutôt *placées* sur le sol que fichées en terre.

Le panier en bois de châtaignier est ici remplacé par une *hotte* que les femmes, les hommes portent sur le dos avec aisance, effet de l'habitude sans doute. Cette hotte est analogue à celle du cordonnier ambulante ou du chiffonnier.

Me voici à Thiat, que je traverse dans toute sa longueur, et dîner et le coucher.

Il n'y a pas une minute à perdre si je veux rattrapper les excursionnistes me dit-on.

Aussi je fais taire la soif et la faim qui commencent à se faire sentir — je ne me doutais pas que j'en avais pour jusqu'à neuf heures du soir — et me voici dévalant vers la *Brame*.

Je récolte en courant de nombreux échantillons d'un *Verbascum* à fleurs *blanches* que je ne connaissais pas vivant ; c'est une forme ou variété du *V. lychnitis*.

La vallée est bien belle et les bords de la rivière très pittoresques.

Enfin une boîte verte se montre : c'est M. Chassat, pharmacien au Dorat, qui est resté en arrière de la caravane, et qui

va bientôt me présenter à M. Le Gendre et aux autres excursionnistes.

Je n'entreprendrai pas de faire le récit de cette journée, consacrée à l'exécution intégrale du programme, je le reconnais, mais qui m'a semblé une *course* peu productive pour la science, trop rapide et trop fatigante pour permettre de jouir à son aise des jolis sites : la Côte-au-Chapt, le Saut-de-Bran, le pont de Massugeon, etc., etc.

Sur les bords de la *Brame* — affluent de la Gartempe — on voit çà et là des spécimens géants de *Osmunda regalis* et *Athyrium Filix-fœmina*.

Mon collègue M. le Gendre, dans la *Revue scientifique du Limousin*, n° du 15 février 1897, fait de cette première journée un récit circonstancié accompagné de recherches historiques et archéologiques fort intéressantes.

Il y conte également que le matin du 23 juillet nous pensions être, lui et moi, à la gare de Thiat à l'arrivée du train de Montmorillon, où nous espérions voir quelques membres de nos deux Sociétés. — Nous n'avons pu, grâce au retard occasionné par la voiture, souhaiter la bienvenue à M. l'abbé Hy, d'Angers, et à nos dévoués amis de Montmorillon.

Vers sept heures botanistes limousins et poitevins fraternisaient sur le bord des étangs du Ris-Chauveron.

B. SOUCHÉ.

Excursion aux « Ruines de Sanxay » (*Vienne*)

Le 15 août 1896 une soixantaine de personnes, parmi lesquelles de nombreuses et charmantes dames, répondant à l'appel de notre Société, se trouvaient réunies à Sanxay (Vienne).

Faute de temps, le programme de la journée n'a pu être rempli entièrement. Pour une fois la botanique a cédé le pas à l'archéologie et l'étang de Marconnay a conservé intactes les plantes que nous pensions lui dérober.

Ne nous en plaignons pas trop, mais estimons-nous heureux plutôt d'avoir pu entendre la parole autorisée du R. P. C. de La Croix.

L'éminent archéologue s'était mis avec empressement à la disposition de M. B. Souché, notre zélé président ; nous leur adressons à l'un et à l'autre nos plus sincères remerciements pour la bonne journée qu'ils nous ont procurée.

Il ne nous est pas possible de donner la liste des excursionnistes dont la plupart nous sont inconnus. Ils sont venus de toutes les directions : Poitiers, Lusignan, Latillé, Gençay, Pamproux, St-Néomaye, Breloux, Azay-le-Brûlé, Coutières, etc., en véloce, en voiture, etc.

Vers une heure nous sommes tous groupés autour du P. de La Croix sur une petite éminence d'où nous apercevons l'ensemble des 14 hectares fouillés par lui.

La *Vonne* coule à 17 mètres au-dessous de notre observatoire. Par-dessus les arbres qui la bordent nous distinguons très nettement le *Temple*, le *Balnéaire*, l'emplacement des *Hôtelleries*, et à gauche, sur l'autre rive, le *Théâtre*.

Comme il nous serait difficile de résumer d'une façon suffisante une causerie scientifique qui a duré plus de trois heures et que nous risquerions de dénaturer des expressions tech-

niques que nous entendions pour la première fois, nous transcrivons ici quelques extraits d'une notice qui nous a été offerte par l'auteur lui-même.

Ajoutons que le sympathique conférencier avait eu l'aimabilité de prêter à tous les visiteurs des plans détaillés pour qu'ils fussent mieux à même de suivre les explications.

« Les ruines gallo-romaines de Sanxay ont été découvertes, fouillées et mises à jour par le P. de La Croix, jésuite, archéologue, au cours des années 1880, 1881 et 1882. Elles ont nécessité un déblaiement de 60,000 mètres cubes.

..... « Des 14 hectares sur lesquelles se trouvaient les substructions qui nous occupent, quatre seulement ont été achetées par l'Etat, qui en a fait sa propriété. Cette acquisition a été faite pour la somme de 34,000 fr. sans que l'inventeur ait été dédommagé de ses frais de location, non plus que de ceux de terrassements, etc

« De 1880 à 1883 plus de vingt mille curieux et savants sont venus à Sanxay... ..

« Les substructions comprenaient : un TEMPLE ; un immense BALNÉAIRE ; un vaste THÉÂTRE ; des bâtiments désignés provisoirement sous le nom d'HOTELLERIES, et quelques autres constructions.

« Le Temple, le Balnéaire et le Théâtre, seuls, ont été acquis par le Gouvernement et sont visibles, quoique dans un état déplorable de conservation. Tout le reste a été détruit et se trouve aujourd'hui rendu à la culture.

« Le TEMPLE est composé d'une *Cella* octogonale entourée de quatre *pronaos*, formant une croix latine dont les bras sont parallèles à ceux de la *Cella* octogonale, et d'un grand préau, cantonné sur quatre côtés par de larges portiques avec colonnes prenant jour sur le préau et n'en prenant pas à l'extérieur dont les murs étaient pleins. Tout cet ensemble constitue un Temple ayant la forme d'un parallélogramme dont les côtés

Nord et Sud ont 84 mètres de longueur et ceux Est et Ouest 76 mètres.

« Trois escaliers donnent accès à ce vaste édifice. Les murs Nord et Sud de ce temple, partant de sa façade, se prolongeaient vers le mur Ouest du Balnéaire sur une longueur d'environ 80 mètres. Et tous quatre circonscrivaient un grand préau de près d'un hectare de superficie, au centre duquel se voyait une rotonde de 8 mètres de diamètre avec colonnes à air libre qui, sans doute, abritait une divinité visible de tous côtés.

« Le BALNÉAIRE, auquel venait se souder le Temple, se composait à son origine d'une grande piscine (*piscina natalis*) à eau froide, et d'un petit balnéaire classique ayant ses trois piscines et ses trois appartements correspondants (*caldarium, tepidarium, frigidarium*). Tout le reste de cet établissement répondait aux exigences des *Gymnases*. Sa façade Est se composait d'une superbe colonnade prenant air et vue sur la rivière. Tel était, lors de leur création, l'ensemble de ces constructions. Elles reçurent, à une époque ultérieure, de telles modifications qu'elles furent transformées en un gigantesque Balnéaire qui contenait des eaux chauffées à trois températures différentes ; des eaux froides ainsi que des douches à eau tiède.

« Le THÉÂTRE, adossé à une colline regardant le Nord, était en bois, possédait un *velum* et pouvait contenir 9,000 spectateurs. Il servait, contrairement à tous ceux découverts jusqu'ici, de théâtre, de cirque et d'amphithéâtre ; il avait également ceci de particulier que ses *vomitorium* étaient parallèles à la scène et non concentriques.

« L'acoustique de cet édifice, en ruine, actuellement dépourvu de son *velum*, est vraiment remarquable. Qu'on se place dans l'*arena* ou *orchestra*, c'est-à-dire au centre ou sur quelqu'un des degrés en pierre où se trouvaient jadis les gradins en bois, et que l'on y parle à voix ordinaire, de tous les autres points

les spectateurs percevront distinctement ce que celui qui a pris la parole aura dit.

« Les HOTELLERIES, ce que l'auteur des découvertes a appelé provisoirement de ce nom était un ensemble de substructions placées entre le Théâtre, le Temple et le Balnéaire. Ces substructions, qui n'ont pas été conservées, étaient celles de cinq habitations distinctes, quoique reliées entre elles, et qui contenaient chacune un *atrium* à la façon classique. Il semblerait qu'elles auraient été habitées dès leur origine, et pendant les quelques mois de grandes réunions populaires annuelles en ce lieu, par les autorités du pouvoir romain.

.....

« Ces importantes et nombreuses constructions semblent avoir été faites pendant le premier tiers du 1^{er} siècle. Elles auraient été remaniées et agrandies sous les Antonins et détruites définitivement par l'incendie et la sape lors de la grande révolte des Bagaudes qui eut lieu de 270 à 276, ainsi que le prouvent les 342 monnaies trouvées au cours des fouilles. Ces monnaies, ainsi que tous les objets recueillis, figurent dans les collections du musée de la ville de Poitiers et ayant été donnés par l'inventeur.

« Onze chemins romains, se détachant des voies romaines connues, donnaient accès à ce grand centre de réunions.

« Trois aqueducs prenaient les eaux de neuf sources et les amenaient au Temple, au Balnéaire et aux cinq habitations dites hôtelleries.....

« La découverte de ces constructions gallo-romaines, retrouvées à l'état de substructions, ont pendant trois ans attiré l'attention des savants et occupé la presse entière. Savants et journalistes ont discuté pied à pied les déterminations que leur donnait leur inventeur tant par ses écrits que dans les nombreuses conférences publiques qu'il a faites sur ce sujet. De cet ensemble d'idées et de controverses il résulte :

« 1^o Que le vaste emplacement sur lequel les Romains ont établi ces spacieuses et nombreuses constructions, était, longtemps avant leur venue, fréquenté par nos populations indigènes primitives. C'est ce que prouvent le site lui-même, placé dans un fond, entouré de bois, sur le bord d'une rivière et dans un endroit on ne peut plus solitaire et à l'abri des regards ; ainsi qu'une sépulture gauloise et six monnaies gauloises rencontrées au cours des fouilles ;

« 2^o Qu'il y avait là un centre de réunions des populations indigènes primitives, de réunions religieuses et commerciales par les transactions qui s'y opéraient.

« 3^o Que les Romains vinrent s'implanter et construisirent sur ce lieu, afin de pouvoir présider eux-mêmes aux réunions nombreuses qui s'y tenaient et dans lesquelles on aurait pu contrebalancer leur omnipotence despotique ;

« 4^o Qu'à partir de ce moment ce lieu devint un centre de réunions : de religion (romaine), de commerce et de plaisir ».

Le P. de La Croix a expliqué la découverte de plusieurs bagues dans le voisinage des piscines par la dilatation du métal que les doigts laissaient alors glisser et se perdre.

Deux faits à noter pendant la si intéressante causerie : A trois heures, au Balnéaire, lâcher de pigeons-voyageurs par un groupe de journalistes.

Au Théâtre, pendant que le P. de La Croix donne les raisons de l'acoustique si extraordinaire, un lièvre superbe lui part dans les jambes. Une clameur immense retentit poussée par les auditeurs, et la pauvre bête affolée gravit les gradins du cirque en bonds prestigieux.

C'est sur cet incident que prend fin la très savante causerie du P. de La Croix, et aussi l'excursion proprement dite.

Par groupes nous regagnons Sanxay où nous avons le plaisir de converser plus intimement avec le distingué et sympathique

archéologue que nous remercions encore une fois de son extrême obligeance.

Quelques anomalies végétales

(Extrait d'une lettre du 8 Mars 1896).

... Un certain nombre d'arbres présentent des anomalies fort curieuses... Ainsi, un acacia ordinaire, ou Robinier, planté sur une des grandes routes du pays, tout près de Châtillon-sur-Sèvre, offrait un amas de petites branches disposées en une grosse boule. De loin on eut pu croire à du gui ou à un nid de pie ; de près c'était une touffe d'*Acacia inermis* ou *Acacia boule*. Un bourgeon de Robinier s'était ainsi développé en donnant naissance à une quantité de rameaux absolument différents du pied mère, car il n'y avait pas eu greffage de main d'homme ni autrement. L'*Acacia inermis* n'existe pas d'ailleurs dans le pays.

J'ai vu cette bizarrerie pendant plus de dix ans ; je l'ai examinée avec le plus grand soin. Malheureusement cette année on vient d'élaguer l'arbre, et ce curieux phénomène botanique a disparu.

Mais il en existe du même genre sur de nombreux *Abies argentea*, dans le parc de M. Villeneuve Bargenon.

A l'extrémité de branches inférieures (un mètre ou deux de terre), il est poussé une touffe de variétés absolument nouvelles. Une, spécialement, ressemble à des branches de *Pinsapo*.

Ces branches hétérogènes sont d'une souplesse et d'une flexibilité extraordinaires ; on peut les ployer, les nouer sans les casser.

J'ai essayé d'en bouturer pour pouvoir isoler le sujet, l'affranchir, voir son mode de végétation, et surtout pour obtenir un jour des graines et voir quelles variétés on obtiendrait de la sorte, mais j'ai échoué. Un plus habile réussirait puisque les *Abies* se bouturent. En tout cas par la greffe on arriverait à pousser l'expérience à bout.

J'avais aussi remarqué un *Pin noir* d'Autriche offrant ainsi une touffe bizarre, serrée, drue, à rameaux très denses et à aiguilles très abondantes. Mais la branche s'est desséchée par suite de la végétation des autres arbres.

Les pruniers présentent souvent des touffes de branches fines, nombreuses, ne donnant pas de fruits. Si ces rameaux étaient isolés par le bouturage ou la greffe sans aucun doute on obtiendrait des variétés différentes de l'arbre mère.

Dans un jardin de S^{te}-Pezenne, à gauche en venant de Niort, après l'ancien clos de M. Laurence, il y a un cerisier qui offre un exemple semblable : une touffe hétérogène s'est formée et donne des cerises blanches alors que l'arbre en donne rouges.

Enfin je connais une greffe hétérogène fort curieuse. Dans une haie une branche d'aubépine déjà grosse est soudée depuis longtemps au tronc d'un frêne, et l'écorce de celui-ci recouvre complètement l'aubépine.

Au-delà de la soudure l'aubépine continue à pousser.

On se demande ce qu'il arriverait si la branche était complètement séparée du pied mère.

.....
X. LÉVRIER.

Note sur l'*Azolla filiculoïdes*, LAMK.

Je fus fort surpris au mois de septembre dernier de trouver, sur les tiges et les feuilles d'une botte de cresson qui me fut vendue sur le marché, quelques individus d'une plante minuscule qui n'était ni un *Lemna* ni un *Salvinia*.

Après quelques démarches je fus assez heureux pour retrouver la bonne femme qui m'avait vendu le dit cresson et elle voulut bien m'indiquer l'endroit précis où elle l'avait récolté.

En effet, j'ai pu retrouver dans les fossés adjacents à la Sèvre, entre Magné et Coulon, de nombreuses plaques de la plante en question que j'e pris tout d'abord pour l'*Azolla Caroliniana*, mais que j'ai reconnu depuis pour l'*Azolla filiculoïdes* Lamk.

Les *Azolla* sont des plantes de très petite taille qui vivent à la surface de l'eau à la manière des *Lemna* et des *Salvinia* ; elles y forment des nappes de couleur verte et quelque fois roses et même rougeâtres qui attirent l'œil et jettent une note gaie au milieu des joncs, des nenuphars et des menthes.

Ces plantes, qui appartiennent à la famille des *Salviniacées*, sont originaires de l'Amérique du Nord ; elles ont été introduites en France par Durieu de Maisonneuve ; peu à peu, naturellement, ou quelquefois aidées par la main de l'homme elles envahissent les fossés et les cours d'eau de l'Ouest.

Les *Azolla caroliniana* et *Azolla filiculoïdes* sont signalées dans beaucoup de localités de cette région, notamment en Vendée où la dernière espèce est signalée par M. J. Douteau, notre savant collègue (*Flore de Vendée*).

M. Richard a introduit la première dans les étangs des environs de Pas-de-Jeu.

Et l'après les renseignements verbaux qui nous ont été donnés par notre aimable collègue M. Lemer cier, les eaux des

environs de Ploërmel en sont infestées. Il a même à plusieurs reprises essayé de propager cette plante, curieuse à bien des titres, dans les fossés qui avoisinent sa propriété de Bon-Accueil, au Vivier, près Niort. Mais les Azollas qu'il y a semés en quantité ont toujours disparu, sans y laisser de traces. Ont-ils été emportés au fil de l'eau et suivi le courant de la Sèvre pour venir s'échouer à quelques kilomètres en aval et y fonder les nombreuses colonies que nous avons retrouvées entre Magné et Coulon, *chi-lo-sa*? Dans tous les cas si l'essai d'acclimatation de M. Lemerancier n'a pas réussi au Vivier, en revanche les fossés du marais de Magné comptent une espèce de plus, l'*Azolla filiculoïdes* est bien implanté dans cette localité.

L'*Azolla* présente un très curieux exemple de l'association hétérogène de deux plantes d'espèces différentes, vivant d'une vie commune et à bénéfice réciproque à laquelle on donne le nom de *Consortium*.

Ce mode de végétation dont les lichens — association d'un champignon et d'une algue — sont le plus frappant exemple est, paraît-il, assez commun dans le monde végétal. M. Van Tieghem, auquel nous empruntons tous ces derniers détails(1), cite une algue marine *Derbesia Lamourouxii*, dont la membrane cellulaire renferme dans son épaisseur une autre algue, *Eutocladia viridis*, qui s'y ramifie abondamment. La tige souterraine de *Gunnera scabra* abrite très souvent une algue (nostoc). Les racines des cycas logent souvent une autre algue (anabaëna) qui se retrouve précisément très souvent aussi dans le corps des *Azolla*.

Dans l'*Azolla* le lobe supérieur de la feuille, qui nage sur l'eau, tandis que le lobe inférieur y est plongé, est creusé d'une grande cavité produite par une excroissance de l'épiderme dans laquelle se nichent les *Anabaëna* (2).

1. VAN TIEGHEM. — Traité de Botanique, Paris, 1884 — p. 69.

2. Op. cit., p. 1267.

Les *Azolla* sont encore remarquables par leurs racines qui renferment de la chlorophylle (1).

Comme vous le voyez cette plante si petite ne laisse pas d'être fort remarquable, nous sommes donc très heureux de la signaler à nos collègues.

CHARTIER GRILHOT.

Octobre 1896.

Brassica elongata EHRH.

« Ce *Brassica*, qui croit spontanément en Asie-Mineure, en Arménie et dans le nord de la Perse, s'est déjà naturalisé depuis longtemps dans une grande partie de l'Europe centrale et tend à se répandre de nos jours dans l'Europe occidentale. Franchissant la Mer Noire, il a d'abord pris possession des plaines du Don et de la Caucasic, dans la Russie méridionale où il est devenu abondant, puis vers l'Occident il a envahi successivement une partie de la péninsule des Balkans et de la Hongrie, l'Istrie, où il est fréquent aux environs de Trieste et la Ligurie ; plus au nord il a pénétré en Bohême, dans la Prusse rhénane, orientale et même septentrionale jusqu'à Hambourg ; il est aussi en Alsace-Lorraine ; enfin on vient de le rencontrer en France, à Aix-en-Provence, à Vierzon, à Chagny, à Dijon et à Gray.

.

« J'engage mes confrères à rechercher ce *Brassica* dans les localités qu'ils parcourent et principalement au voisinage des

1. LOUIS CRIÉ. — Nouveaux éléments de Botanique. — Botanique Rurale, Paris, 1884, p. 871.

gares qu'ils fréquentent, et nul doute qu'ils ne constatent bientôt sa présence sur de nombreux points où il est encore ignoré.

« Pour leur permettre de reconnaître sûrement cette crucifère, non décrite dans nos *Flores*, en voici la diagnose....

« Plante *bisannuelle*, *plurannuelle* ou même *pérennante*, de 8-12 décim., à racine assez grêle, très longue, peu rameuse et obliquement pivotante ; tige ordinairement *rameuse dès la base*, à rameaux *très nombreux*, allongés, *écartés-subdivariqués*, ronds, finement striés, lisses et *absolument glabres* ; *feuilles radicales* très grandes (20-30 centim.), ovales oblongues, obtuses au sommet, atténuées en pétiole étroit, violacé et fortement dilaté à la base, *pinnatifides* (ou simplement irrégulièrement *ondulées dentées* sur les bords = var. *integrifolia* Boiss.), ciliolées çà et là sur toute leur surface, *charnues*, nerviées sur le sec, toutes *disposées en vaste rosette radicale* et plus ou moins persistantes ; *feuilles caulinaires* décroissantes, souvent presque opposées, de même forme que les radicales, mais plus petites et généralement plus étroites, d'abord ovales oblongues, puis oblongues lancéolées, *irrégulièrement ondulées dentées* ou presque *entières* ; les supérieures étroitement lancéolées, bractéiformes et très entières ; *toutes complètement glabres, très charnues, onctueuses*, d'un vert glaucescent et à limbe souvent un peu *falciforme*. *Inflorescences* formant par leur ensemble une *ample panicule*, subcorymbiformes, assez lâches, terminant les rameaux et leurs divisions et *s'allongeant beaucoup* ; *fleurs* relativement assez petites, à pétales obovales, longuement onguculés, étalés, d'un *jaune pâle*, devenant blanchâtres par la dessiccation ; sépales glabres, ovales obtus, dressés puis *étalés*. *Siliques* très nombreuses et *disposées en longues grappes*, assez distantes, écartées de l'axe, *étalées dressées*, un peu courbées, assez grêles, longues de 30-35 millim., larges de 2-3 millim., com-

primées, obscurément subtétragones, *très toruleuses*, à valves munies d'une fine nervure dorsale très saillante et de veinules latérales anastomosées et peu visibles, *portées sur des pédoncules grêles et égalant environ moitié de leur longueur* ; carpophore plus épais que le pédonculé et long de 1 millim. 1/2 environ ; *rostre* de la silique *asperme*, égalant environ le carpophore ; stigmate capité, à peine échancré ; *graines unisériées*, au nombre de 10-15 dans chaque loge, assez petites, *subglobuleuses*, très finement chagrinées, rougeâtres ou d'un gris olivâtre.

« Fleurit chez nous en *mai-juin* et fructifie en *juillet-août*.

.

« Cette description inédite a été établie par M. P.-A. Genty, de Dijon, d'après ses observations personnelles et les nombreux exemplaires de l'espèce que renferment ses collections. »

(*Feuille des Jeunes Naturalistes*).

Notice sur la vie et les travaux de JAMES LLOYD

PAR M. EMILE GADECEAU.

Extrait.

« JAMES LLOYD naquit à Londres le 17 mars 1810 quelques jours après la mort de son père ; sa mère Elisa Lake, restée veuve à 21 ans, épousa en second mariage, un français : M. Charles Ranson.

« Venu en France avec ses parents l'enfant, âgé de six ans environ, fut placé au collège Charlemagne, à Paris ; il apprenait facilement ; son caractère droit, loyal, mais entier, très résolu, se manifestait déjà ; depuis le jour où le proviseur lui

infligea une punition qui lui sembla injuste, l'élève devint à jamais irréconciliable. Il resta jusqu'à l'âge de 13 ans dans cet établissement.

« Son beau-père, M. Ranson, ayant été nommé directeur des Contributions indirectes à Quimperlé, en 1823, on fit venir James au collège de Lorient et nous le trouvons en possession d'un diplôme de bachelier ès-lettres daté de 1829.

« C'est vers le notariat que se portaient alors les vues des parents du jeune homme, aussi le placèrent-ils bientôt à Paris, comme clerc de notaire, dans une étude.

« Mais les goûts et les aptitudes de leur fils ne répondaient point à ces projets ; pendant cette courte période passée dans la capitale toutes ses économies furent employées à prendre des leçons de chant, à suivre assidûment les concerts, et une tendance marquée vers la carrière artistique se manifesta nettement chez le jeune Lloyd.....

« La révolution de 1830 venait d'éclater ; effrayée des fréquentes vicissitudes politiques de notre pays et craignant que son fils peut être appelé à porter les armes contre son propre pays, Madame Ranson insista fortement pour que les projets de naturalisation nécessaire, en vue de rendre accessible à Lloyd le notariat, fussent abandonnés.

« On l'envoya alors en Angleterre ; le voici donc à Londres, chez un négociant. Cette tentative ne fut pas heureuse et nous voyons, presque aussitôt, notre jeune voyageur rentrant en France, quelque peu contre le gré de ses parents.

« M. Ranson était alors directeur des Contributions indirectes en Bourgogne, à Avallon (Yonne). C'est là que son beau-fils vient rejoindre la famille.

« Sur ces entrefaites M. Ranson est appelé à la retraite (1831) et tous les trois viennent habiter Nantes, rue Saint-Clément.

« Une affection du larynx, une santé très délicate, qui fai-

sait même craindre la phthisie, contraignirent Lloyd à abandonner la carrière musicale. Aussitôt à Nantes la vocation véritable qui devait remplir, au grand profit de la science, cette existence tout entière se manifesta. Désormais sa voie était trouvée, la musique, sans être complètement délaissée, était vaincue par la botanique, ainsi qu'il me l'a bien souvent répété.

« Les plantes l'intéressent de plus en plus ; il étudie d'abord les « mauvaises herbes » de son jardin. Il demande à Hectot les premiers conseils ; sa première herborisation a pour théâtre un des points des environs de la ville de Nantes les plus pittoresques à cette époque, le Pont du Cens.

« Huit ans environ après son installation à Nantes, la famille Ranson achète une propriété à Thouaré et va s'y fixer. Nous l'y trouvons en 1840.

« Rien de plus charmant que cet intérieur, nous dit un intime ami, alors leur voisin ; excellent fils, plein de déférence pour ses parents, plus attentif encore peut-être pour son beau-père dont le caractère, d'une grande douceur, contrastait quelque peu avec l'humeur plus vive de sa mère, Lloyd était alors dans tout le feu de ses explorations, de ses études. Il venait de publier la *Flore de la Loire-Inférieure*, qui parut en 1844.

.

« C'est encore de Thouaré qu'est datée la première édition de la *Flore de l'Ouest* (1854).

« Mais la santé de M. Ranson obligea la famille à quitter cette retraite pour revenir à Nantes. Elle s'installa, en 1858, rue de la Bastille. C'est là, c'est à cette porte que, tout enfant, j'allai frapper pour avoir la confirmation d'une détermination qui me tenait au cœur. J'y reçus le meilleur accueil de Madame Ranson, et ce fut elle qui m'apprit que mon *Orchis* n'était, hélas ! que le *bifolia* alors que j'avais cru tenir le rare *chlorantha*. Ce souvenir remonte à 1861. Obligeamment invité

à revenir, j'entrai ainsi en relations avec le Maître qui ne m'a jamais ménagé depuis, son aide et ses conseils.

« En 1869, Lloyd eut le chagrin de perdre sa mère, et cet évènement retentit pendant quelques années sur sa santé d'une façon fâcheuse.

« Enfin en 1835 il quitte la rue de la Bastille pour aller habiter rue François-Bruneau, où il est mort, le 10 mai 1896, dans sa 87^e année.

.
« Prévenu, la veille de sa mort, qu'il venait de s'aliter, par une lettre dont l'écriture semble à peine altérée, je le trouvai quelque peu fatigué, sans que son état me fit prévoir sa fin rapide. Le lendemain, dimanche, 10 mai, vers 8 h. 1/4 du soir, il s'éteignit doucement, sans crise, sans agonie.

.
« Quoique principalement absorbé par l'œuvre considérable qu'il avait entreprise en étendant ses recherches à la région occidentale tout entière, Lloyd conservait, comme distractions favorites, l'horticulture et la musique.

« Tous ceux qui, comme moi, ont pu admirer et suivre, pendant de longues années, ces incomparables collections d'auricules et de tulipes, qu'il avait créées par des semis auxquels présidait une sélection sévère et accumulée, resteront convaincus que jamais une pareille perfection ne sera plus atteinte. Cette tente où s'épalaient royalement, comme dans un palais, classées par hauteur et par couleur, les tulipes élues, jugées dignes de pénétrer dans le sanctuaire, attirait chaque année, rue de la Bastille, une élite de visiteurs émerveillés de la beauté souveraine de cette fleur. On comprenait, vis-à-vis d'un pareil spectacle, les folies suscitées jadis par cette rivale de la rose.

« Les auricules, moins brillantes, offraient cependant un charme exquis avec leurs coloris discrets et veloutés.

« Boreau reprochait à Lloyd son goût pour ces « enfantillages », et Lloyd s'étonnait, de son côté, que son ami d'Angers pût rester indifférent devant toutes ces beautés.

.
« Ses qualités les plus hautes étaient un jugement sûr, un sens pratique des choses, un bon sens absolu, une droiture, une loyauté inaltérable ; avec cela beaucoup de fermeté, de ténacité ; une grande présence d'esprit, des réparties vives et spirituelles ; il maniait l'ironie avec grâce et distinction, mais ses pointes étaient d'autant plus terribles qu'elles portaient toujours juste. Sa politesse irréprochable, pleine de discrétion, n'avait rien de puéril, rien d'exagéré ; il s'affranchissait volontiers avec ses amis de certaines formules banales.

« Enfin, comme il faut des ombres au tableau, je dois ajouter que Lloyd, caractère tout d'une pièce et très passionné, avait le défaut de ses qualités ; sa ténacité confinait parfois à l'entêtement ; ses flèches ironiques étaient souvent un peu caustiques ; il avait une façon très particulière d'écarter les importuns ; il était susceptible et ne pardonnait pas facilement.

« Dois-je aborder un sujet délicat en cherchant à quel sentiment Lloyd a pu obéir en instituant la ville d'Angers son légataire universel, privant ainsi la ville de Nantes où il a vécu si longtemps, et avec elle tous les botanistes nantais, de ce magnifique herbier qui contient les types de la végétation de l'Ouest ?

« Si la presse locale n'avait pas évoqué le souvenir des fâcheux incidents de 1841 (voir le *Phare de la Loire* du 11 Juin 1896) je me serais borné à reproduire ici les termes mêmes du testament ainsi conçu :

« Si ce legs est fait à la ville d'Angers, c'est un souvenir et « honneur de Bastard, Desvaux et surtout de Boreau qui ont « illustré la Botanique dans l'Ouest de la France ».

« Mais le voile ayant été soulevé il me paraît préférable de

ne pas laisser subsister d'équivoque à ce sujet, sur lequel je possède des documents complets. Les torts de la municipalité d'alors vis-à-vis de Lloyd — (voir un journal de Nantes du 17 août 1841 : le maire interdisait à Lloyd l'entrée du Jardin des Plantes) — ont été considérables, et pour qui a connu le caractère du Maître, il n'est pas douteux qu'il ne les ait jamais pardonnés..... Cette déplorable affaire était née d'une discussion scientifique entre le professeur de botanique de l'époque et Lloyd ».

« Ces dispositions testamentaires sont en contradiction avec les excellentes relations qui ont toujours régné entre Lloyd et les botanistes nantais. Il est hors de doute qu'elles ont été prises dès l'époque où il eut à subir un affront immérité et sous l'empire d'un ressentiment légitime.

« Nous regrettons surtout qu'il n'ait jamais fait part à personne d'une telle détermination, car malgré ce que nous connaissons de la ténacité de son caractère, nous nous plaisons à croire que les avis de ses amis lui en eussent fait envisager les conséquences et que, grâce à son esprit de justice, il eut renoncé à des représailles qui ne pouvaient atteindre leur but, puisqu'elles s'exerçaient sur une autre génération et au détriment des amis et des collaborateurs du Maître.

.

« Lloyd se mettait soigneusement en garde contre les entraînements que l'enthousiasme ou l'amour-propre font naître trop souvent. Ainsi armé, contre lui-même et contre ses collaborateurs, il passait au creuset de la froide raison ses propres découvertes de même que celles qu'on lui communiquait.

« Il conserva jusqu'à la fin cette prudence dans l'affirmation, cette crainte de subir quelque influence, et cette tendance était poussée parfois un peu trop loin, à ce point qu'il fallait soutenir de véritables sièges pour l'amener à adopter des décou-

vertes, des observations pourtant bien réelles. Tous les botanistes nantais en savent quelque chose.

« Et cependant, au demeurant, chacun était là bien dans son rôle, l'œuvre était bonne. L'ardent chercheur, l'élève ambitieux de découvertes voulaient convaincre le Maître : celui-ci exigeait qu'on lui apportât des preuves, et de cette union féconde de l'expérience et de l'ardeur généreuse, sont nés plus d'une fois d'heureux résultats scientifiques..... »

.

(Extrait des *Annales de la Société Académique de Nantes et de la Loire-Inférieure*, 1896).



Préparation des Crassulacées.



« On connaît la vitalité que possèdent les plantes de la famille des Crassulacées. Il est très difficile de les dessécher et leur préparation pour la mise en herbier doit se faire dans des conditions spéciales.

« Voici le procédé qu'emploie M. Héribaud et qui lui réussit très bien :

« Les échantillons, placés sur une feuille de papier collé (papier de journaux ou papier jaune) sont aspergés de benzine et mis à dessécher sous une très légère pression. Au bout d'une couple de jours on change les matelas et on asperge de nouveau les rares portions des échantillons qui n'auraient pas été tués du premier coup. Les *Sedum*, par ce procédé, gardent très bien leurs feuilles, mais il est important de n'user que d'une pression très légère ».

(*Revue Scientifique du Bourbonnais*).

Du traitement des morsures des serpents venimeux

Nous extrayons de diverses publications scientifiques quelques notes sur cette question intéressante, dont nous tenons à faire profiter la Société.

La faune de la France possède trois représentants appartenant au genre *vipère* ; ce sont : *la grande vipère* ou *aspic*, *la petite vipère* ou *péliade* et plus particulièrement en Dauphiné, *la vipère ammodyte*.

Ces trois espèces sont caractérisées par la présence à la machoire supérieure, d'un appareil venimeux composé de glandes appelées : *glandes à venin*, et de dents spéciales appelées : *crochets*, en communication avec elles et dont elles sont comme les conduits excréteurs.

La morsure de ces ophidiens est toujours grave, car elle se complique d'une pénétration du liquide venimeux dans la profondeur des tissus vulnérés.

Le *pronostic* de ces accidents varie cependant en intensité, selon que les téguments atteints sont ou ne sont pas protégés par des vêtements. On conçoit, en effet, que si l'animal mord au visage ou à la main par exemple, la dent déversera directement tout son venin dans la morsure, tandis que dans le second cas, les vêtements faisant éponge, absorberont une partie du liquide venimeux avant que les crochets n'arrivent à toucher la peau.

Les *symptômes* qui accompagnent les blessures sont locaux et généraux.

Locaux — par la douleur vive qui se manifeste immédiatement au point mordu, douleur comparable à une violente piqûre d'épine —, par l'apparence objective de la plaie elle-même, qui revêt une physionomie toute particulière : on dirait

deux petits trous faits avec une forte aiguille, trous bientôt cerclés d'une auréole rouge et de taches livides d'où émerge une tuméfaction qui s'étend rapidement.

Généraux — par tout un cortège alarmant de manifestations qui retentissent sur toute l'économie, à mesure que l'envenimation devient de plus en plus complète.

Le Traitement, auquel j'ai hâte d'arriver, puisqu'il est la cause principale de cette communication, est entré depuis quelques années, dans une phase nouvelle qui découle des connaissances acquises dans l'étude des poisons, du virus, des microbes et des moyens de les combattre.

Dans l'état actuel de la science, il est emprunté à deux méthodes principales, savoir :

La méthode préventive ou vaccinale ;

La méthode curative, par l'usage des antidotes.

Méthode préventive ou vaccinale

Cette méthode qui est également curative, quand elle est appliquée en temps opportun, a un peu pour origine l'art des sorciers et les traditions plus ou moins merveilleuses des Charmeurs des Indes ou des Guyanes. Il est en effet, d'observation, que dans les Indes, les Charmeurs ont acquis une sorte d'immunité réelle contre les morsures des ophidiens très-répandus dans cet immense pays. Selon certains chroniqueurs, c'est en s'inoculant de petites doses du venin des serpents sur lesquels ils opèrent, qu'ils arrivent à se garantir des dangers de leurs morsures. D'autres voyageurs assurent que ces mêmes jongleurs et chasseurs de serpents, pour se garantir et se vacciner contre les attaques de leur dangereux gibier, se font piquer volontairement par un serpent particulier dont le venin les rendrait réfractaires aux morsures ultérieures. On croit même que la salive de ces immunisés serait vaccinale.

Quoiqu'il en soit de ces hypothèses, qui paraissent aujour-

d'hui quelque peu vraisemblables, la médecine moderne s'en est emparée et le docteur Calmette, médecin anglais, paraît être sur la voie de la découverte d'un vaccin anti-venimeux, préparé à l'Institut Pasteur, de Lille, dont les résultats auraient été reconnus excellents dans les Indes et la Guyanne anglaises, contre les morsures des najas et des cobras.

Qu'est-ce donc que cette médication ? Nous allons essayer de soulever le voile qui la dissimule aux profanes.

Cette médication, bien qu'elle émane de l'idée Pasteurienne, n'est pas cependant le résultat d'une culture microbienne ou de toxines leur appartenant, par la raison toute majeure, qu'il n'y a pas de microbe dans le venin, (du moins comme agent toxique spécial).

C'est, plus exactement, du sérum sanguin provenant d'un animal immunisé contre l'envenimation.

Pour immuniser ses animaux d'expérience, le docteur Calmette emploie le procédé bien connu de l'inoculation à doses successivement croissantes de venin : quant à la suite de ces inoculations répétées, l'animal ne réagit plus au venin, il lui prend du sang, en sépare le sérum du caillot et c'est ce sérum qui est livré au commerce pour prévenir et guérir de l'envenimation.

Telle est cette méthode qui, on le voit, a certainement des points de contact avec les pratiques empiriques, quoique rationnelles, de l'empire des Indes.

Malheureusement, elle n'est pas encore parfaite : privilège rare pour les choses de ce monde, car elle possède un défaut de cuirasse qui la rend très attaquable.

Il faut pour qu'elle soit bien efficace, que l'emploi en soit fait immédiatement après la morsure. Si on laisse écouler une demi-heure, une heure avant l'application du remède, celui-ci n'empêche nullement l'envenimation de se produire et la mort même d'être menaçante.

Il faut, j'y insiste à dessein, jusqu'à présent du moins, que la préparation soit bien conservée et que l'injection se fasse aussitôt l'accident si l'on veut être assuré du succès. On comprend, que ces conditions sont loin de se trouver souvent réunies et qu'une telle médication, si bonne soit-elle à ses heures, est loin de donner une quiétude suffisante quand celle du danger a sonné.

Nous n'en recommandons pas moins l'usage pour les cas rares sans doute en France, où nous l'aurions sous la main en temps opportun.

Médication curative par les Antidotes

La deuxième méthode due aux travaux de sir Fayer, du docteur Brunton, à M. de Lacerda, médecin au Brésil, et subsidiairement aux belles découvertes de MM. Kaufman et Legros, repose sur des recherches chimiques bien contrôlées par des applications expérimentales.

Elle tend à prouver :

« Qu'on peut annihiler les effets du venin en injectant dans « la plaie, consécutivement à la morsure, un réactif qui le « neutralise et lui enlève son action toxique ».

Ces réactifs seraient, pour M. de Lacerda et Kaufman, une solution aqueuse à 1 0/0 de permanganate de potasse ou d'acide chromique.

Selon M. Legros, d'autres agents, tels que : le chlorure d'or, le chlorure de sodium, l'hypochlorite de soude employés seuls ou mélangés, partageraient avec l'acide chromique et le permanganate de potasse les mêmes propriétés.

Deux préparations pour injections hypodermiques, ayant ces substances pour base, sont aujourd'hui dans le commerce. L'une, parfaitement connue dans sa composition, est de M. Kaufman, l'autre, tenue secrète, de M. Legros, pharmacien à Limoges.

On ne saurait trop les recommander aux personnes que leurs occupations ou leur profession exposent à des morsures venimeuses.

Elles ont d'ailleurs fait leurs preuves dans nombre d'accidents et se présentent au public entourées de certificats parfaitement en règle. Elles nous paraissent mériter l'une et l'autre la même confiance. Cependant celle de M. le professeur Kaufman, pouvant se faire extemporanément, il est bon d'en retenir la formule.

Telles sont dans leurs grands traits, suivant les travaux de MM. Calmette, Kaufman et Legros, les nouvelles théories sur lesquelles repose l'art de guérir les morsures des vipères.

Mais, disons le de suite, l'emploi de ces nouvelles médications n'est pas encore très répandu et d'un usage courant dans la pratique médicale.

L'ancienne thérapeutique a consacré contre les piqures des serpents venimeux une ligne de conduite qu'il est bon de rappeler car elle répond pour tous les cas, aux besoins de la première heure. Nous allons la tracer aussi exactement que possible, en y ajoutant les prescriptions dernières dues aux récentes découvertes de la science.

Voici donc le cas échéant, à quoi l'on devra scrupuleusement se conformer.

La médication sera divisée en deux périodes qui correspondront : la première, au traitement local ; la deuxième, au traitement général.

Traitement local

A ce traitement appartiennent les mesures les plus pressantes, celles qui ont pour but d'empêcher l'absorption du venin et sa pénétration dans la circulation.

Elles comportent :

1° L'amputation ou l'excision si possible de la partie blessée ;

2° La ligature des tissus faite entre le cœur et le point de pénétration des crochets ;

3° L'incision de la peau au pourtour de la piqure ;

4° La succion de la plaie par la bouche humaine ;

5° L'application des ventouses ;

6° La cautérisation des parties lésées ;

7° L'injection hypodermique d'une solution propre à détruire les effets du venin ou à le neutraliser.

Nous allons examiner successivement chacune d'elles :

1° L'ablation de la région mordue ne peut être conseillée que par un médecin qui reste seul juge d'une intervention chirurgicale ;

2° La ligature sera placée de suite sans plus attendre. — Elle sera modérément serrée, temporaire, et faite avec un mouchoir préférablement à une corde. — Ne pas oublier si l'on était dépourvu d'un vrai lien, voire même d'un mouchoir, qu'on a toujours pour les remplacer des jarretières, des bretelles, des cheveux à la rigueur, des cravattes, du bois vert, etc. ;

3° L'incision, pratiquée aux points de pénétration des crochets, a pour but de faciliter la sortie de l'humeur venimeuse introduite par la morsure. Elle se ferait avec un couteau, un canif, un bistouri ou tout autre instrument tranchant. On la fait le plus souvent en croix et on exerce autour d'elle des pressions avec les doigts pour déterger la plaie et la faire saigner abondamment ;

4° La succion se pratique avec la bouche que l'on applique sur la plaie en aspirant énergiquement, de manière à débarrasser la région du sang et du venin qui l'imprègnent.

Cette opération est sans danger pour la personne de bonne volonté qui veut bien la faire. Néanmoins, par prudence, on devra toujours cracher après chaque succion et se laver la bouche avec un peu d'eau salée ou vinaigrée ou aiguisée de quelques gouttes d'ammoniaque.

5° Les ventouses doivent être appliquées aussitôt l'accident, mais elles remplacent mal la succion directe ; d'ailleurs, elles ne s'adaptent pas à toutes les légions et, de plus, on en a rarement sous la main ;

6° La cautérisation jouit d'un crédit mérité, mais elle est un peu brutale et demande une main exercée. — Parmi les caustiques dont l'efficacité est la plus reconnue, non comme contre poison, mais comme destructeurs des tissus et par suite des venins dont ils ont été souillés, les plus connus sont : le nitrate d'argent, le sublimé corrosif, le beurre d'antimoine, la potasse caustique et quelques acides minéraux. Malheureusement ils produisent des plaies longues à guérir et laissent de vilaines cicatrices.

On peut en dire autant de l'incinération de la poudre sur la plaie, de la brûlure avec des charbons incandescents, de la cire à cacheter, de la flamme d'une bougie, etc., etc. Tous ces moyens sont violents, douloureux, infidèles et presque délaissés.

Le fer rougi au feu, que l'on peut obtenir presque partout et de suite, est cependant encore très utilisé dans la pratique. Son emploi paraît surtout justifié chez les animaux où l'on compte moins avec l'élément douleur. Il rend de grands services dans les cas fortuits où l'on est privé de tout secours.

7° Nous arrivons maintenant dans l'ordre de notre exposé, aux médications nouvelles par injections hypodermiques.

Si l'on possède la préparation Calmette dont l'action, avons-nous dit, agit sur toute la substance organique et semble bien répondre à une médication locale et générale d'une grande puissance à la manière d'un vaccin, il faut :

« 1° Injecter avec la seringue Pravaz dix centim. cubes de
« sérum pour des enfants au-dessous de 10 ans et 20 centim.
« cubes pour les adultes. Cette injection se fait dans le flanc
« droit ou gauche ; — 2° dans le trajet de la morsure, agir
« d'une manière locale, par un antidote, en injectant de 8 à

« 10 centim. cubes d'une solution récente d'hypochlorite de
« chaux diluée à 1 gramme pour 60 d'eau bouillie. — Cette
« solution a la propriété de neutraliser le venin qui n'est pas
« encore passé dans la circulation ».

Si par contre, on fait usage de l'antidote Kaufman : solution
à 1 0/0 de permanganate de potasse ou d'acide chromique, il
faut :

« Injecter avec la seringue hypodermique quelques gouttes
« de la solution exactement au point où les crochets ont laissé
« leurs marques sur la peau. On fera en sorte que le liquide
« injecté gagne la profondeur des tissus et aille à la rencontre
« du venin. L'injection doit donc être plus ou moins profonde,
« selon la taille de la vipère et la longueur de ses crochets.
« On fait encore 3 ou 4 injections semblables à une petite dis-
« tance autour du point mordu.

« On retire la ligature.

« On lave ensuite la surface blessée et les parties entamées
« par l'incision avec une solution permanganique ou chro-
« mique. — On applique sur la tumeur un petit linge imbibé
« de l'une ou l'autre de ces liqueurs.

« Si l'engorgement continue, il faut faire de nouvelles injec-
« tions, pratiquer des mouchetures dans les parties gonflées ».

Enfin, si préférablement on avait recours à la préparation
Michel Legros, préparation que l'on rencontre dans le com-
merce sous la forme d'une petite trousse renfermant la subs-
tance à injecter, l'appareil instrumental et une notice sur le
manuel opératoire, il faudrait :

« Remplir la seringue contenue dans la trousse en introdui-
« sant le bout dans la petite ouverture du flacon et, tirer ensuite
« sur le piston, après avoir retourné le flacon sur la seringue.

« Quand elle est pleine, y adapter une des aiguilles en ayant
« soin de retirer le fil métallique destiné à l'empêcher de se
« boucher, puis l'enfoncer dans les chairs à proximité du point

« mordu et injecter en poussant le piston, le quart environ du
« liquide, faire trois ou quatre piqures successives autour de
« la morsure de façon à vider complètement la seringue.

« L'aiguille doit entrer à peu près à un centimètre de pro-
« fondeur. On l'introduit facilement quand on a soin de saisir
« la peau entre les doigts de la main gauche et de lui faire
« former un gros bourrelet dans lequel on pique.

« L'aiguille doit être lavée et passée sur la flamme d'une
« bougie ou d'une allumette chaque fois qu'on s'en est servi,
« et il faut avoir soin d'y introduire un fil de métal pour éviter
« qu'elle se bouche. La trousse contient dans une petite
« pochette un paquet de fils pour cet usage.

« La solution Michel Legros est dosée de façon qu'une pleine
« seringue neutralise la quantité de venin que peut inoculer
« un serpent d'Europe : aspic, péliade ou ammodyte. C'est
« donc une pleine seringue qu'il faut injecter dans les cas
« habituels.

« Si pourtant, par suite d'un retard apporté à l'application,
« l'envenimation générale mettait le malade en danger de
« mort, il ne faudrait pas hésiter à agir plus énergiquement. On
« ferait alors une seconde injection d'une pleine seringue qui,
« provoquant une réaction plus prompte, sauverait le malade.

« La ligature serait enlevée aussitôt l'injection faite ».

Dans aucun cas, qu'il s'agisse des spécifiques Kaufman ou Legros, il ne faut boire de la solution. C'est donc uniquement en injection hypodermique qu'elle doit être employée.

C'est toujours au pourtour des tuméfactions primitives ou consécutives que s'injecte le remède. Si l'engorgement s'étendait les injections seraient pratiquées sur tous les points où il se serait propagé.

Enfin, dans la pratique, il peut arriver que la seringue ne fonctionne pas ou fasse défaut pour une cause ou pour une autre. Dans ce cas, on augmenterait les incisions faites autour

de la morsure et l'on verserait dans la plaie préalablement agrandie et nettoyée une partie de la solution indiquée ; un petit pansement d'ouate imbibée de la liqueur serait maintenu en contact avec la blessure.

Traitement général

Il est rare que par un traitement local on prévienne complètement l'absorption du venin déposé par le reptile. Le plus souvent, malgré l'emploi local des agents les plus actifs, une certaine quantité d'humeur venimeuse a le temps de se mélanger au sang, d'envahir l'économie et de déterminer quelques accidents généraux.

Parmi les substances qui méritent d'être recommandées pour arrêter les effets toxiques du venin absorbé, on cite :

L'ammoniaque et les alcooliques.

L'ammoniaque, contrairement à sa réputation, ne détruit nullement le venin, mais il agit comme excitant diffusible et sudorifique.

On le donnera en boisson aussitôt qu'on le pourra, quelques gouttes toutes les deux heures dans une infusion aromatique : sureau, thé, café, camomille, menthe, mélisse, etc.

Les boissons alcooliques sont aussi données contre l'envenimation de temps immémorial et dans tous les pays. Ces liqueurs réveillent le système nerveux, communiquent au cœur une énergie de contraction plus grande et excitent les sécrétions éliminatoires de la peau et des reins. Elles entrent donc en lutte contre l'atonie générale et l'adynamie provoquées par le poison venimeux et contribuent à son élimination.

Les liqueurs alcooliques doivent être administrées par petites doses mais renouvelées souvent, de manière à produire une légère excitation bienfaisante. Les vins généreux : Porto, madère, le vin chaud, les infusions vineuses aromatiques, les grogs, l'eau-de-vie, le rhum, etc., répondent à ces indications.

En résumé

Pour porter secours d'une manière efficace aux personnes mordues par des vipères il faut, aussitôt l'accident arrivé :

1° Lier modérément le membre, si c'est un membre qui est atteint, au-dessus du point mordu, soit avec un mouchoir, soit avec un lien quelconque ;

2° Aspirer le venin avec la bouche ou le faire aspirer par une personne de bonne volonté en la persuadant d'ailleurs, que le venin même avalé, ne peut faire aucun mal ;

3° Inciser et agrandir la plaie faite par les crochets de manière à mettre à découvert et à l'action de l'air les tissus sous-jacents où s'est emmagasiné le venin ;

4° Exprimer, nettoyer et bien déterger la région en pressant tout autour avec les doigts pour chasser au dehors le sang vicié et la sérosité qui s'échappe de la blessure.

5° Sucrer la plaie directement et avec énergie pour la débarrasser des impuretés et du venin logés dans les anfractuosités des tissus.

6° Laver la blessure aussi complètement qu'on pourra le faire, soit avec de l'eau salée, un liquide antiseptique ou une solution spécifique, selon ce qu'on peut trouver sous la main ;

7° Appliquer des ventouses si l'on en possède ;

8° Cautériser avec le fer rouge ou aux caustiques chimiques, suivant la région et les circonstances ;

9° Dans un autre ordre d'idées on pourra s'adresser aux médications nouvelles, préventives et curatives par injections hypodermiques.

Si l'on fait usage du sérum antivenimeux du docteur Calmette, on fera dans le flanc droit ou gauche une injection de 10 à 20 centim. cubes de la solution, selon l'âge des malades, laquelle sera suivie d'une deuxième injection au

point précis de la morsure, d'une solution à 1 1/2 0/0 d'hypochlorite de chaux.

Si par contre, on préfère l'anditode Kaufman on ferait aussi avec la seringue Pravaz, exactement au point de pénétration des crochets et dans les parties circonvoisines, des injections de quelques gouttes de la liqueur que l'on ferait pénétrer à un centimètre au moins, dans la profondeur des tissus. Si la tumeur s'était étendue on agirait de même dans l'épaisseur des parties engorgées.

Cette préparation jouit d'une grande réputation curative, mais, comme elle n'est pas d'une fixité irréprochable le meilleur et le plus sûr moyen de compter sur elle, est d'emporter avec soi, des paquets tout préparés de 1 décigramme de permanganate de potasse et 1 flacon de 10 grammes d'eau. On dissoudrait la substance au moment de s'en servir. Pour purifier l'eau, on n'aurait qu'à la faire bouillir séance tenante.

Dans tous les cas, la solution se fait à froid et ne s'emploie qu'à la température moyenne.

Si l'on se sert de la spécialité de M. Michel Legros, on opérerait comme avec le remède Kaufman, en ayant soin de l'injecter soit auprès de la morsure, soit dans son voisinage, et en dosant le nombre des seringues à employer, suivant l'intensité des phénomènes d'intoxication qui se produisent.

Ces deux dernières médications sont purement externes et ne doivent jamais être prises à l'intérieur.

On est d'autant plus certaine de leurs effets qu'on les emploie de suite, mais on ne doit pas se laisser décourager quel que soit le temps écoulé depuis le moment de la blessure, jusqu'à celui où l'on intervient, puisqu'on a des exemples de guérison, douze, quinze et même dix-huit heures après l'accident produit.

Bien se souvenir que l'enlèvement de la ligature doit immédiatement suivre l'application du remède.

La méthode anti-venimeuse du docteur Calmette et celle pour les antidotes de M. Kaufman et Legros ne s'excluent pas. Malgré cela, il serait bon si l'on donne la préférence à l'une, de ne pas en contrarier les effets, en employant concurremment les autres.

La même observation s'adresse aux deux derniers traitements de MM. Kaufman et Legros.

Il faut donc faire une sélection et s'en tenir à son choix avec persévérance, à moins d'échecs bien constatés, qui seuls autorisent un changement de direction.

Enfin, après avoir paré au plus pressé par ces premiers secours, il faudra purger le malade s'il y a lieu, le tenir chaudement et lui faire prendre quelques boissons aromatiques et alcooliques.

Le lendemain, si le mal n'était pas conjuré, il faudrait répéter les piqûres hypodermiques et continuer le traitement local et général.

NOTA.— Les solutions Michel Legros et Kaufman réussissent très bien employées en lotions, contre les piqûres d'insectes venimeux : araignées, mouches, abeilles, guêpes, moustiques, chenilles, etc.

DREUILH.

MEMBRES TITULAIRES

Admis pendant l'impression du BULLETIN

- MM. Cramois, instituteur à Saint-Remy (Deux-Sèvres).
Rougier-Boutin, conseiller d'arrondissement, maire de Salles (Deux-Sèvres).
Gaudonnet, Marcel, receveur de l'enregistrement, 13, rue de l'Ancienne-Comédie, à Poitiers.
Chambert, agent-voyer, à Couhé (Vienne).
Gadeceau, E., botaniste, 11, rue des Hauts-Pavés, à Nantes.
Caillaud, Eugène, propriétaire à Chantecorps (Deux-Sèvres).
Guyonneau, pharmacien, à Couhé (Vienne).
- Mlles Duporge, Amélie, professeur au Lycée de jeunes filles, à Niort.
Flattreau, institutrice-adjointe, à Niort.
Mercier, Marie, institutrice, à Niort.
- MM. l'abbé Rabillé, économe de l'Institution Richelieu, à Luçon (Vendée).
L'abbé Pinoteau, curé de Chizé (Deux-Sèvres).
Tricard, vétérinaire militaire, à Poitiers.
Briant, instituteur, à Jazeneuil (Vienne).
Thiault, Armand, maire de Frozes (Vienne).
Benoist, instituteur, à Frozes.
Bertrand, juge de paix, à Vouillé (Vienne).
Devaux-Chauvet, apiculteur, à Vouillé.
Sarazin, avocat, à Vouillé.
Girault, percepteur, à Vouillé.
Marcireau, instituteur, à Vouillé.
Meunier, Maurice, à Vouillé.

- MM. Ragot, instituteur, à Béruges (Vienne).
Labrousse, instituteur, à Montreuil-Bonnin (Vienne).
Lancereau, instituteur, à la Chapelle-Montreuil (Vienne).
Belot, instituteur, à Coulombiers (Vienne).
Beaudet, instituteur, à Fontaine-le-Comte (Vienne).
Chauvin, instituteur, à Croutelle (Vienne).
Didier, Aug., instituteur, à Ligugé (Vienne).
René, instituteur, à Saint-Julien-l'Ars (Vienne).
Mercier, instituteur, à Savigny-Lévescault (Vienne).
Guérin, Félix, secrétaire de la Mairie, à Savigny-Lévescault.
Châtaigneau, instituteur, à Vouneuil-sous-Biard (Vienne).
Jallais, instituteur, à Migné (Vienne).
Cirotteau, fils, vétérinaire, à Poitiers.
- Mmes Durand, Ernestine, à Lusignan (Vienne).
Thomas, receveuse des Postes, à Lusignan.
- Mlle Noulin, Marguerite, aide des Postes, à Lusignan.
- MM. Sauzeau, secrétaire de la Mairie, à Lusignan.
Arfeuille, pharmacien, à Poitiers.
Rambaud, pharmacien, à Poitiers.
Bouchet, pharmacien, à Poitiers.
Noël, censeur au Lycée de Niort.
Le docteur Forget, à Coulon (Deux-Sèvres).
C. Borrani, libraire, 9, rue des Saints-Pères, à Paris.
Gouin, propriétaire, à Fleuré (Vienne).
Delhumeau, Firmin, instituteur, à Chiré-en-Montreuil (Vienne).
Villeneuve, Aristide, receveur des contributions indirectes en retraite, à Lusignan (Vienne).

INSIGNES. — Les insignes adoptés par la Société se composent d'un nœud de ruban *bleu et rouge*, avec les deux lettres S. et B. (Société botanique) en métal.

Ces insignes seront délivrés aux Sociétaires au prix de soixante centimes, au fur et à mesure des demandes.

DIPLOME. — La Société a l'intention de faire exécuter un diplôme artistique dont l'achat sera facultatif pour les Membres de la Société.

Le prix, peu élevé, n'est pas encore fixé.

GÉOGRAPHIE BOTANIQUE. — Les Sociétaires qui désireraient compléter leur collection de la *Géographie botanique*, peuvent se procurer les livraisons parues moyennant 35 centimes pièce.

PLANTES D'ÉCHANGES. — Les Sociétaires échangistes sont priés de se conformer aux instructions qui ont été données dans le *Bulletin* de 1895. (Voir p. 3 et 4 de la couverture).

Les envois devront être faits dans le courant du mois de novembre.

HERBORISATIONS. — Le Comité exprime le désir de voir les herborisations proposées par les Sociétaires, puis, une fois décidées, définitivement organisées par les membres les plus rapprochés de la localité à explorer.

A moins d'empêchement majeur, le Bureau délèguerait à chaque herborisation ainsi préparée un ou plusieurs de ses membres.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages.
Bureau de la Société, 1896	3
— — 1897	79
Herbiers de la Société.	4
Jardin botanique.	4
Membres titulaires résidants.	4
— — non résidants	7
— — admis en 1897.	14, 138
Membres correspondants.	15
Sociétés savantes et Revues	16
Extrait des Procès-verbaux	20
Comptes du Trésorier.	80

TRAVAUX DES SOCIÉTAIRES

Herborisation à Sainte-Néomaye	83
— commune de Nouaillé	88
— aux environs de Pamproux.	90
— aux environs de Latillé.	97
— aux étangs du Riz-Chauveron	99
Excursion aux ruines de Sanxay.	107
X. LÉVRIER. — Quelques anomalies végétales	112
CHARTIER-GRILHOT. — Notes sur l' <i>Azolla filiculoides</i>	
Lamk	114
<i>Brassica elongata</i> Ehrh.	116

E. GADECEAU. — Notice sur la vie et les travaux de James Lloyd. (Extrait)	118
<i>Préparation des Crassulacées</i>	124
DREUILH. — Du traitement des morsures des serpents venimeux	125
Insignes	140
Diplôme	140
Géographie botanique.	140
Plantes d'échanges	140
Herborisations	140



ERRATA

Bulletin de 1897, p. 126, rétablir ainsi :

... Le Lias, et principalement le lias supérieur ou Toarcein, l'Oolithe inférieure (Bajocien), la grande Oolithe (Bathonien), l'Oxfordien, le Corallien, le Kimméridgien. Ce dernier étage est représenté dans notre département par ses seules assises inférieures qui constituent l'Astartien et ne se rencontre qu'en quelques points peu étendus sur la limite de la Charente-Inférieure.

Pour plus de simplicité je suivrai un classement presque abandonné aujourd'hui et je grouperai ces divers étages en trois divisions principales : 1^o Le Lias ; 2^o l'Oolithe inférieure (Bajocien, Bathonien, Oxfordien) ; 3^o le Coralien dont les différentes zones : Argovien, Rauracien, Séquanien, etc., constituent l'Oolithe moyenne.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Bureau de la Société, 1897	3
— — 1898	86
Membres titulaires.	4 et 144
— correspondants.	17
Sociétés savantes et Revues	18
Extraits des Procès-Verbaux.	23
Rapport au Conseil général	87

TRAVAUX DES SOCIÉTAIRES

Promenade botanique, commune de Vaux et de Brux (Vienne)	91
Herborisation à Chantecorps.	92
L'étang des Châteliers.	96
Herborisation à la forêt de Chizé	97
Quelques cueillettes dans la Vienne	102
Herborisation, commune de Ligugé	103
L'Edelweiss	111
Herborisation près de Coulon	112
Promenade à Latillé	116
Herborisation à Chef-Boutonne.	119
Un jardin botanique à Exoudun.	121
Notes sur la flore des communes des Deux-Sèvres situées au sud de la Boutonne.	126
Insignes (Bull. de 1896, p. 140).	
Géographie botanique, livraison (Bull. de 1896, p. 140).	
Herborisations (Bull. de 1896, p. 140).	

ÉCHANGES DE PLANTES

Nous rappelons aux membres de la *Société Botanique des Deux-Sèvres* qui désirent composer assez rapidement un herbier des plantes du Poitou, surtout, qu'ils aient à se faire inscrire comme *membres échangeistes*.

Le nombre des parts à préparer est de

Adresser toute demande de renseignements à M. Souché, à Pamproux.

Voici, dans ses grandes lignes, le mode de fonctionnement des échanges.

Se faire inscrire, chaque année, autant que possible dans le 1^{er} trimestre.

Envoyer, en double expédition, la liste des espèces qu'on pense pouvoir préparer. Sur cette liste, dont le sociétaire recevra un exemplaire, le comité rayera les plantes qui ont déjà été fournies, ou qui lui paraîtraient ne présenter qu'un intérêt trop secondaire. Il est utile d'y faire figurer de 15 à 20 noms, au minimum, pour que, de part et d'autre, le choix soit plus facile.

Une *part* d'herbier se compose d'un ou deux échantillons pour les grandes espèces, de 5 à 10 pour les petites espèces. Pour les premières, une *part* garnit une feuille d'herbier format 45 sur 28 ; pour les secondes, une demi-feuille.

Les plantes doivent être préparées avec soin et présenter, *autant que possible*, racines, feuilles, fleurs, fruits, enfin tous les caractères distinctifs.

Chaque *part* est placée sur une feuille simple et accompa-

gnée d'une étiquette soignée où seront mentionnés : le nom de la plante et l'auteur, le lieu exact de la récolte, terrain, commune et département, avec la date de la récolte et la signature du donateur.

Certains échantillons gagnent à être retenus dans une bande de papier fendue.

Le minimum d'espèces à préparer est de *cinq*.

Pour préparer son envoi annuel le sociétaire prendra une feuille double dans laquelle il placera une part de chacune des *cinq* plantes à distribuer, c'est-à-dire *cinq* feuilles simples garnies comme il est dit ci-dessus ; c'est le *lot* pour l'un des collègues échangeistes ; les autres *lots* devront être disposés de la même façon.

Le sociétaire réunira les *lots* entre deux solides cartons et expédiera le paquet en *port payé*, soit au siège de la Société, soit à M. B. Souché, à Pamproux, dans le courant de novembre. Il devra faire connaître au comité à quelle adresse il faudra lui renvoyer sa part de la répartition. L'envoi sera fait en *port dû* si le sociétaire n'a, au préalable, avancé le coût d'un colis postal.

Les botanistes expérimentés ne seront pas effrayés par les indications que nous venons de donner et qui paraissent bien plus difficiles à la lecture qu'elles ne sont en réalité.

LE COMITÉ.
